ECOLE NATIONALE DU GENIE RURAL DES EAUX ET DES FORETS
ENGREF

Office National des Forêts

Mémoire de fin d'études

Rédaction d'un guide paysager pour les Alpes du sud

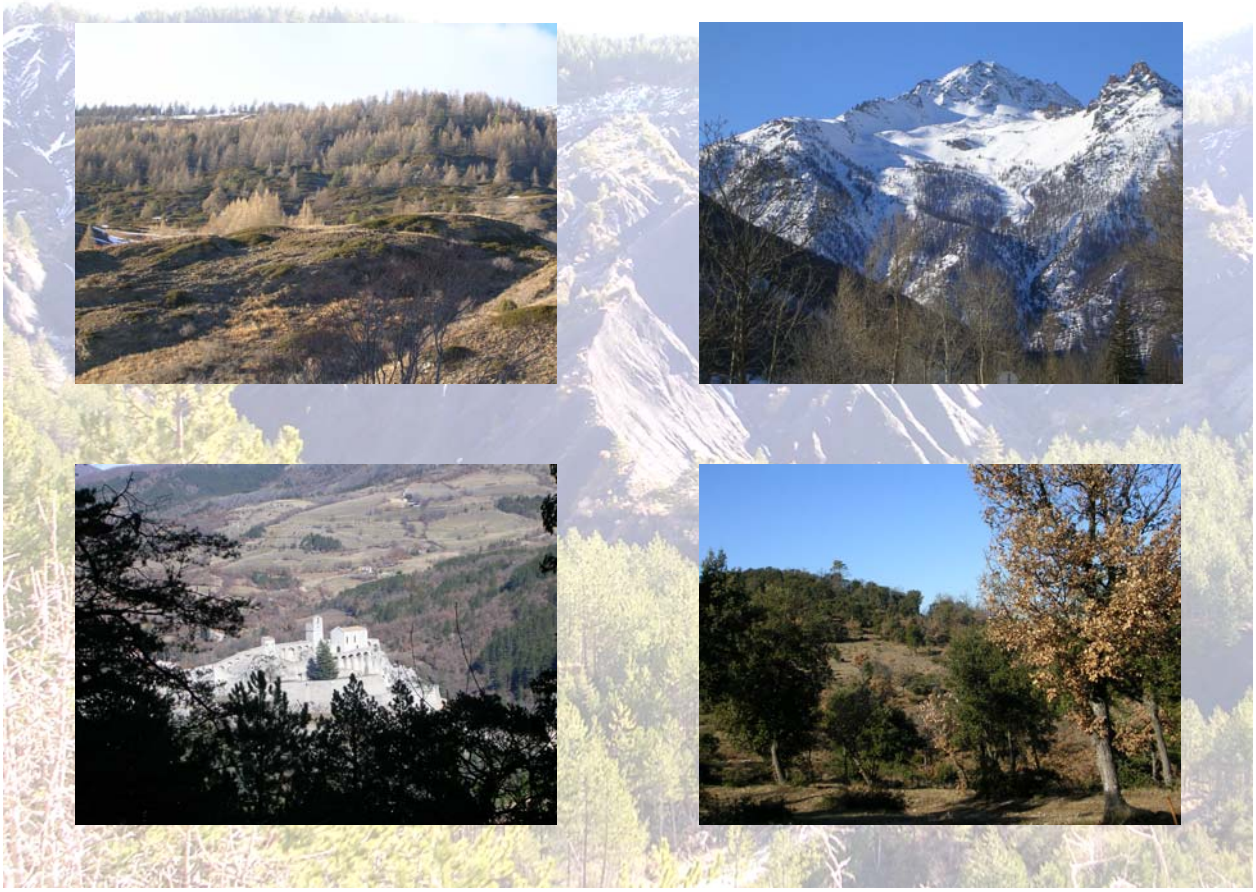

Véronique CHAMBON
14è promotion de la FIF
FIF 2003-2006

Sisteron juin 2006

Résumé

Afin d'aider les gestionnaires à prendre en compte quotidiennement le paysage, l'Office National des Forêts a souhaité l'élaboration d'un guide d'accompagnement paysager des actions forestières. Dans la continuité de la rédaction d'un premier guide pour les Bouches du Rhône et le Vaucluse, la zone d'étude du second document est la partie montagne de la région PACA (Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, zone de montagne des Alpes Maritimes et du Var). La phase de terrain a consisté en une enquête au sein de l'ONF, en particulier auprès des personnels des Unités Territoriales et des aménagistes, principaux destinataires de ce guide. Celle-ci a été suivie d'une enquête auprès d'organismes extérieurs. Le guide a ainsi été rédigé en prenant en compte le plus possible les demandes soulevées suite à ces entretiens et aux visites de terrain. Le stage a finalement été l'occasion de rencontrer de nombreux acteurs en lien avec la forêt et les milieux naturels associés, et de travailler sur des thèmes divers (le renouvellement du mélézin et des forêts RTM de Pin noir, le débardage par câble, les brûlages dirigés ou le pastoralisme).

Abstract

In order to help foresters to take landscape into account in everyday forest management, the Office National des Forêts has asked for the elaboration of a guide. This document follows another guide which was for the Bouches du Rhône and the Vaucluse. Therefore, the study area is the mountain parts of Provence Alpes Côtes d'Azur (Hautes Alpes, Alpes de Hautes Provence, mountain part of the Alpes Maritimes and the Var). The field work consisted in meeting firstly the forest managers, future users of the guide, at the Office National des Forêts. Secondly, other organisms were consulted. The guide was finally elaborated, taking as much as possible into account the requests made during these interviews and the field visits. This training period gave the opportunity to meet a lot of different people linked to the forest and to work on a wide range of themes such as the renewal of Larch or Black Pine forests, cable skidding or directed burnings.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier MM. Peter Breman, Michael Cardew, Eric Lacombe, Philippe Boiseau et Mme Laurence Le Legard-Moreau qui m'ont permis de réaliser ce stage et qui m'ont suivie et encadrée pendant toute sa durée.

En outre, je voudrais remercier particulièrement Mme Simon-Teissier et toute l'Unité Territoriale de Sisteron (en particulier MM. Michel Liscoet, Jean-Pierre Golé et Laurent Lavaud) pour m'avoir accueillie, conseillée et orientée tout au long de ces six mois. J'ai beaucoup apprécié de travailler au sein de l'UT, et je tiens à leur exprimer ma gratitude car ils ont toujours répondu à mes multiples questions et j'ai pu ainsi beaucoup apprendre sur le métier de forestier grâce à eux.

Par ailleurs, j'aimerais remercier les Directeurs d'Agences, en particulier M. Patrick Le Meignen, car j'ai été très bien accueillie par tous les personnels de l'Office National des Forêts.

Je voudrais aussi adresser mes remerciements à toutes les personnes de l'ONF que j'ai pu rencontrer, surtout celles des Unités Territoriales qui se sont montrées disponibles pour m'amener sur le terrain : merci aux UT de Saint André (MM. Jean Michel Tabard, Alain Reynaud, Pierre Lazarin, Jean Michel Placier), de Seyne les Alpes (MM. Eric Lapeine, Jean François Charrière), de Manosque (MM. Gérard Peyrotti, Serge David), de Colmars (MM. Franck Barbier, Frédéric Peyre), de Digne (MM. Gérard Philip, Jean François Signoret), de Forcalquier (MM. Gérard Rochet, Jean Claude Smaltz, André Moullet), de Briançon (M. Christophe Ruth), de l'Argentière la Bessée (M. Jacques Baubion), d'Embrun (MM. Jean Louis Le Gall, Thierry Germain), de Guillestre (M. Christian Massa), de Barcelonnette (MM. Marc Engilberge, Jean-Paul Abbes), de Gap (MM. Raymond Lhomme, Norbert Hubaud), de Tinée (M. Lucien Panigatti), du Haut Var Verdon (M. Nicolas Fenart).

J'aimerais par ailleurs remercier MM. Lionel Mazoyer, Pierre Quertier et Marc Delahaye-Panchout qui m'ont également conseillée, ainsi que M. Michel Bartoli pour ses précieux renseignements sur le débardage par câble.

Enfin, merci aux personnes extérieures à l'ONF que j'ai pu rencontrer : MM. Pierre Commenville et Patrick Orméa du Parc National du Mercantour, MM. Matthieu Villetard et Richard Bonet du Parc National des Ecrins, M. Christophe Piana du Parc Naturel Régional du Queyras, Mlle. Laure Dumaredelle du Parc du Naturel Régional Verdon, M. Gilles Martinez du CRPF, M. Jean-Pierre Dalmas du Conservatoire Botanique de Gap-Charance, M. Bernard Lauzon de l'ADRI, M. Raynaud de la Fédération de Pêche, MM. Laurent Garde du Cerpam et Vincent Pergolizzi, éleveur dans les Monges, M. Jean Robert Richard Président de la Société gérant la station de ski de Vallouise et M. Henri Dalbiès, ancien agent de l'ONF.

Pour conclure, c'est grâce aux connaissances, à l'expérience et à la disponibilité de chacun que j'ai effectué ce stage dans les meilleures conditions possibles et pour cela encore, un grand merci à tous.

Sommaire

Remerciements ……p.3

Introduction ……p.6

I. Présentation de l'étude ……p.7

I.1. Contexte extérieur et demande de l'ONF……p.7

I.1.1. La Convention européenne du paysage
I.1.2. Demande de l'Office National des Forêts
I.1.3. Capacités requises

I.2. Des éléments pour aborder les paysages des Alpes du sud ……p.9

I.2.1. Des éléments communs sur le paysage
I.2.2 L'utilisation du paysagisme d'aménagement en forêt
I.2.3. Paysages de montagne, paysages méditerranéens
I.2.4. Données sur les forêts

I.3. Méthode employée ……p.17

I.3.1. Une prise de contact avec les problématiques locales
I.3.2. Une démarche de communication

II. Des entretiens comme base du guide ……p.19

II.1. Objectif des entretiens et rédaction des questionnaires ……p.19

II.1.1 Préparations de l'enquête interne
II.1.2. Préparation de l'enquête externe

II.2. Synthèse de l'enquête à l'ONF ……p.20

II.2.1 Personnels rencontrés
II.2.2. Sensibilité des acteurs de l'ONF au paysage
II.2.3. Demandes des personnels
II.2.4. Prise en compte des remarques du public

II.3. Synthèse de l'enquête externe ……p.27

II.3.1. Principales remarques des organismes rencontrés
II3.2. Apport pour le guide

III. Les paysages et grandes problématiques rencontrés ……p.31

III.1. Des paysages marqués par l'histoire ……p.31

III.1.1. Exode rural d'une population agricole
III.1.2. Les reboisements de la RTM

III.2. Les paysages forestiers des Alpes du sud ……p.34

III.2.1. Le renouvellement des forêts RTM de Pin noir
III.2.2. La gestion du taillis en affouage
III.2.3. Le Mélèze, une essence en sursis ?
III.2.4. La Sapinière

III.3. Une gestion forestière délicate p.40
III.3.1. L'exploitation en montagne
III.3.2. Le bois énergie, une filière à construire
III.3.3. Impacts écologiques et paysagers des dépérissements
III.3.4. Impact paysager des chablis

III.4. Des paysages et une nature très prisés p.45
III.4.1. Des montagnes qui attirent
III.4.2. Influence du public sur la gestion

III.5. La gestion des milieux ouverts....p.49
III.5.1. Une régression des milieux ouverts
III.5.2. Ouvrir et maintenir ouvert

IV. La rédaction du guide p.52
IV.1. Le fond p.52
IV.1.1. Plan du guide
IV.1.2. Quelques idées essentielles

IV.2. La forme p.56
IV.2.1. Une réponse à la demande formulée
IV.2.2. Prise en comptes des demandes

IV. Exemple d'application en forêt communale de Sisteron p.58
IV.1. Analyse de la situation
IV.2. Elaboration de la carte des sensibilités paysagères
IV.3. Quelques préconisations

V. Limites de l'étude et perspectives p.60
V.1. Des thèmes peu ou pas traités p.60
V.2. Un fond et forme perfectibles p.60
V.3. D'autres acteurs à rencontrer p.60
V.4. Davantage d'outils pour la forêt privée p.60
V.5. Suites possibles p.61

Conclusion p.62

Bibliographie p.63

Contacts p.66

Annexes p.70
ANNEXE 1 : Personnes rencontrées lors de l'enquête p.70
ANNEXE 2 : Questionnaires destinés aux personnels d'UT et d'US Aménagements p.74
ANNEXE 3 : Maquette du guide : un exemple de fiche p.78
ANNEXE 4 : Exemple de la forêt de Sisteron p.86
ANNEXE 5 : Cartes de la DIREN p.91

Introduction

Le paysage peut être considéré comme la partie visible du travail du forestier. Tout acte de gestion ou de non gestion a un impact à plus ou moins brève échéance sur le paysage. L'étude réalisée a pour but de sensibiliser les personnels de l'Office National des Forêts des Alpes du sud, en particulier ceux d'Unités Territoriales et d'Unités Spécialisées Aménagements, aux principales notions concernant le paysage.

Le travail demandé consiste en la rédaction d'un guide d'aide à la prise en compte du paysage dans les actions forestières dans toute la zone de montagne de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, faisant suite à un guide réalisé dans les Bouches du Rhône et le Vaucluse en 2004. Sous forme de fiches pratiques, un des objectifs est que la prise en compte du paysage devienne un réflexe acquis dans chaque acte de gestion. Un autre objectif de ce stage est de déterminer comment sont perçues les actions de l'Office National des Forêts en matière de paysage par d'autres organismes ou par la population.

La rédaction de ce guide sera donc l'occasion de travailler sur des thèmes variés comme la gestion du Mélèze ou du Pin noir, le pastoralisme ou les dépérissements récents. Il sera aussi l'occasion d'aborder l'importance de la concertation et de la prise en compte du souhait des utilisateurs lors de la gestion forestière.

C'est pourquoi, nous allons tout d'abord présenter l'étude qui a été demandée, la replacer dans son contexte, donner quelques généralités sur les paysages et la zone concernée et détailler la méthode utilisée.

Puis, nous verrons la phase de terrain en tant que telle, c'est-à-dire sa préparation, son déroulement et les synthèses qui en découlent.

Ensuite, nous détaillerons les thématiques forestières et paysagères récurrentes de la zone d'étude qui pourront être traitées dans le guide, et enfin aborderons les étapes de la réalisation du guide.

I. Présentation de l'étude

I.1. Contexte extérieur et demande de l'ONF

I.1.1. La Convention européenne du paysage

En 2000, la Convention européenne du paysage de Florence reconnaît le paysage en tant que « *composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité* ». Elle souligne également l'importance de la préservation et de la valorisation du paysage.

Pour cela, la Convention définit un objectif de « ***qualité paysagère*** » qui doit être formulé par les autorités publiques compétentes. En théorie, la DIREN est le Service de l'Etat qui peut répondre à cette nouvelle exigence. Dans les faits, l'Office National des Forêts est plus à même d'apporter des éléments de réponses concernant les paysages forestiers et les milieux naturels associés.

Par la suite, si des propositions concrètes sont avancées pour améliorer la qualité de vie des populations, des financements pourraient être apportés par les Régions ou les Départements.

Or, il existe peu de documents dans les Alpes du Sud concernant la prise en compte du paysage dans la gestion forestière quotidienne. Un **appui technique** semble donc nécessaire pour **mettre en application cette Convention**.

I.1.2. Demande de l'Office National des Forêts

Un guide pour la zone montagne de PACA

En 2004, à l'initiative de Laurence Le Legard Moreau, responsable de l'Unité Spécialisée Etudes Expertises, un *Guide d'accompagnement paysager des actions forestières* pour les départements des Bouches du Rhône et du Vaucluse a été rédigé par Samuel Lardeux, étudiant de l'Ecole Nationale du paysage d'Angers. Afin de répondre à la Convention européenne, Peter Breman, Ingénieur paysagiste d'aménagement de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable de l'Office National des Forêts, a souhaité étendre ce type d'ouvrage à l'ensemble de la zone méditerranéenne, c'est-à-dire aux régions Provence Alpes Côte D'azur et Languedoc Roussillon.

Mais étant données les surfaces et la diversité de la zone méditerranéenne, il a été jugé préférable de commencer par un second guide pour la partie montagne de PACA. La zone d'étude concerne donc les **Hautes Alpes**, les **Alpes de Haute Provence**, la **partie montagne des Alpes Maritimes** et le **nord du Var**.

La carte ci-dessous délimite la zone concernée :

Carte de la zone d'étude :

Alpes de Haute Provence
Hautes Alpes
Alpes Maritimes (sauf littoral)
Nord du Var

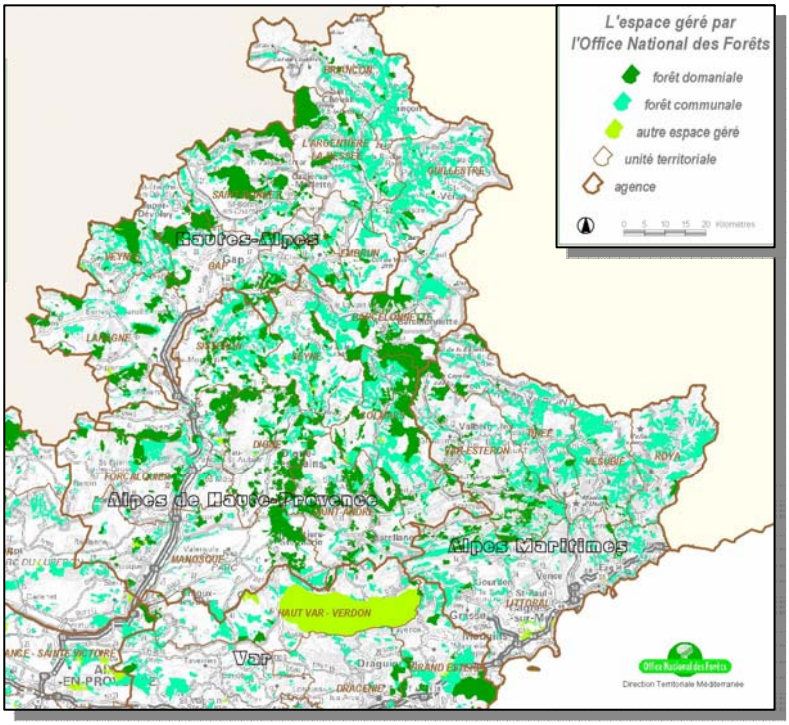

Public visé

L'**objectif premier du stage** est de **sensibiliser les personnels de terrain au paysage**, c'est-à-dire les **agents**, les **responsables d'Unités Territoriales**, les **aménagistes** et les **personnels chargés des travaux** de l'Office National des Forêts. Un élargissement à la forêt privée est également possible mais l'essentiel du travail doit se concentrer sur les actions de l'ONF.

Demandes sur le fond et la forme du guide

Le précédent guide comportait une partie pour les aménagistes (prise en compte du paysage, élaboration de cartes des sensibilités paysagères à l'aide d'un SIG) et une partie davantage destinée aux personnels de terrain. Ce document comportait un ensemble de **fiches** avec des **recommandations** pour une meilleure prise en compte du paysage. Extrêmement détaillé et rigoureux, il présentait néanmoins l'inconvénient d'être difficilement accessible pour des personnes non initiées. Le deuxième guide, axé sur des problématiques liées à la montagne, doit être **moins conceptuel et plus forestier**.

Par ailleurs, comme pour le premier guide, les thèmes concernés doivent traiter de la **gestion au jour le jour** et non d'études paysagères spécifiques. Une grande importance doit être accordée à la qualité et à la concision pour établir un guide peu épais, clair et aisément compréhensible. Il doit comporter une gamme de propositions d'aide à la gestion, en s'appuyant sur des exemples concrets. Mais surtout, l'objectif est **d'aller au-delà des grands principes directeurs**, peu applicables au quotidien, en évitant **de tomber dans le piège des recettes toute prêtes** qui peuvent conduire à des contre-sens.

Enfin, la mise en place d'outils de formation peut être envisagée si le temps le permet, afin que les personnels manipulent et s'approprient réellement le guide.

I.1.3. Capacités requises

La rédaction d'un tel guide suppose tout d'abord un certain nombre de connaissances sur le paysage. Les lacunes en ce domaine doivent donc être compensées par une meilleure maitrise des techniques forestières.

Par ailleurs, la zone concernée est extrêmement vaste et les thèmes de toute nature. Il est donc nécessaire de pouvoir aller à l'essentiel, de ne pas s'éparpiller et de na pas perdre de vue l'objectif qui est la gestion quotidienne des forêts. Ce stage nécessite également de rencontrer le plus d'acteurs possibles ; il est donc très important de définir les personnes à rencontrer. Les acteurs concernés sont multiples et agissent à différentes échelons (locaux, départementaux, régionaux). Ce travail demande ainsi de la rigueur et des capacités de synthèse afin de regrouper les thèmes.

Ensuite, le paysage fait appel à la sensibilité de chacun. Il est donc nécessaire d'avoir des capacités d'écoute et d'adaptation en fonction des différentes situations.

Enfin, le guide doit être à la fois technique et facilement abordable pour des personnels recevant déjà de nombreux documents. Il est essentiel d'utiliser des outils de communications visuels pour que les messages les plus importants soient transmis.

Après avoir vu le cadre général de l'étude, la synthèse bibliographique qui va suivre nous permettra de détailler de quelle façon on peut prendre en compte le paysage dans la gestion quotidienne. Elle nous permettra ensuite de définir quelles sont les problématiques qu'on peut s'attendre à trouver dans les Alpes du sud.

I.2. Des éléments pour aborder les paysages des Alpes du Sud

La Convention européenne donne une définition synthétique des paysages et de leur gestion :

Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelations.

La gestion des paysages comprend les actions visant à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par des évolutions sociales, économiques et environnementales.

I.2.1. Des éléments communs sur les paysages

Quand on évoque les questions de paysage, le mot subjectif vient très rapidement à l'esprit. Or, il existe des **éléments d'appréciation qui sont communs à tous**. L'analyse du comportement des personnes en forêt confirme cela (P. BREMAN, 1997)[1].

Chaque individu recherche :

- l'**accessibilité** visuelle et physique du milieu.

L'œil aime découvrir progressivement un milieu. Il cherche à pénétrer de proche en proche à l'intérieur du paysage.

- la **logique d'agencement** et d'**ordre apparent.**

Un observateur cherche à comprendre un paysage, la disposition des éléments dans l'espace.

- la possibilité de **pouvoir se situer** dans son environnement, d'avoir des repères.

[1] *Cahier de recommandations à l'usage des sylviculteurs pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle.*

Un observateur aime aussi pouvoir se positionner par rapport aux différents plans : le premier plan permet de juger la profondeur du champ visuel, l'arrière plan délimite l'ensemble. Ils constituent des points de repères où le regard se pose.

- la **diversité** dans l'occupation de l'espace.

Chaque élément est enregistré par l'œil et sert de point d'accroche. La diversité est perçue à différents niveaux selon la vitesse de déplacement (à pied ou en voiture).

- les **vestiges** du passé.

- la **présence humaine** compatible avec le milieu fréquenté.

Maisons, routes et chemins offrent un aspect sécurisant. Le bétail est lui un élément d'animation à la fois naturel et humain.

- la **qualité des soins** apportés au milieu.

L'aspect patrimonial d'un paysage est de plus en plus important et un observateur est sensible à l'entretien d'un milieu.

Ces différents éléments n'ont pas d'ordre établi et se complètent.

Une autre analyse, séparant le paysage en trois approches permet de comprendre ces critères (P. BREMAN, 1997 ; C. GERNIGON, 2002) :

- **L'approche visuelle** : elle traduit le caractère du paysage, ce à quoi on le reconnaît.

- **L'approche fonctionnelle** : un paysage est marqué par les actions humaines, c'est un milieu de vie et de travail.

- **L'approche écologique** : un paysage peut être vu comme un ensemble d'écosystèmes liés entre eux où la disposition des éléments répond en grande partie aux lois de la nature.

De même que pour les critères précédents, on regarde toujours un paysage à l'aide de ces trois approches **indissociables**. Le paysage est le lien entre des éléments de l'aménagement du territoire et à l'échelle des grands paysages, la forêt n'est qu'une composante.

La lecture d'un paysage permet de décomposer ce qu'on ressent. Il est possible de discerner les **lignes de force visuelles** comme l'axe des vallées, la ligne d'horizon puis des éléments comme les haies ou les voies de communication. On peut ensuite définir les **points d'appel** (villages, rochers, bosquets) car lorsque l'œil balaye un paysage en suivant les lignes de force, il revient systématiquement sur certains éléments remarquables ou incompris. Chacun cherche à simplifier le paysage en regroupant des éléments (P. BREMAN, 1993).

Les lignes ou les formes difficiles à marier qui interpellent, provoquent souvent des réactions de rejet. Bien souvent, ce sont les lignes verticales qui focalisent le plus l'attention. Elles sont acceptées en milieu agricole qui est associé à la notion de travail organisé mais plus difficilement au sein de l'espace forestier associé à la notion de naturel. En effet, **la population envisage la forêt comme un milieu naturel, immuable et un espace de liberté**. C'est pourquoi, certaines actions forestières sont rejetées car mal comprises. Les coupes concentrent les remarques car la population est choquée par le brusque changement de paysage qu'elles engendrent. D'autre part, le public conçoit difficilement qu'il faille couper des arbres qui semblent en bonne santé et critiquent l'état d'une parcelle après coupe (P. BREMAN, 2006).

Il est donc possible de décomposer l'émotion que l'on ressent face à un paysage. Cet esprit d'analyse a été développé pour la forêt avec la notion de paysagisme d'aménagement.

I.2.2. L'utilisation du paysagisme d'aménagement en forêt

« *L'Office décide […] d'opter pour une approche paysagère globale, celle du paysagisme d'aménagement développé par le Cemagref depuis les années 70, qui permet de prendre en compte l'aspect visuel sensible qui reflète l'originalité, l'esprit des lieux d'un paysage au même titre que les aspects fonctionnels (techniques et économiques) et écologiques (au sens de la protection physique et de la protection de la diversité biologique).* » (P. BREMAN, 2006)

Le paysagisme d'aménagement est une approche synthétique du paysage qui a été développée par Peter Breman et Bernard Fischesser. Ils ont élaboré un certain nombre de principes pour intégrer les actions forestières dans le paysage et permettre au forestier de le prendre davantage en compte.

On peut citer quelques notions clés telle que la **forêt perçue**, c'est à dire la forêt vue de l'extérieur, et la **forêt vécue**, vue de l'intérieur. Les notions d'**esprit des lieux** ou **d'échelle du paysage** sont également développées dans cette approche (P. DEUFFIC, 2005).

Les grands principes du paysagisme d'aménagement sont les suivants :

- **Aller dans le sens du naturel** : respecter les lignes de forces, l'échelle du paysage lors des interventions en forêt.
- **Respecter voire exalter l'esprit des lieux** : mettre en valeur certaines composantes du paysage, qu'elles soient d'origine naturelle (roche, arbre remarquable) ou anthropique (monuments).
- **Favoriser une diversité** perceptible par le public avec une découverte progressive du milieu forestier, de près comme de loin.

Depuis, ces principes *« offrent au forestier des solutions relativement simples à mettre en œuvre, qu'il s'agisse d'intégrer une coupe rase dans une futaie régulière, d'effectuer des éclaircies, de créer une piste ou d'effectuer des boisements agricoles. […] Les forestiers s'y réfèrent volontiers dès lors qu'ils sont confrontés à une problématique paysagère en forêt.* » (P. DEUFFIC, 2003, 2005). Ils ont permis de faire comprendre aux forestiers que pendre en compte le paysage n'engendre pas de surcoût, si des mesures simples et de bon sens sont prises en temps et en heure. Cela permet au contraire de résoudre des blocages provoqués par la société et redresser des situations conflictuelles (P. BREMAN, 2006).

Ainsi, comme le guide précédent et dans un souci de continuité, les principes du paysagisme d'aménagement sont utilisés pour cette étude car ils semblent adaptés à la gestion actuelle des forêts et les personnels de l'ONF y sont familiarisés.

I.2.3. Paysages de montagne, paysages méditerranéens

La zone d'étude est située à la confluence de deux milieux, les milieux montagnard et méditerranéen. Ces deux types de milieux ont des particularités qu'il est nécessaire de connaître afin de mieux cerner les problématiques forestières locales.

Paysages de montagne

Bernard Fischesser a très largement abordé la question du paysage de montagne depuis le milieu des années 1970. On peut citer entre autres *Le paysage de montagne* (1977) et *Les nouveaux défis d'une gestion durable et paysagère de la forêt de montagne* (1998).

Un patrimoine

Depuis ces dernières années, la montagne est au cœur du débat sur la prise en compte du paysage dans les actions forestières. En effet, pour le public, ces paysages ont une valeur patrimoniale et une identité culturelle particulièrement fortes. La dimension symbolique de la forêt, considérée comme un milieu naturel, et la représentation mythique de la montagne expliquent l'importance grandissante de l'intérêt porté aux paysages de montagne.

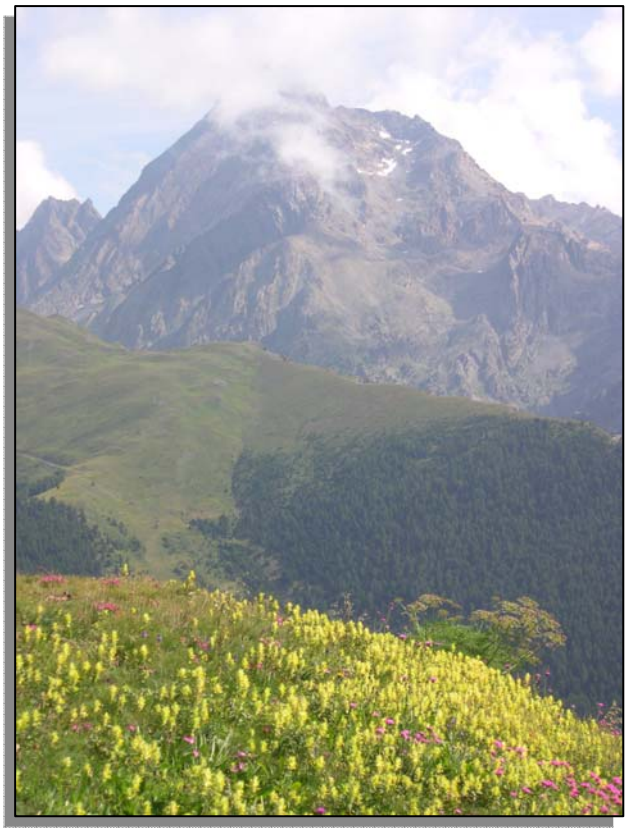

Paysage du Queyras
(nord est des Hautes Alpes)

Une forêt aux fonctions multiples

La multifonctionnalité de la forêt est particulièrement présente en montagne. A côté des rôles de production, les fonctions de protection physique du milieu, de protection biologique et d'accueil du public (sports d'hiver et d'été) sont aussi essentielles et deviennent même prioritaires pour certaines forêts peu accessibles.

Une visibilité accrue

Or, avec la pente, la vision des interventions en forêt peut être très forte. Les régénérations par coupes rases attirent le regard par leur forme trop géométrique et leur taille mal accordée à l'échelle du site, les substitutions d'essences créent des discontinuités durables, les travaux traduisent des impératifs économiques mal perçus, les lisières sont souvent trop abruptes et rigides. Toutes ces actions, en créant des linéaires qui sont gommées en plaine, deviennent écrasantes avec la pente.

Une forêt parfois trop présente

La forêt peut également être incriminée quand elle devient envahissante, du fait des reboisements ou de l'enfrichement lié à la déprise agricole qui entraîne une fermeture des paysages. Or, l'espace de montagne est apprécié pour l'alternance milieux ouverts (champs, prés, landes) et milieux fermés (forêts). Avec l'enfrichement, le relief s'efface, le paysage

s'homogénéise et perd de sa force. Une impression d'étouffement et de malaise peut également s'installer.

Le rôle de la forêt dans le paysage de montagne est donc essentiel car c'est un milieu fortement perceptible par l'habitant ou le promeneur. Dans une vision à longue distance, la forêt assure la transition entre les zones agricoles des fonds de vallée et les alpages et rochers d'altitude. Dans une vision rapprochée, seuls les versants, boisés, sont visibles par le passant. Les masses forestières participent donc à la cohérence du paysage, à sa grandeur et à sa poésie.

Paysages de la montagne méditerranéenne

Le sud de la zone d'étude présente de très fortes influences méditerranéennes. La forêt y est considérée comme un milieu emblématique à bien des égards, en particulier en matière de paysage. On peut également décomposer ses utilisations en 3 composantes (économique, écologique et sociale) et comme pour la forêt de montagne, le rapport de force est différent car la partie « productive » est plus marginale que dans les autres régions de France (M. VENNETIER, 2002).

Un art de vivre

Les paysages méditerranéens, à influences montagnardes ici, représentent une culture et un mode de vie bien spécifique. Les écrits des voyageurs tout d'abord puis les chantres de la Méditerranée et enfin les représentations picturales du XIX^{è} siècle montrent toute l'importance de la forêt dans cette culture. Puis « *le paysage provençal devient une source d'inspiration et un mythe. Daudet, Giono, Cézanne, Pagnol et cent autres créateurs l'ont inventé et exalté mettant en évidence ses oliveraies baignées de soleil, ses barres rocheuses fracturées par la lumière et ses senteurs de garrigues.* » (B. FISCHESSER, 2002).

Gorges de la Méouge
(nord de Sisteron)

Un paysage sensoriel

Ce paysage sollicite en effet tous les sens. La multiplicité des plantes odorantes, leurs couleurs vives, le bruit du vent et des insectes sont particulièrement perceptibles dans cet univers chaud, sec et minéral. Le jeu de la lumière est aussi une composante essentielle dans le paysage méditerranéen et les contrastes y sont très marqués.

Une présence humaine très marquée

Ces terres ont été particulièrement façonnées par l'homme qui a défriché, aménagé des terrasses, des vergers, des oliveraies, des champs. Mais la déprise agricole a bouleversé ce paysage : les terrains à l'abandon ont été recolonisés par la forêt, effaçant les cultures traditionnelles, banalisant et uniformisant le paysage. L'enfrichement et la pression de population toujours croissante augmentent les risques d'incendies, qui stigmatisent les paysages.

Paysages attirants, les zones de montagnes et méditerranéennes sont à l'origine d'une demande sociale très forte. La population qui fréquente ces milieux, que ce soit les habitants ou les touristes, sont autant de regards portés sur ces paysages.

Quelques thèmes propres à ces deux types de milieux peuvent déjà être formulés et servir de base :

En zone de montagne :

- Gestion des peuplements monospécifiques et équiennes.
- Intégration des éléments liés à la gestion forestière (route, coupes).
- Fermeture des fonds de vallées.
- Plan de gestion forestière conjointement au domaine skiable.
- Travail sur les effets de cadrage.

En zone plus méditerranéenne :

- Intégration d'équipement DFCI.
- Reboisement après incendie.
- Enfrichement des terrasses, pâtures, vergers… Banalisation et uniformisation des paysages.
- Pastoralisme.

I.2.4. Données sur les forêts

La zone d'étude est en partie située sur quatre départements : les Hautes Alpes, les Alpes de Haute Provence, la zone de montagne des Alpes Maritimes et du Var. Leur taux de boisement respectif permet de comprendre l'importance de la forêt dans ces paysages.

Un taux de boisement élevé

Taux de boisement (« Forêt de production » et « autres forêts »)

Départements	Taux de boisement (%)	Année de l'inventaire
Alpes de Haute Provence	49	1999
Hautes Alpes	34	1997
Alpes Maritimes	52	2002
Var	58	1999
France	27	1996

Source : *IFN*

Les quatre départements situés en zone de montagne sont donc très boisés, en particulier le Var (58%).

Paysage dans le Haut-Var vers Comps sur Artuby

Des forêts de Pin sylvestre à perte de vue dans le Haut Var.

Les principales essences de la zone d'étude

Les Directive Régionale d'Aménagement et Schéma Régional d'Aménagement (DRA-SRA) découpent la zone de montagne de PACA en deux grands ensembles : les Préalpes et la zone alpine. Ce découpage a été réalisé à partir du compartimentage bioclimatique naturel et d'études stationnelles.

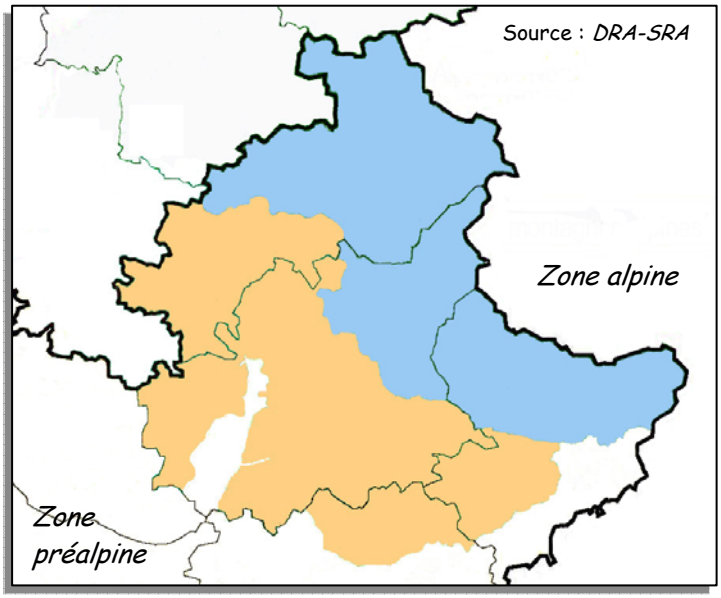

Carte des zones alpine et préalpine des DRA-SRA

Les paysages présenteront sans doute des différences marquées en fonction de l'essence dominante. Ci-dessous, les données synthétisent les valeurs recueillies dans ces deux zones :

Représentation des principaux peuplements

Compositions des peuplements	**Surface totale** (ha)	**Part totale** (%)
Pineraie sylvestre	76 323	19
Mélézin	62 257	16
Boisements de conifères divers (mélèze-sapin, mélèze-épicéa, mélèze-pin à crochets, noir, cembro, sylvestre)	40 198	10
Pineraie noire	36 398	9
Chênaie pubescente	29 992	8
Hêtraie	20 903	5
Sapinière (et pessière)	16 570	4
Pineraie à crochets	8 793	2
Autres peuplements	42 478	11
Landes	10 966	3
Pelouses	26 257	7
Vides et improductifs	28 404	7

Source : *DRA-SRA Préalpes et Zone alpine*

Carte des principales essences de PACA

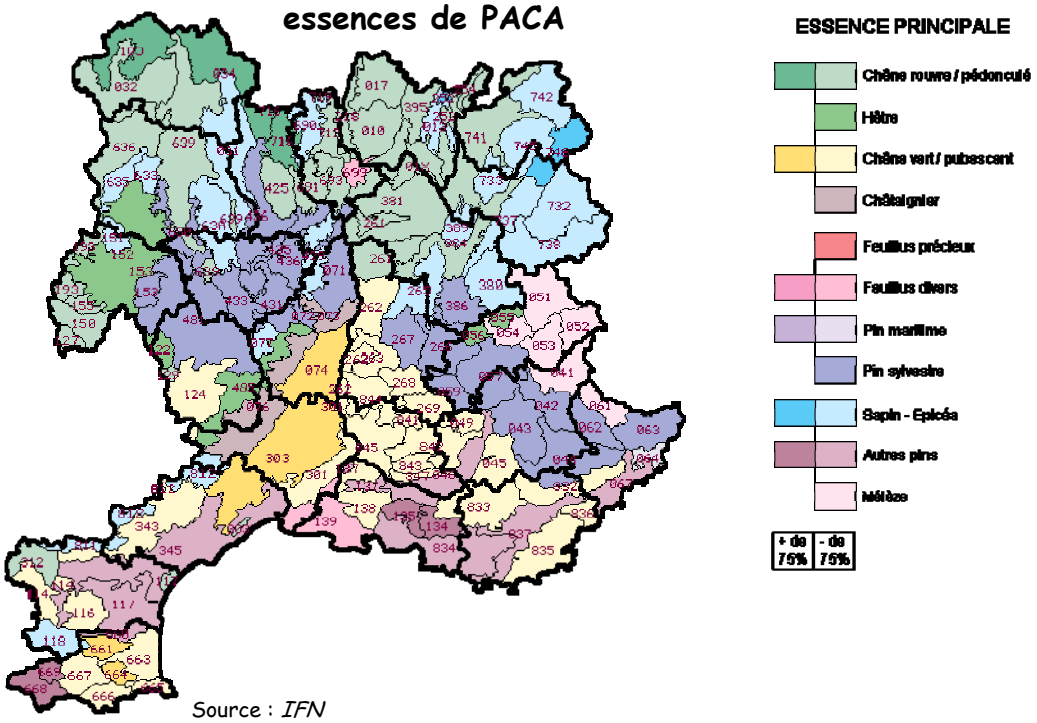

Source : *IFN*

Dans la zone des Préalpes, le **Pin sylvestre** est l'essence dominante aussi bien dans le supra-méditerranéen que dans le montagnard. Le **Pin noir** est la deuxième essence la plus représentée, exclusivement issue des reboisements RTM. Le **Chêne pubescent** couvre également d'importantes surfaces dans le supra-méditerranéen et elle a tendance à coloniser les pineraies sylvestres et noires tout comme le **Hêtre** qui progresse dans les pineraies montagnardes. Ces quatre essences représentent plus de 80% des essences forestières de la zone des Préalpes du sud.

En zone alpine, les essences se répartissent suivant **l'exposition et l'altitude**, en **étages de végétation**, même si les limites altitudinales ont été modifiées par l'action de l'homme.

Dans l'étage montagnard, aux alentours de 1400m et en exposition chaude, se place le **Pin sylvestre**. Son aire naturelle est vaste. Plus haut, dans la zone supérieure de l'étage montagnard, on rencontre : en exposition sèche un mélange d'**Epicéa** et de **Pin sylvestre**, en exposition plus fraîche, des **sapinières** pures ou parfois mélangées d'**Epicéa**. Et sous l'influence humaine qui l'a favorisé, le **Mélèze d'Europe** est très souvent présent. Par ailleurs, la Restauration des Terrains de Montagne (RTM) a été à l'origine de reboisements en **Mélèze** et en **Pin à crochets**, ainsi qu'en **Pin noir** en moyenne altitude.

On peut donc noter une différence importante entre les deux zones en ce qui concerne les essences et leur répartition.

La part des terrains soumis

La majeure partie des **forêts domaniales** sont des forêts **issues de la RTM**. En tout, avec les terrains communaux, 36% du territoire relèvent du Régime Forestier. Dans cette surface, une grande part correspond à des **pâturages**.

Surface de terrains relevant du Régime Forestier

	Forêt Domaniale (ha)	**Forêt Communale** (ha)	**Total** (ha)
Alpes de Haute Provence	102 054	86 393	188 447
Hautes Alpes	61 224	91 094	152 318
Nord des Alpes Maritimes	19 002	85 826	104 828
Nord du Var	30 136	6 773	36 909
Total	**212 416**	**270 086**	**482 502**

Source : *DRA-SRA Zone alpine et Préalpes*

Les forêts privées et d'origine naturelle quant à elles sont surtout représentées dans les Préalpes et sont constituées soit de taillis de Chêne pubescent ou de Hêtre, soit d'accrûs de Pin sylvestre. En zone alpine, elles se trouvent plutôt dans les vallées et en bas de versants. Il s'agit souvent de forêts récentes, formées par l'envahissement progressif des terres de culture ou par l'abandon des pâturages.

Cette première approche bibliographique nous a ainsi permis de nous familiariser avec les paysages que l'on peut s'attendre à trouver dans les Alpes du sud. La phase de terrain, ainsi que toute la méthodologie de l'étude s'est en partie basée sur cette étape préliminaire.

I.3. Méthode employée

I.3.1. Une prise de contact avec les problématiques locales

Le paysage peut être vu comme la résultante des activités humaines sur le milieu naturel. Afin de réaliser un guide ancré dans les problématiques locales, il a semblé important de réaliser une phase de terrain sous forme d'**entretiens auprès des acteurs concernés**. Cette méthode s'inspire de celle utilisée pour le précédent guide.

Voici donc la méthode qui a été employée :

- Une **enquête interne** auprès des **personnels de l'ONF**, suivie d'une **enquête externe** auprès des organismes concernés par le paysage servent à déterminer les thèmes à traiter dans le guide.

- Des **visites de terrain** avec les personnels d'UT permettent de se **familiariser avec la zone d'étude** et apportent des **exemples** concrets au guide.

- Une synthèse de cette phase de terrain doit permettre de **hiérarchiser les thèmes** les plus importants et les **demandes** soulevées pour élaborer un document conforme aux souhaits des futurs utilisateurs.

I.3.2. Une démarche de communication

Même si la zone d'étude est vaste et les acteurs nombreux, il est essentiel de rencontrer autant de personnes que possible dans un souci de concertation. Pour les personnels de l'ONF, s'entretenir avec la personne rédigeant le guide peut avoir plus d'impact. L'objectif est de les impliquer pour qu'ils se sentent plus concernés.

Par ailleurs, il semble important de rencontrer toutes les Unités Territoriales afin de ne pas choisir parmi celles-ci. Ceci offre également l'avantage d'avoir un aperçu, même rapide, des paysages de la zone d'étude.

Dans le même esprit, rencontrer le plus d'organismes possibles permet de faire connaître le souhait de l'Office National de Forêts de mieux prendre en compte le paysage et donc de se rapprocher d'autres acteurs du milieu naturel.

II. Des entretiens comme base du guide

II.1. Objectifs des entretiens et rédaction des questionnaires

Des questionnaires ont permis de préparer les entretiens. Quelques difficultés ont été rencontrées lors de leur rédaction car tous les thèmes concernant le paysage sont liés. Les **réunions préliminaires à l'étude** ont permis de cibler quelques thèmes comme les forêts issues de la RTM, le pastoralisme ou les stations de ski. Par ailleurs, le **questionnaire d'entretien interne** utilisé pour le **guide précédent** a en partie servi de modèle.

II.1.1. Préparation de l'enquête interne

Un **questionnaire** destiné aux **personnels d'UT**, disponible en **ANNEXE 2**, a d'abord été rédigé. Il a été légèrement modifié au fur et à mesure des entretiens pour intégrer les spécificités locales et des thèmes comme le bois énergie, les coupes à câble ou les abords de torrents et rivières ont été ajoutés.

En voici les principaux objectifs et les questions qui correspondent :

- **Détermination du degré de sensibilisation des personnels** : questions d'ordre général et sur les actions quotidiennes des personnels d'UT en faveur du paysage (questions 1 à 7 et 18).
- **Familiarisation avec la zone d'étude** (8 à 13, 23).
- **Définition des besoins** des personnels d'UT sur le guide ou une éventuelle formation (14 à 17, 19 à 22).

Un autre questionnaire, destiné au responsable d'UT, consiste en une série de questions sur l'Unité Territoriale afin d'en connaitre les grands traits.

Une fois le questionnaire destiné aux personnels d'UT validé, un autre questionnaire pour les personnels d'**Unités Spécialisées Aménagements** a été rédigé et est également disponible en Annexe 2. Il a été élaboré seulement dans un deuxième temps car il était nécessaire de se familiariser avec la zone d'étude grâce aux visites d'UT. De même, en voici les principaux objectifs :

- **Sensibilisation** des aménagistes au paysage (1, 3, 5, 17).
- **Influence des choix de gestion** sur le paysage (7 à 13).
- **Structure des aménagements** et **cartes des sensibilités paysagères** (4, 6, 18).
- **Définition des besoins** des personnels (14 à 17, 19 à 22).

Un questionnaire équivalent destiné aux personnels d'US Travaux a enfin été rédigé, assez proche du précédent, excepté sur les questions techniques (choix du matériel, coûts).

II.1.2. Préparation de l'enquête externe

Les entretiens externes n'ont quant à eux pas fait l'objet d'une fiche type car les personnes interrogées étaient trop diverses. Les questions concernent surtout leur relation avec l'ONF.

En voici les principaux objectifs :

- **Recueillir un autre regard** sur les problématiques forestières ainsi qu'un point de vue, plus ou moins critique, sur les actions de l'ONF en matière de paysage, que ce soit sur la gestion passée ou présente ou sur les inquiétudes futures.
- **Elargissement à un public autre** que l'ONF.
- **Apport d'un appui technique** pour la rédaction du guide.
- **Compréhensions des relations entre l'ONF et les autres acteurs** du milieu naturel. Le guide sera peut-être l'occasion de créer des passerelles entre les personnels de l'ONF et ces organismes.

II.2.Synthèse de l'enquête à l'ONF

II.2.1. Personnels rencontrés

Lors des entretiens, **toutes les UT** ont été visitées, et généralement le responsable de l'UT et quelques agents ont été interrogés.

Les **responsables aménagements** des Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence et Alpes Maritimes ont aussi été consultés, le Var n'ayant pas d'US Aménagement en tant que telle.

Il y a eu très peu d'entretiens avec les personnels chargés de l'organisation des travaux car il est apparu que tout se fait au niveau du cahier des charges. La personne charnière est donc l'agent qui prépare ce cahier des charges et surveille son application. L'accent a donc été mis davantage sur les entretiens avec les agents.

Les « **correspondants paysage** », souvent rattachés à l'US Etudes Expertises ont aussi été interrogés car directement concernés par le thème. Les questions étaient surtout techniques, afin de recevoir des conseils.

Les **responsables de la DFCI** des Alpes Maritimes et des Alpes de Hautes Provence ont également été consultés, en particulier sur les brûlages dirigés et surtout pour des conseils techniques.

Le service de la RTM a été quant à lui très peu interrogé. Agissant fortement sur le paysage au travers des ouvrages de génie civil et biologique, il ne gère toutefois plus les forêts RTM. Celles-ci sont maintenant gérées par l'ONF et devant la nécessité de cibler les thèmes, les travaux de génie civil RTM ont été délibérément écartés.

Comme on peut le voir, il a fallu faire des choix et définir précisément les personnes à rencontrer. La liste des personnes ayant fait l'objet d'un entretien est disponible en **ANNEXE 1**.

II.2.2. Sensibilité des acteurs de l'ONF au paysage

Tous ces entretiens ont été confrontés et comparés dans le but de recouper les thèmes qui semblaient poser le plus de questions. Les réponses ont largement varié suivant l'enjeu paysager local et ce qui va suivre en est une synthèse.

Sensibilité des personnels des Unités Territoriales

Au départ, le choix a été fait de rencontrer séparément les responsables UT et chaque agent. Mais comme les entretiens étaient longs (parfois, plus de 5 agents étaient présents), tous les personnels ont été interrogés en même temps et les deux questionnaires posés l'un après l'autre. Cette modalité s'est avérée très enrichissantes car même si les réponses des uns influencent celles des autres, cela a été l'occasion d'un débat et d'un échange d'idées car le paysage aborde de nombreux thèmes.

Une des difficultés de ces entretiens a été de **ne pas influencer les réponses**. En effet, suivant la manière dont la question est introduite ou posée, les interlocuteurs peuvent être amenés à modifier, même légèrement ; leur réponse. Afin d'éviter ceci le plus possible, la question était posée de la façon la plus simple qui soit et les personnels répondaient plus ou moins longuement, en étant le moins possible interrompus.

Bien sur, comme ces entretiens sont un échange oral, l'ordre des questions a été modifié car les thèmes se recoupent et ils pouvaient être évoqués par d'autres biais.

Une sensibilité assez satisfaisante

Dans l'ensemble, on peut dire que la **sensibilisation** des personnels d'UT de l'ONF en matière de paysage **est bonne**. Cela fait une dizaine d'années qu'on leur en parle régulièrement et donc ils font plus attention. Dans quelques UT cependant, les personnels ne ressentent pas le besoin de se soucier du paysage et le voient comme une contrainte supplémentaire. Dans d'autres UT, les personnels s'estiment peu sensibilisés mais sur le terrain, il apparaît qu'ils prennent réellement en compte le paysage sans s'en apercevoir.

Des difficultés à aborder le paysage

Les personnels savent sans le formaliser que leurs actions ont un impact sur le paysage et disent eux-mêmes qu'ils « font du paysage sans s'en rendre compte ».

Mais pour presque tous, le paysage reste **un concept subjectif**. Ils n'ont pas intégré le fait que des éléments communs existent et qu'ils permettent de trouver un compromis lors des actions forestières. Le paysage leur semble également quelque chose d'abstrait, ils ont donc du mal à l'appréhender sur le terrain.

Des reflexes à acquérir

Certains considèrent que prendre en compte le paysage fait partie de leur travail et que cela n'engendre aucun surcoût. Mais souvent, les personnels sont plus mitigés et considèrent qu'il génère un coût supplémentaire en temps ou en argent, ou un manque à gagner. Cela montre que pour beaucoup, même s'ils font attention, **certains reflexes ne sont pas acquis.**

Sur le terrain, les personnels utilisent souvent les mêmes techniques pour intégrer les coupes : formes allongées, utilisation des replats, arbres laissés en vision de près, ouvertures à vocation pastorale. Après incendie, les arbres sont coupés et fascinés et il arrive que des exploitations soient décalées pour ne pas être réalisées en période touristique. Certains font mêmes des coupes pour ouvrir un panorama, mais cela reste assez rare.

Coupes de régénération dans le mélézin au dessus de Briançon

Des coupes de forme allongée ont été choisies pour mieux s'intégrer dans le paysage.

Coupe et fascinage après un incendie à L'Argentière la Bessée

La coupe et le fascinage ont été perçus positivement par les élus et le public car ils atténuent la vision du brûlé.

Si des réalisations intéressantes ont été proposées pour certains affouages, pistes forestières ou coupes de régénération, d'autres exemples moins positifs ont été apportés.

Coupe de taillis en FD de Lure (versant sud)

La bande de taillis qui a été conservée est très régulière et semble vouloir cacher la coupe rase.

Coupes en FD de Lure (versant nord)

Ces coupes dans le Pin noir sont très géométriques.

Sensibilité des personnels des Unités Spécialisées Aménagements

Il est assez difficile de faire une synthèse de la sensibilité des aménagistes car seulement un faible nombre a été rencontré et si leur sensibilisation semble **hétérogène** (certains sont très sensibilisés au paysage), cela est peut-être du à des **exigences différentes selon les départements**.

Une analyse du paysage générale et brève

Les aménagistes rédigent toujours une rapide analyse des enjeux paysagers dans la partie « Analyse des besoins économiques et sociaux » comme il est demandé au niveau national. L'importance accordée à cette partie dépend grandement de la sensibilité paysagère de la forêt concernée mais il s'agit souvent d'un paragraphe succinct.

Des cartes des sensibilités paysagères différemment présentes

La réalisation de cartes des sensibilités paysagères est très variable : il y en a systématiquement dans les Alpes Maritimes, uniquement s'il y a des enjeux modérés ou forts dans les Hautes Alpes, très peu dans les Alpes de Haute Provence. Elles sont faites par l'aménagiste lui-même, qui interroge l'agent pour savoir quelles sont les zones les plus sensibles paysagèrement et pour connaître la fréquentation locale.

Une gestion considérée comme peu traumatisante

Il semble que d'une façon générale les choix de gestion influencent grandement les questions de paysage dans les aménagements. L'orientation de la majeure partie des peuplements vers de la **futaie irrégulière ou jardinée** par **bouquet ou parquet** a été très souvent mentionnée et ces structures sont considérées par les personnels comme moins traumatisantes pour le paysage lors du passage en coupe.

Futaie Jardinée en FD du Boscodon

En vues externe et interne, les coupes conservent un couvert forestier en futaie jardinée et marquent peu le paysage.

II.2.3. Demandes des personnels

Les requêtes qui ont été soulevées sont extrêmement variées et seuls les thèmes récurrents seront développés.

Thèmes du guide

Deux thèmes sont reviennent fréquemment :

Intégration des pistes forestières

Des demandes ont été formulées sur la façon d'intégrer les routes forestières. En effet, les **surlargeurs d'emprise**, la **régularité des tracés** et de **l'implantation des lacets** sont particulièrement **visibles** avec la pente. Même si actuellement, il y a moins de construction de routes forestières, de nombreuses demandes ont concerné ce thème et ce dans toute la zone d'étude.

Intégration des coupes

Elles focalisent elles aussi l'attention. Les coupes en futaie irrégulière ou jardinée posent peu de problèmes aux personnels comme il a été expliqué, mais celles en **futaie régularisée de Mélèze ou de Pin noir** leur semblent plus difficiles à intégrer, tout comme les **coupes de taillis**. Dans ces peuplements, toute coupe focalise l'attention et **artificialise le paysage** car la **zone exploitée ressort du manteau forestier homogène**.

Des demandes ont donc portées sur les contours des coupes et sur les différents points de vue possibles sur un peuplement. En général, les personnels d'UT ont du mal à évaluer l'impact de la coupe lors du martelage car ils éprouvent des difficultés lorsqu'ils sont dans le peuplement à appréhender ce que donnera la coupe.

D'autres demandes sont plus ponctuelles :

- **Les stations de ski**

La gestion des peuplements situés dans le domaine skiable pose souvent des problèmes et les forestiers ont peu d'éléments à ce sujet. Les questions portent essentiellement sur **l'intégration d'éléments linéaires** comme les pistes et les remontées mécaniques car celles-ci fragmentent les massifs forestiers et leur font **perdre de leur cohérence**.

- **Les reboisements après incendie**

Beaucoup d'UT, même en altitude, ont été touchées par des incendies (L'Argentière la Bessée, Guillestre, Barcelonnette, et plus au sud Manosque, Forcalquier et Sisteron). Dans les Alpes Maritimes et le Var, les équipes DFCI sont en place depuis un certain nombre d'années et des équipements existent. Mais dans les Alpes de Hautes Provence et les Hautes Alpes, les feux de forêts sont assez récents et la DFCI n'en est qu'à ses débuts.
Les personnels ont ainsi demandé des éléments pour **atténuer l'impact du passage du feu** sur le paysage et ont également souhaité des préconisations sur la **reconstitution des peuplements**.

- **Les dépérissements**

Des questions à ce sujet ont été posées en particulier dans les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute Provence. Les aménagistes et les personnels d'UT sont tous démunis face à ce phénomène récent. Pour l'instant, aucune consigne n'a été donnée alors que l'impact sur le paysage est réel : **la vision d'arbres morts**, qui se détachent par rapport aux peuplements sains alentours, provoque un **malaise** car ils reflètent un **déséquilibre écologique**.

- **La diversification des peuplements**

Les peuplements rencontrés sont souvent **monotones** et certains personnels sont sensibles au mélange d'essences, au jeu de lumière et de couleur. Des liens avec la **prise en compte de la biodiversité** ont été évoqués.

- **Les peuplements en bord de cours d'eau**

Les demandes ont été assez rares mais quelques personnels pensent qu'il serait intéressant d'agir sur la **fermeture de certaines rivières**.

- **L'accueil du public en forêt**

La demande la plus fréquente a concerné la mise en place **d'aire de pique nique**, l'implantation des tables et des bancs. D'autres attentes concernaient la façon de **mettre en valeur** un paysage le long d'une route ou d'un chemin, ou alors des questions étaient formulées sur la mise en place de **sentiers à thème**.

Fond et forme du guide

Des rappels et de la nouveauté

Sur le fond du guide, outre l'évocation de ces thèmes, des demandes ont été faites sur ce que devaient comporter les fiches. Certains personnels ont souhaité voir apparaître des **exemples à ne pas suivre** et des rappels sur ce qu'il ne faut pas faire. D'autres ont souhaité que les **principes de base** soient évoqués pour qu'ils puissent s'y référer en cas de besoin.

Mais bien souvent, les personnels déjà sensibilisés aux questions de paysage ont souhaité **davantage de nouveauté**. C'est à ce propos que la question du développement de la filière bois énergie a été évoquée, ainsi que tous les impacts qu'elle aurait sur le paysage. Les questions d'évolution des paysages ont été soulevées, que ce soit la fermeture des milieux ou la dynamique de la sapinière dans le mélézin mais aucune demande précise n'a été formulée sur ces sujets.

En général, le plan du guide précédent les satisfait mais ne l'ayant eu sous les yeux que le jour de l'entretien, ils pensent ne pas pouvoir le juger. La structure sous forme de fiches leur convient, mais il est intéressant de noter que **beaucoup ont souhaité pouvoir ouvrir le guide et trouver rapidement une « solution » à leur problème**. Il sera sans doute essentiel de rappeler que les mesures préconisées ne peuvent s'appliquer à tous les cas.

Une forme essentielle

Sur la forme, les personnels apprécient les tableaux et les schémas que contenait le premier guide. Mais un assez grand nombre de remarques ont été faites sur sa mise en page et les textes. Ils l'ont souvent jugé très dense et difficile à manipuler. Ayant peu de temps pour lire, ils demandent le plus de **schémas, de photographies et d'exemples concrets** possibles. Ils ont souhaité que le guide soit **agréable à lire**, notamment écrit plus gros, même s'il devait être plus épais. Si nécessaire, une bibliographie leur permettrait de compléter le thème abordé.

Demandes concernant les aménagements

En ce qui concerne les aménagements, les remarques des personnels des UT dépendent grandement de la **capacité d'initiatives des agents**. Certains trouvent que la partie sur le paysage leur convient et que les grands principes suffisent car ils s'y adaptent. Pour d'autres, les aménagements ne sont pas assez directifs et ils ne peuvent pas mettre en applications les recommandations car elles sont trop générales. Il est donc assez difficile d'en donner une synthèse.

Par ailleurs, le **cloisonnement entre la partie d'analyse et le programme d'action** n'incite pas à faire attention au paysage. Le programme d'action est la partie la plus utilisée et si les personnels ne font que parcourir les autres parties, ils peuvent passer à côté d'enjeux paysagers importants. Lors des entretiens avec les aménagistes, la possibilité d'un **rappel dans le programme d'action**, même rapide, a été envisagée. Il pourrait être fait dans les zones à forts enjeux patrimoniaux, paysagers ou écologiques afin de réduire la séparation évoquée précédemment.

L'ajout de photographies pour agrémenter les aménagements a également été abordé. C'est seulement le cas dans les Alpes Maritimes et il serait intéressant que cela soit généralisé car il est plus facile d'intégrer des notions paysagères si on a le paysage en question sous les yeux.

Formations

Enfin, peu de demandes ont été formulées en matière de formation sur le paysage. Beaucoup ont eu une formation, au moins une fois sur une journée, mais ils reconnaissent que « cela sert

toujours » et seraient intéressés par une autre formation d'une journée sur un thème précis. La demande d'une formation obligatoire a d'ailleurs été faite.

II.2.4. Prise en compte des remarques du public

D'après les personnels, les critiques sont assez rares sauf en ce qui concerne **les pistes,** quelques **coupes** et la **monotonie des plantations**. Selon eux, ces remarques portent davantage sur la gestion passée. En revanche, tous ont abordé les critiques sur les **rémanents** et le fait que le public n'apprécie pas les coupes car la forêt leur semble sale. **Les personnels rejettent la vision que les usagers ont de la forêt**, à savoir un jardin à la française, ordonné, soigné mais naturel.

Ce point souligne que les forestiers ont souvent **très peu expliqué** leurs actions auprès du grand public, et celui-ci connaît à l'heure actuelle très mal les problématiques forestières. **Le thème de la communication externe** va être développé par la suite.

Ces remarques ne reflètent pas forcément ce que pensent réellement les usagers de la forêt mais permettent de donner une première indication d'un autre point de vue.

II.3. Synthèse de l'enquête externe

Les entretiens externes doivent permettre de confronter ce qui a été dit précédemment avec un regard autre que celui de l'Office National des Forêts, voire même du forestier.

II.3.1. Principales remarques des organismes rencontrés

Au cours de ces entretiens, il est apparu que **si la question paysagère est abordée seule, elle est peu évocatrice pour l'interlocuteur qui reste à un niveau conceptuel**. Mais si la question des milieux ouverts ou de la sapinière dans le mélézin est abordée, le paysage devient alors concret.

Dans l'ensemble, il y a eu peu de critiques sur les actions présentes de l'ONF. Les remarques portent surtout sur la gestion passée ce qui corrobore les entretiens internes.

Généralement, une seule personne par organisme a fait l'objet d'une rencontre, ce qui va suivre donne donc seulement un aperçu des avis extérieurs.

Communes forestières

L'Union Régionale des Cofor a soulevé le problème de la **communication externe**. Il semblerait que beaucoup de maires se plaignent du **manque d'information**. Mais le paysage est abordé de façon très subjective et il n'a pas été recommandé de rencontrer les différents représentants départementaux des Cofor car leur avis serait disparate.

Parcs Nationaux du Mercantour et des Ecrins

La zone centrale du Parc des Ecrins couvre un territoire assez peu forestier, cet organisme est donc peu concerné. Mais certains thèmes ont été particulièrement soulevés comme les **risques d'incendies** qui ont fortement augmenté ces dernières années.

Le Parc du Mercantour est davantage concerné par la gestion forestière et critique les **pistes**. D'après les personnels du Parc, non seulement elles sont mal intégrées paysagèrement à cause des **surlargeurs d'emprise**, mais elles entrainent aussi une **fréquentation** de la part du public ce qui **dérange la faune**. Ils rejettent également les **coupes** qui s'en suivent. Les coupes à câble sont mieux appréciées et ils souhaiteraient qu'il y en ait davantage car elles portent moins atteinte au milieu (moins d'érosion et de dérangement de la faune). Les **chablis** sont aussi pour eux une préoccupation importante, en particulier à cause de la **réaction du public à ce sujet**.

Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Queyras

Les remarques ont surtout porté sur les thèmes suivant :

Prise en compte du souhait des communes : comme pour les Communes Forestières, les Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Queyras[2] aimeraient que les souhaits de développement des communes soient davantage pris en compte par l'ONF. Les communes vivent du tourisme et le paysage est une source de revenu.

Dépérissements : ils affectent beaucoup le Verdon mais peu le Queyras. L'impact paysager est important et là aussi les personnels sont démunis.

Fermeture de milieux : elle touche surtout la propriété privée mais en termes de paysage, elle concerne tout le monde. Les élus y sont peu sensibilisés et la population encore moins.

Gestion forestière : aucune critique précise n'a été formulée, si ce n'est la forme géométrique de quelques coupes. Le Parc du Queyras critique quelque peu les pistes à cause de la pénétration qu'elles génèrent.

Dans l'ensemble, les **relations** entre l'ONF et les Parcs **se sont améliorées** avec des documents communs pour la gestion des forêts. Ils se sont d'ailleurs tous montrés intéressés par le guide réalisé.

Centre Régional de la Propriété Forestière

Un organisme démuni : le CRPF a beaucoup de mal à aborder les questions paysagères, en particulier au niveau individuel car les surfaces des propriétés privées sont très petites. On trouve quelques éléments sur les paysages dans les Schéma Régionaux de Gestion Sylvicole (SRGS), mais dans la pratique **ils sont démunis car il n'y a pas de formation**. Pourtant, il semble intéressant au CRPF d'intégrer les questions paysagères en toile de fond, en abordant des questions techniques puis en évoquant dans un second temps le paysage.

Un élargissement à la propriété privée : il semblerait donc que **les enjeux à venir soient en forêt privée** car les surfaces de parcelles agricoles qui se boisent augmentent. Mais ces parcelles n'intéressent ni les propriétaires, ni les Chambres d'Agriculture, ni le CRPF pour le moment.

Enfin, les relations du CRPF avec l'ONF sont très rares mais elles se développent depuis peu avec les Chartes Forestières de Territoire. C'est pourquoi un **élargissement à la forêt privée** est apparu essentiel.

CERPAM et éleveurs

Le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranées (CERPAM), qui travaille avec les éleveurs, est un partenaire technique de l'ONF. Le pastoralisme joue un rôle fondamental dans le maintien de milieux ouverts et donc d'une certaine qualité paysagère. Or, si certains forestiers s'investissent dans la mise en valeur pastorale, beaucoup ont des **idées reçues sur le travail des éleveurs**. Les éleveurs rencontrés confirment cet état de fait. D'avis général, tous pensent que les relations se sont grandement améliorées, et pourtant les forestiers critiquent la gestion actuelle des troupeaux et les éleveurs reprochent les plantations aux forestiers.

Ces entretiens ont également été l'occasion de recevoir des conseils pour mieux guider les forestiers sur des problématiques pastorales.

[2] Le Parc Naturel Régional du Luberon n'a pas fait l'objet d'un entretien car en cours de restructuration.

Fédérations de chasse

Les Fédérations de chasse sont inquiètes à propos de la **fermeture des milieux** car le petit gibier qui est tributaire des milieux ouverts disparaît. Ils apprécient les brûlages dirigés et envisagent d'entretenir certains milieux ouverts.

Fédérations de pêche

Leurs remarques portaient surtout sur la **gestion passée**, mais comme il y a peu de coupes en bords de cours d'eau, les actions de l'ONF ne sont pas sujettes à problèmes.

Association Départementale des Relais et Itinéraires (ADRI)

L'ADRI a pour mission d'entretenir les sentiers de randonnées. Le souci premier de l'ADRI n'est pas le paysage et les **nouvelles formes de tourisme** ont surtout été abordées.

L'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne

L'OFME est un organisme créé en 2001 par les Cofor et le Conseil Régional. Ce n'est pas une structure juridique, mais une convention entre 4 partenaires donnant des missions à l'OFME. A ce jour, **aucune mission n'a été demandée sur le paysage**. Ils travaillent plutôt sur l'exploitation forestière, une des principales préoccupations des communes, et le paysage va avec la prise en compte générale de l'environnement.

Cet entretien a surtout été l'occasion de faire le point sur le développement de la filière bois énergie car l'OFME en est l'animateur régional.

Stations de ski

Au début de l'étude, il a semblé intéressant de rencontrer des gestionnaires de station de ski. Mais leurs relations avec les personnels de l'ONF sont assez lointaines et il y a une **grande disparité dans la gestion** des stations de ski. Il n'y a donc eu que deux entretiens l'un avec le Président d'une société gérant une station et un autre avec un organisme de maitrise d'œuvre et d'ingénierie (MTC ou Maîtrise d'oeuvre et ingénierie en Transport par Câble et aménagement).

Priorité au développement économique : le premier entretien a permis de constater que le développement économique est au cœur des préoccupations des gestionnaires de stations de ski. Celles-ci doivent s'adapter au manque de neige et développer des infrastructures pour y faire face. Mais elles doivent également **diversifier leurs activités car la demande touristique a évolué**. Dans l'ensemble, ils ont eu peu de remarques sur l'impact paysager des pistes ou des remontées mécaniques. Ils préviennent l'ONF en cas de défrichements et les réengazonnements de pistes en été sont obligatoires.

Des difficultés techniques : le deuxième organisme consulté corrobore ces réponses et souligne qu'il est **difficile d'intégrer les pistes ou les remontées mécaniques** car elles doivent répondre à des impératifs techniques.

DIREN

La DIREN a développé des **outils de connaissance** comme les Atlas des paysages. Ils ont également mis en place un observatoire photographique en démarche nationale (Vallées de Duyes, Bléone) ou régionale (Ventoux, Sainte Victoire). Il existe des chargés de mission pour les opérations Grands Sites. D'autre part, les inspecteurs des sites travaillent sur les questions d'aménagements paysagers (parking, accueil, découverte piétonne).

Ils **travaillent** donc **peu sur les actions forestières quotidiennes** en matière de **paysage**.

Ainsi, les actions forestières actuelles de l'ONF soulèvent globalement **peu de remarques** car les travaux lourds réalisés ces dernières années (plantations, création de pistes) ont fortement diminué. Les thèmes récurrents des **pistes** et des **rémanents** ont été soulevés comme lors des entretiens internes.

II.3.2. Apport pour le guide

Suite à cette enquête externe, un **élargissement à un public plus important**, en particulier les **Parcs et la forêt privée**, peut être envisagé car les organismes rencontrés ont accueilli très favorablement le guide. La question des paysages les touche directement.

D'autre part, le guide s'orientera peut être vers un thème de **communication externe** car ces entretiens ont montré à quel point le paysage est l'affaire de tous, et que bien souvent, c'est parce que les actions forestières sont peu expliquées qu'elles sont mal comprises et donc rejetées.

Enfin, des thèmes, comme la **fermeture des milieux,** ont été peu abordés lors des entretiens internes, mais ont été récurrents lors des entretiens externes.

III. Les paysages et les grandes problématiques rencontrés

Un certains nombres de **thèmes** ont été cernés lors des entretiens détaillés précédemment. Les **visites de terrain** avec les personnels des Unités Territoriales qui ont suivi ces entretiens ont permis de les approfondir et les **exemples** en forêt qui ont été vus servent également de **base au guide**. Nous allons donc approfondir ces différentes problématiques, qui font l'objet d'une fiche à part entière ou se retrouvent tout au long du document.

III.1. Des paysages marqués par l'histoire

Les paysages sont la résultante des interventions de l'homme sur la nature et sont un héritage du passé. Les données anthropiques sont donc tout aussi importantes que celles concernant le milieu naturel.

III.1.1. Exode rural d'une population agricole[3]

- **Une pression anthropique très forte**

Le milieu montagnard, avec ses terres ingrates, pentues, son climat rude, n'a jamais été très peuplé et en particulier les Alpes du sud. Cependant, pour subvenir à leurs besoins, les hommes ont exercé une pression agricole et pastorale très fortes. Ces systèmes extensifs nécessitaient de **vastes territoires** et la limite de la forêt a donc été repoussée très haut en altitude, les pâturages s'étendant à perte de vue. **Le bois était récolté dès que possible** et utilisé comme matière première (combustible, fourrage, construction).

La Révolution et l'Empire (XVIII^{è} et début du XIX^{è} siècle) ont été partout le signe d'un **développement économique et démographique**. Dans les Alpes du sud, cet essor a contribué à l'installation de la population en plaine et au doublement des villages. L'élevage s'est véritablement développé et la transhumance s'est organisée. Les **défrichements se sont multipliés dénudant des montagnes** et l'agriculture intensive a fait son apparition.

Paysage vers Luceram, dans les Préalpes de Nice

Ces paysages étaient courant au XIXè siècle : des milieux dénudés, subissant une pression pastorale forte.

[3] Données principalement issues des Atlas des paysages, puis abordées lors des entretiens.

Des traces de l'exode rural

Mais durant le Second Empire, le désenclavement par la création de voies de communication a été à l'origine d'une véritable hémorragie de la population de montagne vers Paris ou les grandes villes avoisinantes. On a assisté à **une mort des villages**, à un **retour vers l'agriculture extensive** et à une économie tournée vers le pastoralisme. A titre d'exemple, du Second Empire aux années 60, le département des Alpes de Haute Provence a perdu plus du tiers de sa population (Atlas des paysages des Alpes de Haute Provence, 2003).

A l'heure actuelle, la zone de montagne de PACA reste très peu peuplée :

Population des 4 départements de montagnes de PACA

	Population (hab)	*Surface (km²)*	*Densité de population (hab/km²)*
Alpes de Haute Provence	139 576	6 954	20
Hautes Alpes	117 000	5 643	21
Alpes Maritimes	1 011 326	4 299	235 (dont 88% dans l'agglomération de Nice)
Var	898 441	6 925	130 (dont 54% dans l'agglomération de Nice)

Source : *Recensement*

Les dernières périodes de l'histoire de la région sont encore perceptibles dans les paysages actuels. On **retrouve de nombreuses traces de ce passé douloureux** avec des villages ruinés en forêt, du patrimoine bâti isolé çà et là, des terrasses de cultures et des murs de pierres sèches sous la végétation.

Village abandonné de Feissal dans le massif des Monges vers Sisteron

Il semble donc intéressant, afin de redécouvrir ce passé, de **mettre en valeur ce patrimoine**. Des préconisations en ce sens peuvent être **intégrées dans une fiche**.

III.1.2. Les reboisements de la RTM

Suite à la déforestation massive des montagnes, des crues torrentielles de grandes ampleurs ont conduit les pouvoirs politiques du Second Empire à intervenir. L'Etat a racheté les terrains dans les zones d'érosion pour des raisons de sécurité publique et des travaux de grande ampleur ont débuté : de 1882 à 1914, l'Etat acquiert **342 000 ha** que le service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) **reboise ou engazonne**. Il entreprend également la correction de 1500 torrents et le contrôle de plus de 100 glissements de terrain et couloirs d'avalanche.

Le **Pin noir** a surtout été l'essence de reboisement des Préalpes sur les marnes noires, qui affleurent sur environ 200 000 ha. Le **Mélèze** et le **Pin à crochets**, en adret, ont servi plus haut en altitude. Ces phases de reboisements ont profondément changé les paysages : en quelques dizaines d'années, les versants déboisés et érodés se sont transformés en des **forêts constituées très souvent d'une seule essence**.

Reboisements RTM à Saint-André-les-Alpes

Source : *RTM*

Photographies réalisées en 1887 puis en 1997.
Ici, du Pin noir a été planté.

Reboisements RTM à Colmars

Source : *RTM*

Photographies réalisées en 1898 puis en 1933.
Les reboisements ont ici été faits en Mélèze.

Comme nous l'avons vu, le public reproche aux forestiers le **monospécifisme** des peuplements. Il semble essentiel de proposer **une fiche** avec des préconisations pour **diversifier les paysages,** en particulier en vision de près et interne de la forêt.

En outre, de même que précédemment, on retrouve des vestiges de ce passé à travers les seuils en pierres sèches dans les torrents ou des cabanes et des pépinières en pleine montagne, Il convient de noter que ces reboisements ont été réalisés en parallèle à la déprise agricole ; ils l'ont suivi plus qu'ils ne l'ont provoqué.

A l'heure actuelle, **la majeure partie des forêts domaniales** de la zone de montagne de PACA sont des forêts issues de la RTM, ce qui a des conséquences importantes sur la gestion.

III.2. Les paysages forestiers des Alpes du sud

III.2.1. Le renouvellement des forêts RTM de Pin noir

Les peuplements de Pins noirs installés sur les marnes sont emblématiques dans les Alpes du sud.

Forêt domaniale de Haute Bléone vers Digne

Robines noires et Pin noir, un paysage courant dans les Préalpes qui rappelle le travail de la RTM.

Les conséquences actuelles de la gestion passée

A l'origine, ces forêts ont été aménagées en **futaie régulière**, car surtout issues de plantations RTM. Or, les forestiers ont souvent été très prudents aux cours de leurs interventions et le **retard pris dans le renouvellement** est important. Certaines parcelles n'ont par exemple jamais été éclaircies faute d'accès. De grandes surfaces doivent donc être régénérées sur une courte période. Malheureusement, les coupes ont du mal à être vendues car le seul débouché est la papèterie à Tarascon.

Ces forêts sont équiennes et régulières, les peuplements instables et les écosystèmes encore fragiles (VALLAURI, 1999). Comme ces peuplements arrivent à leur terme, ils sont fréquemment **infestés par le gui** qui se propage sur de grandes surfaces et assez rapidement. L'ouverture par coupe d'ensemencement d'un peuplement infesté par le gui favorise l'infestation sur les semenciers sélectionnés.

Vers de nouveaux paysages

Heureusement, la restauration des sols semble être assurée et une dynamique naturelle s'est mise en place en de nombreux endroits. On peut dire que le Pin noir a joué son rôle et qu'une **deuxième phase de régénération s'amorce souvent**. Pour l'instant, la canopée est constituée par cette seule essence, avec en sous-étage des semis de Pin noir ou des espèces comme le Chêne pubescent, le Hêtre, l'Erable à feuille d'Obier ou l'Alisier blanc (VALLAURI, 1999).

Mais lors des ouvertures, il faut aussi prendre en compte les risques de reprise d'érosion, l'état sanitaire des peuplements, la dynamique naturelle et le contexte économique. Des études ont été menées pour savoir comment renouveler ces peuplements[4].

Dans la pratique, les interventions se font en fonction des enjeux. Lorsque les enjeux de protection sont forts ou si la coupe peut être mobilisée facilement, les **peuplements sont ouverts par bouquets**, les ouvertures devant être suffisamment fortes pour permettre la régénération. Si aucun enjeu n'a été soulevé et que le peuplement est difficilement accessible, aucune intervention ne se fera ou seulement des interventions minimales.

Dans l'ensemble, les consignes sont de **favoriser la dynamique naturelle**, à savoir la chênaie supra-méditerranéenne ou la hêtraie montagnarde. Si le Pin noir se régénère bien, il sera favorisé et éclairci. Si ce sont des feuillus sous forme de taillis qui prennent le relais, rien ne sera mis en œuvre pour favoriser le Pin noir. Enfin, si une simple strate arbustive s'installe et qu'elle permet un maintien du sol, elle est également laissée en place.

Les paysages vont donc **considérablement évoluer**. A court terme, les coupes auront un impact et ne manqueront pas de faire réagir le public qui s'est habitué à ces forêts. A moyen et long termes, certaines forêts de Pin noir vont se maintenir mais dans bien des cas, elles deviendront des peuplements mélangés feuillus-résineux ou des taillis en alternance avec des landes arbustives.

Confirmant les entretiens internes, il semble effectivement important de **traiter** tous ces éléments dans une **fiche à part entière**, que ce soit l'intégration des **coupes** (forme, surface), la **diversification** de ces peuplements (mélange d'essences et de strates, mise en valeur du patrimoine) et **l'évolution des paysages**.

III.2.2. La gestion du taillis en affouage

Un regain d'intérêt

Les taillis de Chêne pubescent et de Hêtre alternent avec les peuplements de Pin noir dans la zone des Préalpes. Ils sont fréquemment traités en affouage pour le bois de feu. Pendant longtemps, la pression d'affouage a été très forte aves des rotations de 20 ans environ et des baliveaux étaient conservés pour préserver la forêt, c'est-à-dire que quelques tiges étaient gardées dans le taillis.

Puis la pression affouagère a diminué avec l'exode des populations. Actuellement, la rotation est de 40 ans et la coupe pratiquée est une coupe rase sur une surface qui peut aller jusqu'à 60 ha. Mais depuis peu, **la pression affouagère est à nouveau croissante** en lien avec la hausse du prix des énergies.

En pratique, l'agent délimite le contour général de la coupe et la commune la partage en lots de volumes égaux en fonction du nombre d'affouagistes. Ceux-ci ont deux ans pour exploiter leur coupon. Des consignes leur sont données comme de laisser les arbres remarquables ou les fruitiers (sorbiers, pommiers, poiriers). Le maintien de baliveaux peut aussi faire partie des consignes pour éviter de perturber les affouagistes qui y sont habitués. Mais cette pratique est contestée dans le Chêne car souvent les baliveaux sèchent ou se cassent quelques années après coupe. En outre, si le balivage réussit, il oriente le taillis vers une futaie, ce qui n'est pas l'objectif initial. Il a été abandonné dans bien des cas.

[4] Rey, F. (coordinateur), *Guide de gestion des forêts de protection contre les risques naturels dans les Alpes du sud*, Cemagref.

Coupe de taillis en FC de Cruis vers Forcalquier

Ce taillis a été exploité il y a 5 ans et les baliveaux conservés à l'époque ont séché depuis. Ces arbres morts affectent la vision de près de la forêt.

Certains taillis sont furetés et il est demandé aux affouagistes de couper une tige sur quatre. Cependant, comme la population est très peu forestière, ce type de coupe est assez rare.

Un impact des coupes sur le paysage

D'une part, les contours de la coupe sont souvent **géométriques** et s'intègrent mal dans le paysage. D'autre part, comme les affouagistes ont deux ans pour exploiter leur coupon, de **petites bandes** sont coupées de-ci de-là dans la parcelle. Certes, le taillis rejette rapidement de souche et au bout de quelques années, la coupe s'atténue, mais comme ces peuplements sont régulièrement renouvelés, il n'est pas rare que lorsqu'une parcelle a « cicatrisé », celle d'à côté passe à son tour en coupe.

Enfin, on peut noter qu'avec la dynamique feuillue, les peuplements de taillis de Chêne et de Hêtre seront de plus en plus répandus, les paysages qui leur sont associés seront donc plus fréquents.

Une fiche sur l'intégration des coupes de taillis, affouagères ou non, semble donc essentielle. Comme pour les forêts de Pin noir, des éléments sur l'intégration des coupes en vision de près comme de loin ont été **demandées par les personnels de l'ONF** et les **visites de terrain ont confirmé ce besoin**. La fiche peut aussi inciter à de la **formation** auprès des affouagistes.

III.2.3. Le Mélèze, une essence en sursis ?

Une essence appréciée

Si le Pin noir est emblématique dans les Préalpes, le Mélèze l'est tout autant dans la zone alpine. Il représente actuellement 25% des essences de cette zone car il a été favorisé lors des reboisements RTM dans les Alpes de Haute Provence, puis, suite à la déprise agricole et de par son caractère pionnier, il a colonisé de grandes surfaces de pâturage dans les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes.

Depuis, il a été favorisé pour plusieurs raisons :

- Des **qualités de bois d'œuvre** : c'est une des rares essences à être valorisée localement.

- Une essence adaptée au **pastoralisme** : son couvert léger permet un pâturage précoce et tardif en sous bois.
- Une **protection des biens et des personnes** : le Mélèze une essence longévive qui possède une écorce épaisse. Il résiste donc bien aux chutes de pierre.
- Des **qualités paysagères** : la couleur de son feuillage en automne et au printemps a rendu célèbres les forêts des Alpes du Sud et il ainsi est devenu un élément du patrimoine naturel à part entière. Les touristes et les habitants aiment se promener dans les hautes futaies de Mélèze, tout comme ils apprécient les gros bois que l'on peut y trouver.
- Une essence adaptée au **domaine skiable** : comme il perd ses aiguilles, sa couleur claire en hiver permet une meilleure intégration des pistes de ski et des remontées mécaniques. En outre, les skieurs le préfèrent au Sapin car la neige ne s'accumule pas dans le feuillage et ne tombe pas par paquets. Enfin, c'est une essence longévive qui permet des passages en coupe moins fréquents sur ces secteurs très fréquentés.

Tous ces arguments expliquent l'importance actuelle des mélézins et l'attachement de la population à leur égard.

Mélézin en forêt communale d'Aiguille dans le Queyras

Le Mélézin a une très bonne productivité dans le Queyras et est bien valorisé. Il est aussi très apprécié pour ses qualités paysagères.

Vers une régression des mélézins

Le Mélèze est une **essence pionnière**. Actuellement, il est colonisé par le Sapin sur des surfaces très importantes, celui-ci profitant de l'ambiance forestière générée par le Mélèze. Plus haut en altitude, il est colonisé par le Pin cembro. Ailleurs et en marge de l'aire, il est souvent en mélange avec d'autres essences comme le Pin sylvestre (Queyras, Briançonnais) ou le Pin à crochets (Queyras) ou le Pin noir (Ubaye).

Une étude a été réalisée en 2000 par la CRAT (Cellule Régionale d'Appui Technique de l'ONF) et elle prévoit la **quasi disparition** du Mélèze si les forêts évoluent vers leur stade climacique. Il serait cantonné aux **couloirs d'avalanches** et aux **pré-bois d'altitude**, c'est-à-dire **4%** de la surface contre 25% actuellement. Ce serait un changement majeur, à long terme, du paysage des Alpes du Sud.

Un renouvellement des peuplements

Des choix à faire

La période actuelle est une période charnière. La plupart des peuplements **sont équiennes et régularisés**, avec des essences diverses en sous-étage. En fonction du scénario d'évolution, les forestiers doivent choisir entre le maintien artificiel du Mélèze et sa disparition dans la zone concernée. Ils tentent dans la plupart des cas de bloquer la dynamique naturelle en éliminant les semenciers de Sapin ou de Pin cembro et en éradiquant la régénération de ces essences. Mais si cette régénération est trop présente, les gestionnaires laissent le peuplement évoluer naturellement. En forêt communale, les élus sont consultés sur la démarche à suivre mais bien souvent, le forestier peut mettre en avant les atouts justifiant le maintien du Mélèze.

Une **fiche à part entière** sur le Mélèze semble donc importante. Elle doit, entre autres, proposer des arguments qui peuvent être mis en avant auprès des élus, et ce afin de conserver ces peuplements.

La régénération du Mélèze peut en effet être coûteuse et il faudra confronter les avantages que présente cette essence aux contraintes économiques.

Une régénération qui nécessite des interventions lourdes

D'une façon générale, la régénération de Mélèze est **difficile et aléatoire**. A l'état naturel, les semis colonisent des zones nues. Ils ont besoin d'un substrat aéré et d'une alimentation en eau suffisante et même si ces conditions sont réunies, le taux de germination est faible.

Ces forêts sont maintenant aménagées en futaie irrégulière par bouquet ou parquet. Les coupes pratiquées sont des coupes d'ensemencement qui laissent environ 20 à 30% du couvert, c'est-à-dire 60 à 200 m3/ha. Les surfaces sont au plus d'un hectare. Puis, dans bien des cas, un **décapage** est réalisé sur 35 à 50% de la surface, par placeaux : 30 cm d'épaisseur d'herbe et de terre sont enlevés sur 2m à 3m de long et de large, poussés à la descente. On obtient donc un bourrelet qui est très marquant en vision interne. La pelle mécanique permet un travail plus fin que le bulldozer et est de plus en plus souvent employée. Il faut de **5 à 15 ans pour que la zone cicatrise**.

Décapage en forêt communale de la Condamine vers Barcelonnette

Ce décapage a été réalisé en plein au bulldoser en 2001,.

La méthode des décapages a pour l'instant donné d'excellents résultats, moyennant une mise en défens de la zone régénérée, mais n'est pas sans conséquences sur le paysage. Des **plantations** remplacent donc le décapage en zone de sensibilité paysagère forte.

Toutes ces interventions, **décapages** suivis ou non de **plantations**, peuvent marquer le paysage de près à court terme. Il est donc intéressant de faire figurer ces éléments dans la fiche sur le Mélèze afin de sensibiliser le forestier à la prise en compte du paysage après coupe. En outre, comme pour les peuplements précédents, des préconisations sur **l'intégration des coupes de régénération** doivent figurer dans cette fiche car des demandes ont été faites en ce sens.

III.2.4. La sapinière

Comme il a été décrit plus haut, le Sapin recolonise actuellement son aire naturelle. Il est généralement traité en futaie irrégulière ou jardinée. Les peuplements sont **souvent** très **denses**, les **coupes** ont donc **très peu d'impact en vision éloignée** car il reste encore beaucoup de bois sur pied après coupe. En outre, cette essence est extrêmement dynamique et le peuplement est refermé en 3 ans. Par exemple, la sapinière de la forêt domaniale du Boscodon vers Embrun croit de 6 à 10 m3/ha/an. Ce n'est évidemment pas le cas de toutes les sapinières.

Sapinière de la forêt domaniale du Boscodon

Sapinière climacique de 850 ha très fréquentée en raison de l'Abbaye.

Ci-dessus, le peuplement avant coupe, très fermé.

Ci-contre, la Sapinière 2 ans après coupe. Les semis sont très dynamiques et le peuplement est presque refermé

Les coupes dans une sapinière ne posent pas de problèmes, mais à terme, ce type de peuplement couvrira peut-être des surfaces très importantes, sans doute en mélange avec le Hêtre ou d'autres feuillus qui effectuent une remontée biologique. Ces hautes futaies très appréciées en été pour leur fraîcheur pourront poser **quelques problèmes en vision interne** car on peut rapidement y ressentir une **impression d'étouffement**. Leur **densité et leur homogénéité** pourront éventuellement être reprochées aux forestiers.

Ceci doit être modéré car récemment des sapinières de basse altitude sont sujettes à des dépérissements. Ce phénomène est décrit plus loin.

Une **fiche** traitant de **la vision interne de la sapinière** semble donc utile pour diversifier ces peuplements, par exemples par des **ouvertures sur un panorama** ou par le **maintien d'arbres remarquables**.

Ainsi, les peuplements des Alpes du sud sont en pleine évolution et ceci a été largement évoqué lors des entretiens. La gestion forestière passée a une influence très importante sur les peuplements d'aujourd'hui et donc sur les paysages comme nous allons le voir.

III.3. Une gestion forestière délicate

III.3.1. L'exploitation en montagne

L'exploitation en zone de montagne est rendue plus difficile pour bien des raisons. Elle est techniquement plus compliquée à cause de la pente et de l'hétérogénéité du milieu. Celui-ci est également plus fragile et l'érosion est un problème majeur.

A cause de ces contraintes techniques, l'exploitation des forêts de montagne connaît des difficultés économiques. La prise en compte du paysage est plus complexe car la visibilité est accrue en raison de la pente et des vis-à-vis.

Les stigmates des pistes

Il a été très fréquemment question des pistes lors des entretiens. Dans les années 1980, des fonds européens (FEOGA, Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) ont été débloqués pour permettre la création du réseau de desserte en forêt. Profitant de cette source de financement, l'Office National des Forêts a ouvert **un nombre très important de pistes sur une courte période** sans pratiquement prendre en compte le paysage. La méthode employée était simple : après avoir déterminé la zone à desservir et les points de passage obligés, la pente était mesurée au clisimètre et la piste tracée. **Les personnels le reconnaissent eux-mêmes, le paysage n'étaient pas du tout une préoccupation**.

Les visites de terrain ont confirmé que les sur-largeurs d'emprise sont fréquentes, rendant visibles les terrassements. La régularité de l'implantation des lacets artificialisent également les paysages.

Route forestière vers Puget Théniers dans le Var-Esteron

Ce zèbrage des versants est extrêmement fréquent : lacets réguliers, sur-largeurs…

Actuellement, beaucoup moins de pistes sont ouvertes car les massifs sont assez bien desservis et il y a moins d'attribution de crédits. Mais des pistes DFCI continuent à s'ouvrir ou prolongent celles qui existent.

Concernant les traines de débardage, elles ont une emprise moins grande et se referment seules par la suite, elles marquent donc moins le paysage.

Suite aux **nombreuses demandes** qui ont émanées au cours des entretiens à l'ONF et auprès des organismes extérieurs, et après **confirmation sur le terrain** de l'impact des routes forestières sur le paysage, une **fiche** rappelant l'ensemble des techniques qui peuvent permettre **d'intégrer ces ouvrages s'impose**. Il est nécessaire de souligner que la prise en compte du paysage doit se faire de la **conception** de la piste (choix du tracé, largeur d'emprise) à sa **réalisation** (maintien de peuplement en aval, végétalisation des talus ou vieillissement artificiel).

Les coupes à câble

Un regain d'intérêt

L'exploitation par câble trouve tout son intérêt en montagne. Cette méthode est utilisée de façon hétérogène selon les départements. Les Alpes de Haute Provence et les Hautes Alpes l'utilisent assez peu alors que les Alpes Maritimes l'intègrent comme une exploitation classique[5].

Le câble présente de nombreux avantages : la faune est moins dérangée, il y a moins d'érosion, des coupes peuvent être faites dans des zones inaccessibles, il est possible de travailler sur un terrain enneigé. On peut prévoir son développement : par exemple, le Parc National du Mercantour accepte les coupes en zone centrale seulement si elles sont à câble. Par ailleurs, les techniques évoluent et sont de plus en plus performantes. Les coupes à câble sont donc en **pleine évolution** et les forestiers les redécouvrent.

[5] Il existe dans ce département un soutien politique du Conseil Général qui finance l'installation du câble (6 à 7€/m3). Cela compense partiellement la différence de coûts, en moyenne de 10 à 15€/m3, entre une exploitation classique et une exploitation par câble. Mais ce soutien permet également de réapprendre à utiliser le câble et incite la création d'entreprises. A l'heure actuelle, trois ou quatre entreprises locales ou extérieures se relayent.

Conséquences sur le paysage

Les deux types de câbles employés, le câble mât et le câble long, fonctionnent sur le même principe. Une route forestière est nécessaire pour évacuer les bois de la place de dépôt mais il n'y a pas d'ouverture de traines de débardage car le câble les remplace : un câble pêcheur est tiré perpendiculairement à la ligne de câble, en courbe de niveau et peut prendre des bois jusqu'à 70m environ.

Cependant, comme les coûts d'exploitation par câble sont plus élevés que ceux par tracteur, il est nécessaire de **sortir un volume assez important** avec des produits de qualité. Il faut également établir un diagnostic préalable et il parait opportun que les aménagements recensent les coupes qui pourraient être exploitées par câble.

Dans l'ensemble, le câble mât est de plus en plus souvent utilisé car il permet une plus grande souplesse. Généralement, plusieurs petites coupes à câble sont faites en déplaçant le mât. **L'emprise est faible, 3 à 4m**, et sauf dans l'axe de la coupe, **elle se voit très peu**.

Coupe à câble dans la Vésubie

Même dans l'axe de la coupe, on devine à peine l'emprise du câble.

Cependant, les exploitations par câble peuvent également avoir des conséquences sur le paysage. Même si l'emprise est faible, les **réseaux de lignes** peuvent poser des problèmes car sur une faible surface, une succession de tracés rectilignes est visible.

Même si aucune demande n'a été faite en ce sens, une **fiche à part entière** sur le **débardage par câble** peut permettre de donner les **avantages** d'un tel débardage **sur le paysage** et des **préconisations pour limiter** les impacts paysagers des réseaux de lignes.

III.3.2. Le bois énergie, une filière à construire

Le bois énergie est considéré depuis peu comme une des alternatives possibles aux sources d'énergies actuelles et une solution aux problèmes de gestion forestière. Qu'en est-il dans les Alpes du Sud ? **Quelles seraient les conséquences sur le paysage ?**

Une demande faible mais croissante

Actuellement, de plus en plus de communes ont des projets de chaudières à bois : depuis fin 2003, le nombre de projets est passé de 20 à 100. Récemment, une réelle volonté politique de développer la filière bois énergie est apparue et par exemple, l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne a mis en place des relais départementaux, Chargés de Mission ayant pour rôle d'informer les élus locaux et de promouvoir le bois énergie. Par ailleurs, le Conseil Général des Alpes Maritimes a financé une étude pour évaluer la ressource dans le département. L'Office National des Forêts a estimé que 100 000 m3 pouvaient être mobilisés en forêts soumises.

Les volumes à mobiliser, et donc les **coupes à pratiquer**, dépendront beaucoup de la **demande**. L'impact sur le territoire sera différent suivant la quantité demandée mais il est possible que le développement du bois énergie ait des conséquences sur le paysage. Les peuplements de faibles valeurs ne manquent pas (Pin sylvestre, Pin noir, …) et la desserte est bonne dans certains départements, ce qui incite à développer cette filière.

Des impacts sur le paysage

Selon le type d'exploitation, les conséquences sur le paysage seront variées.

Développement modeste de la filière

Si la filière se développe modestement, on peut imaginer que les sous-produits d'exploitation, en particulier les rémanents de coupe, seront broyés et que la grume aura la même destination qu'actuellement. Les rémanents à eux seuls représentent 10 à 12% du volume total, ce qui n'est pas négligeable. Il est possible qu'il n'y ait **pas davantage de coupes qu'à l'heure actuelle** et l'**impact paysager ne serait pas très important**.

Multiplication des coupes :

Il est également possible que le nombre de coupes se multiplie et que des coupes qui ont des difficultés à se vendre puissent être réalisées grâce au débouché bois énergie. Dans ce cas, **une reprise de l'activité forestière** aurait des **conséquences sur le paysage** et la population, peu habituée aux coupes, ne manquerait pas de réagir si elles se multipliaient.

Développement important de la filière

On pourrait aussi envisager des **coupes rases** mécanisées sur de **grandes surfaces** de peuplements sans valeur. De nouvelles **ouvertures de pistes** seraient même envisageables. Ce type d'exploitation aurait des conséquences d'une toute autre ampleur.

Ainsi, même si le bois énergie n'en n'est qu'à ses balbutiements, il peut avoir des conséquences sur la gestion des peuplements de montagne, et donc sur le paysage. Mais la plaquette forestière est un produit relativement cher et celle de montagne le sera sans doute encore davantage. La filière qui va se développer sera peut-être seulement locale avec un impact limité. L'évolution actuelle est lente et donc **l'impact à court terme est négligeable**.

Une **fiche à part entière** peut donner quelques scénarios d'évolutions de la filière bois énergie ainsi que leurs **conséquences possibles sur le paysage**. Le but de cette fiche est de rappeler que l'acquisition de reflexes peut permettre de s'adapter aux évolutions futures et de répondre à la demande de personnels qui ont souhaité **davantage de nouveauté** dans la guide.

III.3.3. Impact écologiques et paysagers des dépérissements

Principaux peuplements concernés

Depuis la canicule de 2003 et les sécheresses répétées qui ont suivies, des dépérissements massifs ont touché des peuplements forestiers dans toutes les Alpes du Sud.

Le **Pin sylvestre** est l'essence la plus touchée, avec des mortalités d'arbres et des dépérissements de branches. Le département des Alpes de Haute Provence est le plus concerné par ce type de dépérissements, surtout dans les Préalpes de Digne et Castellane. Pour ce département seul, 3 800 ha ont été complètement détruits. Ailleurs, dans les Hautes Alpes, le Gapençais est touché ainsi que la moitié nord des Alpes Maritimes (NORMAND, 2005).

Les **sapinières** sont également fortement affectées. Les Alpes Maritimes sont particulièrement touchées par ce phénomène. Pour certaines communes de la Vésubie ou les Préalpes du Cheiron, les dépérissements sont de l'ordre de 30 à 50%. Les arbres subissent des dessèchements de cimes ou sont guités, ce qui entraine leur mort. Bien souvent, on estime que la limite altitudinale du Sapin est de 1300m en ubac à 1500m en adret (DRA-SRA, 2006).

Les **feuillus** ont quant à eux été peu endommagés. Le Chêne blanc a connu un épisode de jaunissement foliaire précoce en 2003 sur l'ensemble des départements, phénomène encore d'actualité dans le Var mais les mortalités sont limitées (NORMAND, 2005).

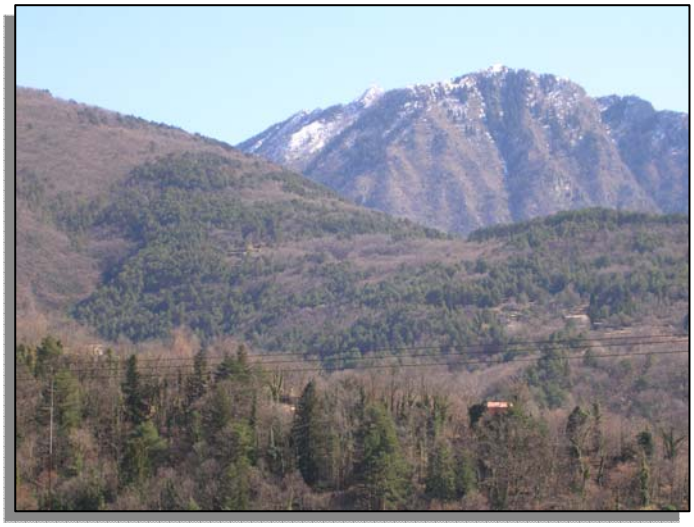

Dépérissements de Sapin en forêt communale de Roquebilière dans la Vésubie

Les dépérissements affectent de grandes surfaces en Vésubie et sont ici mal perçus. Le Conseil Général finance des exploitations de sauvetage.
Des feuillus prennent le relais en sous étage.

Des forestiers démunis

Ces dépérissements ne sont pas sans poser des questions pour le paysage. Quand ils sont limités mais en face d'une ville moyenne ou d'un village, la population s'interroge parfois. Or, les **raisons de ces dépérissements sont mal connues** et sans doute multiples. On ne peut savoir s'il

s'agit d'un phénomène ponctuel ou si les surfaces concernées vont encore augmenter considérablement.

Pour l'instant, le public comprend lorsque les gestionnaires expliquent qu'il s'agit d'un phénomène naturel, quelle qu'en soit la cause. Or, **ces paysages sont peut-être amenés à évoluer de façon importante** et la population n'envisage pas pour l'instant un changement d'essence.

En outre, les maires demandent parfois une coupe mais certaines zones sont difficilement accessibles ou les surfaces concernées trop importantes. A l'heure actuelle, les personnels de l'ONF n'ont pas de consignes concernant ces dépérissements et chacun agit au coup par coup en fonction du contexte local.

A la demande des personnels, une **fiche** sur les dépérissements doit donc apparaitre dans le guide. Les préconisations peuvent surtout inciter à **doser les interventions** et à rester **prudent**. L'**information** auprès des élus et du public peut également être mise en avant.

III.3.4. Impacts paysagers des chablis

Les forêts de montagne sont plus sensibles au chablis car le climat y est capricieux (vent, neige) et les sols fragiles (pente, érosion). Les peuplements sont donc moins stables qu'en plaine. Par ailleurs, les forêts de la zone d'étude sont souvent **régularisées** et beaucoup **arrivent à leur terme**. Il est donc possible que les chablis soient plus nombreux à l'avenir.

En outre, si par le passé les arbres à terre étaient récoltés, ce n'est plus le cas à l'heure actuelle. Selon le Parc National du Mercantour, la population n'a pas du tout l'habitude de ce type de paysage et se posera sans doute des questions.

Suite à la **demande du Parc du Mercantour et aux visites de terrain**, il semble intéressant de faire figurer ce phénomène propre à la forêt de montagne dans le guide, soit **dans une fiche** en tant que telle, soit en **l'intégrant dans une autre fiche**.

Les Alpes du sud sont effectivement devenues très touristiques et cet afflux de regards nouveaux peut aussi avoir des conséquences sur la gestion des forêts.

III.4. Des paysages et une nature très prisés

III.4.1. Des montagnes qui attirent

Si les Alpes du sud ont connu un exode massif de sa population aux XIX^{è} et XX^{è} siècle, il n'en n'est rien maintenant. Le développement des tourismes blancs et verts a bouleversé l'économie locale et donc les paysages.

En effet, cette nature si ingrate et hostile est devenue un centre d'attraction pour une population citadine. Comme nous l'avons dit, un des éléments communs d'appréciation des paysages est la variété : **les Alpes du sud offrent des paysages d'une variété exceptionnelle** : variété de texture (roche, forêt, champs), variété de couleur (couleur de la roche, de la végétation), variété de lumière inhérente à la zone de montagne et méditerranéenne.

En quelques kilomètres et sans transition, la Provence rencontre la montagne, la lavande côtoie les mélèzes. Cette dichotomie entre les deux milieux est surtout liée au climat et les oppositions de versants sont extrêmement marquées. Par exemple, le versant nord de la Montagne de Lure, située au sud est de Sisteron, est abrupt et donne une impression de

montagne alors que le versant sud est beaucoup plus doux, ouvert, offrant une ambiance méditerranéenne.

FC de Cruis en versant sud de Lure

FD du Jabron en versant nord de Lure

Taillis de Chêne blanc et de Hêtre

Futaie régulière Hêtre, alternant avec celles de Pins noir

Chaque petite vallée, selon son orientation, sa géologie et son histoire, possède un paysage propre. A l'échelle d'un territoire, cette variété attire les touristes. Quelques zones très fréquentées peuvent être citées : dans la zone alpine, on peut trouver la barre des Ecrins avec notamment le Pelvoux, le lac de Serre Ponçon, la falaise de Céuze ou les cascades de glace de la Freissinières, des érosions spectaculaires comme la Casse déserte de l'Isoard, le cône de déjection du torrent du Boscodon, les cheminées de fée de Théus, les tufs et fontaines pétrifiantes de Réotier ou encore tout le Queyras et le Mercantour, en particulier l'Ubaye, la Tinée et la Vésubie. Dans la zone des Préalpes, les gorges du Verdon, de Trévans, de La Méouge sont également très réputées. Les cartes des différents statuts de protection sont disponibles en **ANNEXE 5**.

Enfin, pour bien souligner l'importance du tourisme dans les Alpes du sud, il suffit de donner un chiffre : **80% du chiffre d'affaire des Hautes Alpes provient du tourisme**. Or, cette activité réside essentiellement dans la **qualité des paysages**.

III.4.2. Influence du public sur la gestion

Stations de ski et peuplements forestiers

Le tourisme d'hiver a connu un essor dans les années 1960 à 70 et a été une **révolution locale**. Les sports d'hiver ont développé l'économie des villages et transformé un milieu voué aux **activités agricoles à des activités de services**.

Depuis 30 à 40 ans, les stations de ski se sont multipliées et ont beaucoup fait évoluer les paysages. On trouve donc à l'heure actuellement **plus de 25 stations dans les Hautes Alpes, 11 dans les Alpes Maritimes et autant dans les Alpes de Haute Provence**. Certaines sont seulement des stations-villages mais d'autres comme Isola 2000 ou Serre Chevalier attirent beaucoup de monde et sont très dynamiques.

L'impact de ces stations sur le paysage se voit hiver comme été et le souci d'intégration paysagère ne s'est fait que depuis les années 1980[6]. Le domaine skiable traverse bien souvent les massifs forestiers, des mélézins, et **les tranchées des pistes et des remontées mécaniques** sont **difficiles à intégrer** car les contraintes techniques sont prioritaires, comme il a été évoqué lors des entretiens. Ceci donne un effet de « laniérage » (ONF, 1981). Les ouvertures en ligne droite contrastent avec les courbes naturelles, elles sont très visibles surtout dans une forêt dense et sombre. Heureusement, le couvert clair du Mélèze atténue ce phénomène, ce qui incite les élus à agir en sa faveur.

Station de ski des Orres vers Embruns

Jusqu'à présent, les skieurs réagissent très peu aux impacts paysagers des pistes de ski car ils voient surtout l'utilité de ces équipements. Mais récemment, la fréquentation liée uniquement au ski a évolué vers un tourisme blanc. Les touristes skient maintenant bien souvent seulement une demie-journée et se tournent vers **d'autres activités** comme les randonnées ou la découverte du patrimoine local. Ainsi, il est parfaitement envisageable que la population change d'opinion et exige une **qualité paysagère accrue**, non seulement en matière d'urbanisme mais aussi au niveau des massifs forestiers.

Il est donc essentiel que les forestiers anticipent cette demande et ces mutations des modes de fréquentation. Pour l'instant, ces forêts ont subi peu d'interventions sylvicoles car le Mélèze

[6] Voir à ce sujet les ouvrages de Bernard Fischesser.

est une essence longévive. Les aménagements prévoient quelques mesures comme l'allongement de la durée de régénération, le maintien de certaines plages boisées, mais le **renouvellement à long terme** ou **une gestion commune entre les domaines skiables et forestiers n'existent pas encore**.

Par ailleurs, des études et des réalisations ont été faites pour protéger les semis de Mélèze du ski hors piste. Cette pratique est en pleine expansion car une partie des touristes est demandeuse de loisirs en pleine nature. Si le renouvellement du mélézin semble poser moins de problèmes maintenant[7], on pourrait envisager que cette pratique se généralise et que les stations de ski deviennent **un grand parc proposant de multiples activités de plein air**. Toute la question de la **place de la forêt** et de **sa gestion** se poserait bien d'avantage encore.

A la **demande des personnels et suite aux visites de terrains**, une **fiche sur la gestion des peuplements en domaine skiable** doit figurer dans le guide. Elle peut comporter les éléments décris précédemment : intégration des pistes de ski et des remontées mécaniques, incitation au renouvellement des peuplements, diversification des forêts, accompagnement des évolutions du tourisme.

Un tourisme estival basé sur la qualité des paysages

Le **tourisme estival** apporte un flux de population peut-être aussi important que le tourisme hivernal. La répartition de ces touristes est plus diffuse et il s'agit d'une clientèle plus familiale. Leur souhait est de découvrir une nature et une culture locale mais si la demande est aux activités de plein air, cette population veut une **nature sécurisée et entretenue**. Les forestiers se sont adaptés et certaines coupes ne sont pas réalisées en pleine saison touristique pour éviter de choquer les promeneurs, comme cela a été évoqué précédemment lors des entretiens internes.

Par ailleurs, ce public n'a pas connu les évolutions des paysages et croit que les forêts sont naturelles et présentes depuis toujours. Ce regard sur les paysages, en particulier ceux forestiers, peut entrainer des **conflits**. Dans des vallées comme la Clarée ou la Vallouise dans le massif des Ecrins, les maires refusent parfois les coupes sous la pression d'associations ou d'une partie de la population, alors que le renouvellement des peuplements devient de plus en plus pressant.

Il semble donc essentiel de rappeler dans le guide **l'intérêt d'expliquer les interventions** en forêt, que ce soit pour des raisons de sécurité, des raisons sanitaires ou pour la pérennisation de la gestion. Il semble également important de **rassurer le forestier sur le bien fondé de ses actions**. Ce thème de la communication externe répond également à des demandes de la part des **Cofor** et des **Parcs Naturels Régionaux**.

Mais si ces paysages variés attirent, la fermeture des milieux et la banalisation de ces paysages peuvent leur porter atteinte.

[7] Des protections sont maintenant installées, on peut citer à ce sujet les travaux de C. Guyesse.

III.5. La gestion des milieux ouverts

III.5.1. Une régression des milieux ouverts

Ces dernières années, avec la baisse de la pression agricole, la **forêt gagne des surfaces importantes**. D'après l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne, la forêt connaitrait une extension de l'ordre de 1% par an en surface. La carte ci-dessous montre que la zone d'étude a connu une des plus fortes augmentations du taux de boisement :

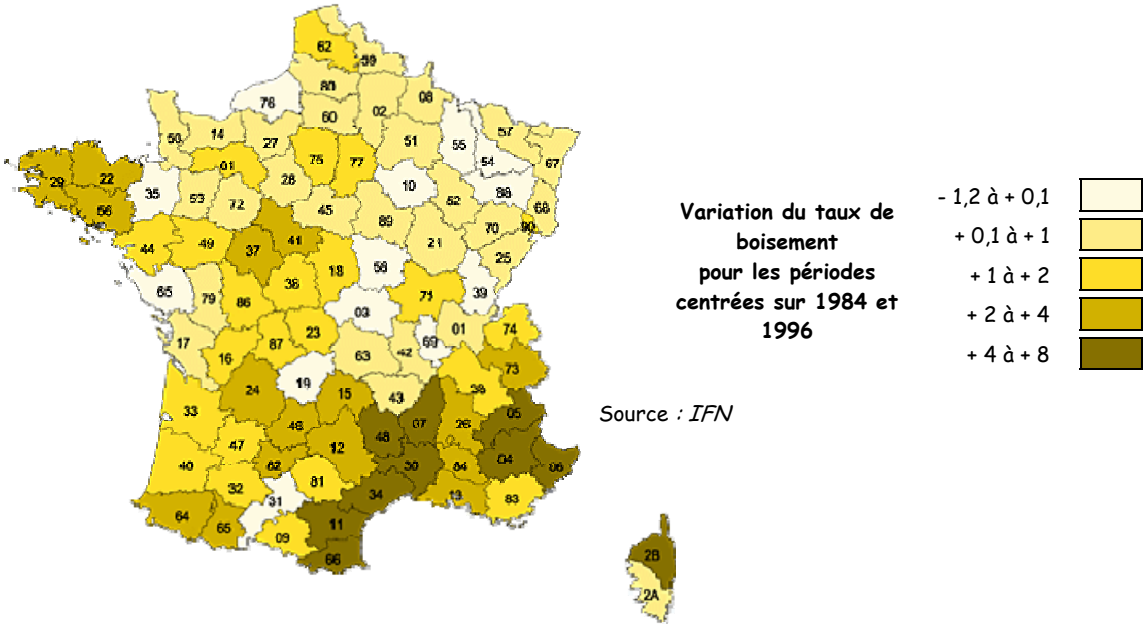

Source : *IFN*

Cette fermeture est très rapide et se fait majoritairement par le **Pin sylvestre** dans les fonds de vallées. Le **Mélèze** gagne également des pré-bois d'altitude. Ce sont souvent les terrains privés qui sont colonisés, mais on remarque aussi que les communes demandent l'application du Régime Forestier à d'anciens pâturages.

L'impact de cet enfrichement est bien visible et conduit à la fermeture des milieux. Outre les **risques d'incendies**, cette fermeture entraine une **homogénéisation des paysages** qui **perdent leur** caractère et deviennent même oppressants. A plus ou moins long terme, il est possible que les touristes se désintéressent de ces milieux qu'ils affectionnent tant.

Vallées des Trois Asses au nord du Verdon

Les contours et les formes s'effacent avec la progression des friches. Les maisons sont comme noyées.

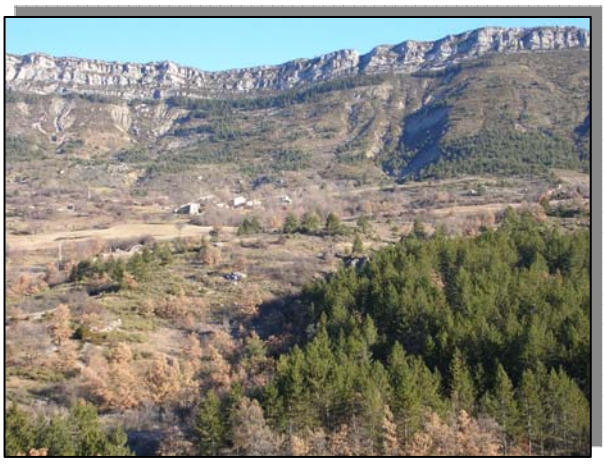

L'influence de l'enfrichement sur les paysages justifie que ce **thème soit traité dans le guide**. Les demandes en ce sens ont surtout émané des **Parcs Naturels Régionaux**.

III.5.2. Ouvrir et maintenir ouvert

Afin de limiter cette fermeture des milieux, **les forestiers rouvrent certaines zones à la demande d'un éleveur ou d'une commune**. Ces interventions se font en général soit par débroussaillement manuel ou mécanique, soit par brûlage dirigé.

L'usage du feu

Les forestiers sont souvent amenés à participer à des **brûlages dirigés**. Suite à une demande, une équipe de forestiers, accompagnée ou non de pompiers, réalise le brûlage. Or, ces brûlages dirigés sont largement sujet à caution, notamment en ce qui concerne leurs **impacts paysagers** car la vision du brûlé à une **résonnance culturelle négative**. La surface brûlée garde un aspect noirci jusqu'à la saison de végétation suivante, puis la zone reverdit.

Brûlage dirigé vers Canjuers

Il est très difficile de donner des généralités sur cette technique d'ouverture car suivant la période à laquelle le brûlage est réalisé, la végétation en place, la technique employée, la charge pastorale appliquée ensuite, les résultats sont extrêmement variables. Les idées reçues au sujet des brûlages dirigés sont donc nombreuses. Cependant, beaucoup d'acteurs s'accordent à dire que **si le chantier est bien préparé**, les dérapages peuvent être limités et il n'est pas nécessaire de brûler avant longtemps, ce qui évite les phénomènes d'érosion.

Les forestiers pratiquent régulièrement des brûlages dirigés et ceux-ci ont un impact sur le paysage. Il semble donc important de **d'aborder cette technique d'ouverture dans le guide**, soit dans **une fiche à part entière**, soit en lien **avec d'autres thèmes**, en évoquant leur **intérêt mais aussi la prudence nécessaire**.

Entretiens des milieux ouverts

Quelle que soit la technique d'ouverture, il est nécessaire d'entretenir régulièrement la surface regagnée. Souvent, cet entretien se fait par du **pastoralisme** avec une charge et une période de pâturage adaptées. Un des rôles des forestiers est de **veiller au respect du cahier des charges pastorales** car, comme nous l'avons signalé précédemment, une grande part de la surface relevant du Régime Forestier correspond à des pâturages.

Or, si les relations entre les éleveurs et les forestiers se sont améliorées, les forestiers reprochent souvent aux éleveurs de ne **plus mener une conduite de troupeaux qui permettent**

de maintenir les milieux ouverts. Cependant, une coordination est nécessaire entre ces deux partenaires pour que la zone ouverte soit effectivement entretenue.

L'importance de **l'influence** de **l'activité pastorale sur les paysages** justifie qu'elle soit traitée dans le guide, bien qu'aucune demande n'ait été faite à ce sujet. Il semble essentiel **de rappeler** que ce ne sont **pas seulement les changements de pratiques pastorales qui causent la fermeture des milieux** et de souligner qu'il est important de **coordonner les actions** pour que les milieux se maintiennent ouverts.

Une autre image de la friche

Malgré ces ouvertures, les surfaces en cours de recolonisation sont très importantes. C'est pourquoi, il serait peut-être également bon de **changer l'image que nous avons de la friche**. En effet, les forestiers reprochent à la population de voir la forêt comme un jardin qui doit être bien entretenu. Or, nous portons tous le même regard sur le milieu agricole, que nous considérons comme un espace organisé et immuable mais, comme la forêt, il est dynamique et l'enfrichement fait partie de cette dynamique. D'ailleurs, en zone méditerranéenne, le maquis et la garrigue, forme « dégradée » de la forêt, sont omniprésentes et font partie du paysage. On peut les voir comme des zones de parcours, adaptés à de nouvelles pratiques et le **paysage évolue en fonction de nouveaux besoins**.

Bien sûr, il est nécessaire de maintenir certaines zones habitées ou très fréquentées à l'état ouvert pour éviter le sentiment d'oppression et réduire les risques d'incendies. Mais il serait illusoire de vouloir regagner les surfaces concernées qui sont considérables et ce serait peut-être une erreur de maintenir artificiellement des milieux ouverts pour les seules raisons touristiques si la logique fonctionnelle n'est pas respectée.

Il serait plutôt nécessaire **d'informer la population de ces changements de paysage**, en communiquant sur les actions réalisées et sur celles à venir, et en expliquant ce que seront les paysages de demain pour mieux anticiper les réactions négatives.

Nuancer cette fermeture des milieux peut permettre de renforcer l'idée que les paysages ont évolué et évoluent encore à l'heure actuelle. Il important de le **mentionner dans le guide**.

IV. L'élaboration du guide

L'élaboration du guide s'est finalement appuyée sur les demandes des personnels de l'ONF et des organismes extérieurs et sur les exemples de terrain. Nous allons détailler comment la récolte des données a été organisée en fiche, dont un exemple est disponible en **ANNEXE 3**.

IV.1. Le fond

IV.1.1. Plan du guide

Correspondance des thèmes en fiche

Comme le précédent guide, le document se présente sous forme de **fiches**. Il est important qu'il y ait une continuité de lecture et une homogénéité entre les deux guides car ils doivent se compléter.

Les thèmes retenus sont principalement ceux qui ont été détaillés précédemment et le découpage de ces thèmes en fiche n'a pas été aisé. Cette étape est essentielle car elle conditionne la façon d'entrer dans le guide et l'appropriation des fiches par les lecteurs. Or, il est très **difficile de séparer des problématiques qui sont liées**.

Afin de hiérarchiser les thèmes, il a semblé intéressant de **différencier la zone alpine des Préalpes** comme dans les DRA-SRA ou dans l'esquisse de typologie des paysages de la DIREN. En effet, certaines problématiques touchent surtout la zone de moyenne montagne comme les coupes de taillis ou la régénération du Pin noir. La fermeture des milieux y affecte aussi des surfaces beaucoup plus importantes et les risques d'incendies y sont plus forts. La zone de haute montagne est plus concernée par le renouvellement du mélézin, la gestion de la sapinière et l'impact des stations de ski. Il a donc semblé assez pertinent de faire apparaitre cette séparation géographique.

D'autres thèmes comme la création de pistes, la gestion des bords de cours d'eau, le développement de la filière bois énergie par exemple, concernent toute la zone d'étude.

Ainsi, le plan général du guide se divise en **3 parties** : une concernant la zone préalpine, une concernant la zone alpine, et une sur l'ensemble de la zone d'étude. La carte des DRA-SRA a servi de base à cette séparation et est donné en sommaire à la page 3 du guide.

La fiche sur la vision de près et interne de la forêt concerne l'ensemble de la zone, mais comme chaque fiche s'y réfère, il a été jugé préférable de la présenter en premier, en dehors de ces trois parties. Ensuite, des thèmes ont été individualisés et font l'objet d'une fiche, d'autres ont été regroupés.

En voici donc le plan :

Plan du guide

Quelques éléments pour aborder le guide p.4

A quel moment utiliser ce guide ? p.11

Présentation de la fiche type p.12

1. Vision rapprochée, vision interne de la forêt p.15

Série de fiches pour la zone des Préalpes

2. Coupes de taillis p.23
3. Peuplements RTM de Pin noir p.31
4. Restauration ou maintien de milieux ouverts : pastoralisme, brûlages dirigés p.37
5. Restauration de Terrains Incendiés p.47

Série de fiches pour la zone alpine

6. Renouvellement des mélézins p.53
7. Vision interne de la sapinière p.60
8. Coupes à câble p.65
9. Forêts en domaine skiable p.72

Série de fiches pour l'ensemble de la zone

10. Routes forestières et traines de débardage p.78
11. Coupes pour le Bois Energie p.86
12. Evolutions naturelles : dépérissements et chablis p.93
13. Bords de torrents et rivières p.100

Bibliographie p.106

Comme tous les thèmes sont liés et que ce découpage provoque un cloisonnement, il est apparu nécessaire de **renvoyer les fiches entre elles**. Pour cela, la dernière page de chaque fiche comporte un renvoi aux autres fiches :

Cela peut engendrer une certaine confusion, mais il a semblé nécessaire de souligner que tout est paysage et que les thèmes interagissent entre eux.

Ce plan, ainsi que le contenu des fiches, a tenté de prendre le plus possible en compte les demandes soulevées lors des entretiens. Certaines n'ont pas fait l'objet d'une fiche ou d'une partie spécifique dans le plan mais se situe en toile de fond dans tout le guide.

IV.1.2. Quelques idées essentielles

Evolution des paysages

Les paysages évoluent et ceci est particulièrement visible dans les Alpes du Sud. Les changements d'essences et l'augmentation des surfaces forestières en sont les principaux exemples et le forestier peut influencer ces évolutions. Il a semblé nécessaire de l'expliquer dès le début du guide et de le rappeler ensuite à la fin de chaque fiche :

> **Evolutions prévisibles à court, moyen ou long terme**
>
> Quelques idées sur les changements à venir pour mieux anticiper et orienter la gestion des paysages forestiers.

Communication externe

Des difficultés à expliquer les actions forestières

Au travers des différents entretiens réalisés, il est apparu que les personnels de l'ONF ont du mal à communiquer sur leurs actions. Certaines d'entre elles sont rejetées par manque d'explications auprès des organismes, des élus et du grand public. Ainsi, **le guide a été l'occasion de rappeler que le paysage est l'affaire de tous et qu'il cristallise les conflits d'usage**. Des exemples d'actions de communication externe sont donc rappelés tout au long du guide comme par exemple le rôle des coupes dans la fiche « Peuplements RTM de Pin noir » ou l'explication des interventions réalisées dans la fiche « Restauration de Terrains Incendiés ».

Un public de plus en plus concerné

Le public s'intéresse de plus en plus à la forêt et se sent concerné par la gestion forestière. Les actions du forestier seront sans doute de plus en plus remises en cause. Il est donc important d'expliquer le métier du forestier aux utilisateurs de la forêt. A ce propos, les thèmes des dépérissements ou des chablis peuvent trouver une réponse par ce biais : il s'agit d'un travail de fond pour peut-être faire comprendre au public des phénomènes naturels.

Toutes ces notions n'ont **pas fait l'objet d'une fiche à part entière** comme les thèmes décrits auparavant. D'autres questions soulevées lors des entretiens n'ont également **pas été traitées** dans le guide. Par exemple, des demandes ont été formulées sur la façon d'implanter une aire d'accueil du public ou un sentier à thème. Or, le document réalisé doit porter sur la gestion au quotidien et non sur des études paysagères spécifiques.

Par ailleurs, la question de l'intégration des ouvrages DFCI a été très peu traitée. Même si les risques d'incendie augmentent avec la fermeture des milieux, les dépérissements et la hausse de la fréquentation touristique, les coupures de combustible sont rares et les préconisations sur les routes forestières peuvent s'appliquer aux pistes DFCI. Enfin, ce thème a été davantage détaillé dans le guide précédent, il n'a donc pas semblé nécessaire de l'approfondir.

IV.1.3. Correspondance entre les thèmes et les fiches

Finalement, voici le contenu de chaque fiche :

Fiches du guide	Principaux thèmes
1. Vision rapprochée, vision interne de la forêt	Diversification des peuplements, mise en valeur du patrimoine, intégration des interventions en vision de près et interne.
2. Peuplements RTM de Pin noir	Intégration des coupes (forme, surface), communication auprès des élus et du public.
3. Coupes de taillis	Intégration des coupes (forme, surface), formation des affouagistes.
4. Restauration ou maintien de milieux ouverts : pastoralisme, brûlages dirigés	Une autre image de la friche, suivi du pastoralisme, brûlages dirigés, information auprès des élus et du public.
5. Restauration des Terrains Incendiés	Forme, surface, essences du reboisement ; informations auprès des élus et du public.
6. Renouvellement des mélézins	Arguments pour le maintien du Mélèze, intégration des coupes (forme, surface), décapages.
7. Vision interne de la sapinière	Diversification du paysage.
8. Coupes à câble	Intégration des réseaux de lignes de câble.
9. Forêts en domaine skiable	Intégration des pistes et des remontées mécaniques, diversification des peuplements.
10. Routes forestières et traines de débardage	Intégration de la desserte depuis la conception à la réalisation.
11. Coupes pour le bois énergie	Informations auprès des élus et de la population, différents scénarios et préconisations en fonction des impacts possibles sur le paysage (entretien de milieux, coupes rases sur de grandes surfaces, …).
12. Evolutions naturelles : dépérissements et chablis	Informations auprès des élus et de la population, préconisations sur les interventions possibles suite à des dépérissements.
13. Bords de torrents et rivières	Entretiens ciblés de certains cours d'eau, travail en concertation avec d'autres partenaires, informations auprès des élus et de la population.

IV.2. La forme

IV.2.1. Une réponse à la demande formulée

Les personnels de l'ONF reçoivent une abondante documentation. Ils ont selon eux peu de temps pour lire et ont souhaité que le document soit **facile à parcourir**. Ils apprécient tout particulièrement les schémas qui ont l'intérêt de faire passer rapidement des messages. Par ailleurs, ils ont souhaité un guide **agréable à lire** et aisément abordable.

IV.2.2. Prise en comptes des demandes

Faciliter la manipulation

Il est important que l'utilisateur trouve facilement les informations recherchées ou qu'il sache rapidement où il se situe en ouvrant le guide. Voici ce qui a été utilisé :

Utilisation d'un code couleur : pour chacune des trois parties, un code couleur a été employé. Ainsi, en ouvrant le guide à n'importe quelle page, le lecteur peut savoir dans quelle série de thèmes il se situe.

Un rappel du titre du thème : il est rappelé en haut à droite de chaque fiche ce qui facilite la recherche d'un thème précis en tournant les pages sans revenir au sommaire.

Utilisation d'un code couleurs et rappel du titre
(fiche « Peuplements RTM de Pin noir »)

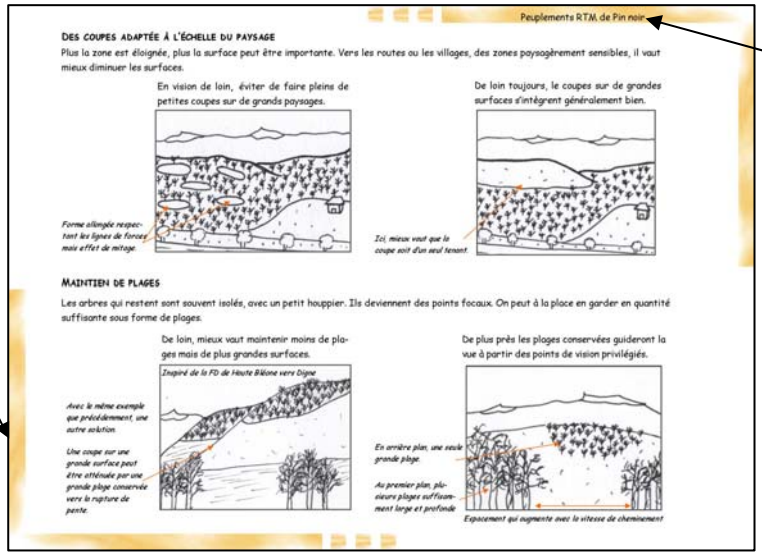

Rappel du titre

Couleur correspondant à la zone Préalpine

Sens de lecture et mise en page

Un des points les plus importants est la **disposition des différents éléments dans la page**. Il est important qu'en parcourant une page, le regard soit **guidé** de proche en proche et qu'un lecteur passe facilement d'un point technique à un autre.

Une plus grande importance accordée aux illustrations

Des schémas pour être synthétique et percutant

Une grande importance a donc été accordée aux illustrations, en particulier les schémas. Ils présentent l'avantage d'être plus clairs, lisibles et d'aller droit au but. Ce sont les outils les plus efficaces. Les **principes** du paysagisme d'aménagement ont donc été **adaptés aux exemples de terrain** par le biais de schémas afin de rendre le guide le plus concret possible.

Exemple de schéma utilisé
(fiche « vision rapprochée, vision interne de la forêt »)

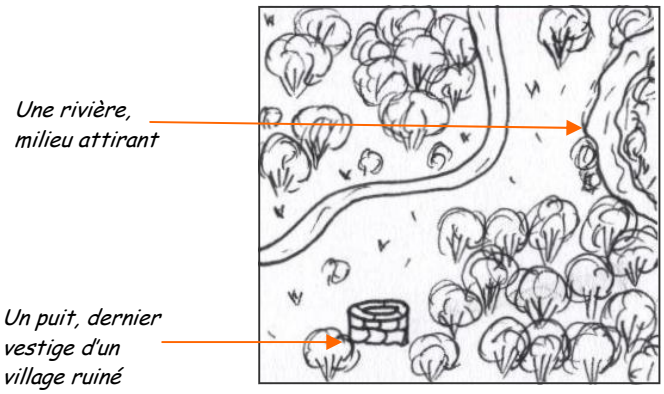

Des photographies de grande taille

Les photographies ont également leur importance. Elles présentent l'avantage de montrer la réalité des faits mais il faut qu'elles soient d'une taille assez grande pour être claires.

Des photographies interprétées par un schéma ont aussi été utilisées.

Exemple de photo interprétée par un schéma
(fiche « Renouvellement du mélézin »)

Ici, les coupes sont à l'échelle des parcelles agricoles dans la vallée.

Leur forme allongée va dans le sens du paysage.

Ces cordons devront être exploités à termes pour donner une cohérence au massif forestier.

Ces plages pourront être maintenues car elles peuvent constituer des unités de taille suffisante.

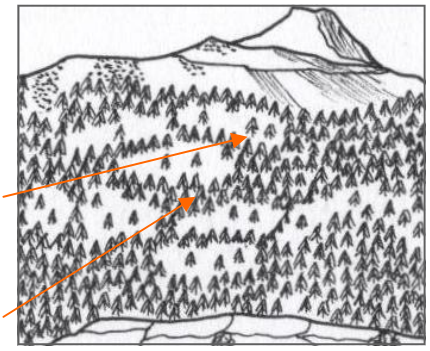

Des titres percutants et un texte simple

Les titres doivent être assez **frappants** pour faire passer le message principal. Des **encadrés** ont aussi été employés pour attirer le regard.

Exemples de titres et d'encadrés
(fiche « Vision interne de la sapinière »)

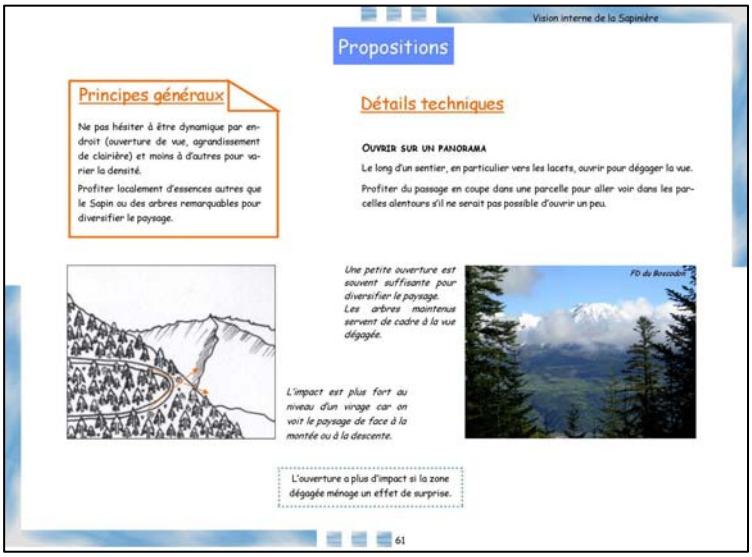

Enfin, le texte a servi à **compléter** les schémas ou les photographies et a été **synthétisé** le plus possible.

Finalement, il a fallu trouver un équilibre entre un document allégé, agréable à lire mais également technique, ce qui n'a pas été chose facile. Le principe général a été **de pouvoir illustrer chaque grande idée par une photographie ou un schéma**.

Une mise en application de ce guide a été faite avec la révision de l'aménagement de la forêt communale de Sisteron. L'exemple qui va suivre m'a permis de confronter le guide à un cas concret.

IV.3. Exemple d'application en forêt communale de Sisteron

IV.3.1. Analyse de la situation

La forêt communale de Sisteron est constituée de plusieurs massifs situés autour de la ville. Ils sont **très visibles**, notamment depuis Sisteron, ce qui justifie une analyse paysagère plus poussée dans l'aménagement. Il s'agit pour l'essentiel de **forêts RTM de Pin noir** arrivant à maturité.

L'analyse se base sur les **principes du paysagisme d'aménagement**, en particulier les notions de forêt perçue et forêt vécue, ou encore de points focaux et points noirs qui sont expliqués au début du guide dans la fiche « Quelques éléments pour aborder le guide ». Cette analyse des sensibilités paysagères est donnée en **ANNEXE 4**. Il s'agit du texte accompagnant la carte qui a été élaborée.

IV.3.2. Elaboration de la carte des sensibilités paysagères

La carte des sensibilités paysagères, également disponible en **ANNEXE 4**, a été réalisée avec l'agent gérant la forêt de Sisteron.

Des **plages** en fonction des **sensibilités paysagères** ont été délimitées. Elles sont liées au nombre de regards pouvant se poser sur le massif forestier, c'est-à-dire à la fois la quantité de regards et la visibilité de la zone concernée.

Puis, les **points de vision privilégiés** ont été recensés, qu'ils soient statiques ou dynamiques. Des figurés ont été employés et les principaux axes de circulation ont été mis en évidence. Un soin tout particulier a été accordé au choix des couleurs et des figurés pour que la carte soit la plus parlante possible.

On remarque ainsi que la sensibilité paysagère des massifs forestiers est souvent forte ou modérée et la gestion devra prendre en compte ce paramètre.

IV.3.3. Recommandations de gestion

La gestion qui sera pratiquée va consister en des **coupes rases** visant à renouveler le peuplement. Ces coupes seront parfois suivies de plantations.

Deux fiches du guide ont été utilisées : « **Peuplements RTM de Pin noir** » et « **Vision rapprochée, vision interne de la forêt** ». Voici quelques principes détaillés dans ces fiches qui ont servis pour les recommandations de gestion :

- Utiliser le relief pour assoir la forme des coupes.
- Adapter les coupes en fonction de l'échelle du paysage.
- Favoriser la diversité d'essences.
- Maintenir des plages boisées à proximité du sentier.
- Utiliser la coupe pour dégager une vue en ménageant un effet de surprise.
- Broyer les rémanents en bordure de sentier.

L'objectif est de montrer que si ces coupes s'adaptent au paysage, elles peuvent permettre de **diversifier des peuplements denses et homogènes**. Mais les préconisations restent d'ordre général car le gestionnaire doit les décliner en fonction du terrain.

Enfin, un **rappel par un figuré** a été introduit au niveau de l'état d'assiette des coupes comme il a été évoqué lors des entretiens avec les aménagistes.

Cet exemple a ainsi également permis de tester le guide, qui peut être sujet à critique.

V. Limites de l'étude et perspectives

V.1. Des thèmes peu ou pas traités

La zone d'étude est très vaste et les thèmes nombreux. Le guide a donc traité les problématiques qui ont fait le plus l'objet de demandes, que ce soit par les personnels de l'ONF ou par des organismes extérieurs. Mais **certains thèmes n'ont été que partiellement abordés** par manque de temps comme les reboisements après incendie ou les dépérissements.

D'autres n'ont **pas été traités** comme les coupes mécanisées, le débroussaillement ou l'intégration de plantations. Il n'a malheureusement pas été possible de tout approfondir.

V.2. Un fond et une forme perfectibles

Tout d'abord, l'**analyse des besoins** des futurs utilisateurs n'a été que **partielle**. En effet, l'enquête auprès des personnels et des organismes n'est pas une analyse aussi rigoureuse qu'elle pourrait l'être et peut-être qu'**une véritable enquête sociologique** sur la demande des acteurs et sur leur sensibilisation au paysage pourrait être menée.

Par ailleurs, la sensibilisation des personnels est assez variable et pour certains, ce guide sera peut-être une répétition de ce qu'ils connaissent déjà.

La **forme** peut également faire l'objet de **multiples remarques**. En effet, le guide ne devait pas être trop épais. Mais les demandes ont été diverses et dans le but de satisfaire le plus grand nombre, elles ont souvent été prises en compte. Le document final est donc **plus épais** que ce que l'on pouvait en attendre.

V.3. D'autres acteurs à rencontrer

Il n'a pas été possible de rencontrer toutes les personnes concernées, directement ou non, par ce guide. Tous les agents et les aménagistes non pas été rencontrés, de même que la plupart des personnels des travaux de l'ONF.

Par ailleurs, les **exploitants forestiers** non pas été rencontrés alors qu'ils sont apparemment peu sensibilisés aux questions paysagères. L'agent doit surveiller le respect du cahier des charges mais une enquête auprès des entrepreneurs de travaux serait intéressante, ce qui n'a pas pu être fait ici.

Ensuite, les utilisateurs de la forêt ont été peu rencontrés. Une seule visite à l'Office de tourisme et quelques entretiens avec des promeneurs ne permettent évidemment pas de donner des généralités sur les **attentes du public en forêt en matière de paysage**. A ce propos, les associations auraient pu être davantage consultées ce qui n'a pas été le cas, encore une fois par manque de temps.

V.4. Davantage d'outils pour la forêt privée

Le paysage est une question d'aménagement du territoire. La forêt privée est largement concernée et un seul membre du CRPF a été rencontré. Après cet entretien, il a semblé important d'élargir le public aux acteurs de la forêt privée. Le CRPF peut donc être un utilisateur du guide mais il faudrait de **véritables outils de vulgarisation** pour sensibiliser les propriétaires forestiers. Le guide leur serait difficilement accessible et les thèmes qu'il traite ne les concernent pas toujours.

Avec le développement de Plans de Massifs et de Chartes Forestières de Territoires, les actions en faveur du paysage en forêt privée seront sans doute plus aisées à aborder et des outils pourront alors être mis en place.

V.5. Suites possibles

Ce guide étant le deuxième en zone méditerranéenne, une suite à l'échelle de le la **Direction Territoriale Méditerranée**, à savoir la Région Languedoc Roussillon, pourrait avoir lieu.

Par ailleurs, suite à ce guide, un *Carnet du forestier des Alpes du Sud* sera peut être rédigé après celui qui a été fait sur la sapinière et le mélézin. Il s'agira donc d'une adaptation de ce document à un public plus vaste comme les élus ou les écoles forestières.

Enfin, une **formation conjointe** entre le Parc Naturel Régional du Verdon, les personnels de l'ONF, des élus et le CRPF, voire des propriétaires privés pourrait avoir lieu avec comme thème commun le paysage. Ceci serait une bonne application du guide.

Pour l'instant, aucune formation sur une mise en application pratique du guide n'est prévue mais elle pourrait avoir lieu pour que les utilisateurs se l'approprient.

Conclusion

Finalement, les personnels de l'Office National des Forêts sont plutôt bien sensibilisés au paysage. Mais ils formalisent assez difficilement les notions qui le concerne et il reste à leurs yeux un concept subjectif. Le guide répond le plus possible aux attentes qui ont été formulées lors de l'enquête en interne. Il est à espérer que les personnels s'approprieront ce document et qu'il leur permettra de mieux prendre en compte le paysage dans la gestion quotidienne.

Cette étude a aussi permis de recueillir des avis externes sur les actions de l'Office National des Forêts en matière de paysage. Il serait intéressant qu'il y ait davantage d'échanges entre les personnels de l'ONF et d'autres organismes ou encore avec le grand public. Le paysage est un thème commun à tous qui pourrait servir de lien entre les différents acteurs et utilisateurs de la forêt et des milieux naturels en général. Ceci est particulièrement vrai dans les Alpes du sud où la gestion forestière déborde souvent du cadre des peuplements et concerne des domaines très variés.

Enfin, ce stage a été extrêmement enrichissant aussi bien sur le plan technique qu'humain. Il m'a permis de découvrir et de comprendre le travail du forestier à travers une multitude de regards différents. A l'avenir, il sera bon pour moi de garder en mémoire les remarques et les avis des acteurs extérieurs afin de prendre du recul sur le métier de forestier.

Bibliographie

Généralités

CALES, G., *Directives et Schémas Régionaux d'Aménagements pour la zone « Montagnes Alpines »*, ONF, 2006, 86 p.

BERNARDINI, E., CAMERA, L., CHARPENEL, P.-M., et al., *Parc National du Mercantour*, Guide Gallimard, Paris, 2004, 264 p., ISBN2-74-241329-4.

SIMON-TEISSIER, S., *Directive Régionale d'Aménagement pour la forêt domaniale et Schéma Régional d'Aménagement pour les forêts des collectivités des Préalpes du sud*, ONF, 2006, 86p.

Les espaces forestiers en Provence Alpes Côte D'Azur, Observatoire de la Forêt Méditerranéenne, S.l., 2003.

VENNETIER, M., (coordinateur), *Usages et fonctions multiples de la forêt méditerranéenne, « Guide technique du forestier méditerranéen français »*, chapitre 8, CEMAGREF, Avignon, 2002, 111 p., ISBN 2-85362-606-7.

Paysage

BAUMESTER, M., CARDEW, M., LINOT, M. et al. ; *Forêts Paysages en Lorraine, « Cahier de lecture »*, S.l., 2002, 131 p.

BREMAN, P., *Approche paysagère des actions forestières*, ONF, Département Forêt Environnement, Paris, 1993, 76 p., ISBN 2-904-384-58-8.

BREMAN, P., *Gérer les paysages forestiers – une approche élémentaire, une approche de bon sens,* 2006, document non encore publié au moment de la rédaction.

BREMAN, P., RIGONDAUD, P., BUTTIGHOFFER, A. ; *Cahier de recommandations à l'usage des sylviculteurs pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle*, ONF, S.l., 1997.

DEUFFIC, P, *Les forestiers et la question du paysage. Des bois marmenteaux à la forêt « paysagée »*, Revue Forestière Française, n°3, ENGREF, Nancy, 2005, pp.349-362.

FISCHESSER, B., LAMBERT, H., MOUNIER, J., *Le paysage de montagne*, fascicule 1, CTGREF, Grenoble, 1977, 143 p.

FISCHESSER, B., *Les nouveaux défis d'une gestion durable et paysagère de la forêt de montagne*, CEMAGREF, Ingénieries EAT n° 13, 1998, pp. 41-55.

GERNIGON, C., *Un guide paysager pour la forêt Limousine*, ONF, Cellule Forêt-Paysage du Limousin, S.l., 2002, 172 p., ISBN 2-84207-240-5.

LARDEUX, S., *Elaboration, a l'intention des gestionnaires des forêts soumises et milieux naturels associés des Bouches du Rhône et de Vaucluse, d'un guide d'accompagnement paysager des actions forestières*, ONF, INH, Mémoire de fin d'études, 2003, 41 p.

Gestion forestière

BONNASSIEUX, D., *Les Mélézeins des Alpes du sud : répartition climatique et évolution naturelle*, Office National des Forêts, S.l., 2000, 68 p.

BOSSUET, G., BOURDENET, P., CALES, G., *Sylviculture du mélèze en région Provence Alpes Côte d'Azur*, ONF, S.l., Novembre 1998, 72 p.

DUBOURDIEU J., *Manuel d'aménagement forestier*, ONF, Paris, 1997, pp. 57-64, ISBN 2-7430-0195-X.

DELAHAYE PANCHOUT, M., HUGHUES, A., *La sapinière à la reconquête du territoire*, Les carnets du forestier des Alpes du Sud, ONF, S.l., 2004, 40 p, ISBN 2-84207-291-X.

REY, F., CHAUVIN, C., BERGER, F., *Détermination de zones d'intervention forestières prioritaires pour la protection contre l'érosion dans les Alpes du Sud*, Revue Forestière Française, numéro spécial 1998, ENGREF, Nancy, 1999, pp. 116-127.

VALLAURI, D., *Quel avenir pour les peuplements RTM de Pin noir d'Autriche sur substrat marneux dans les Alpes du Sud*, Revue Forestière Française, n°5, ENGREF, Nancy, 1999, 15 p.

Ripisylves

BOYER, M., *Guide technique n°1, La gestion des boisements de rivières*, fascicule 1 et 2, DSAGE Rhône Méditerranée Corse, Paris, 1998, 42 et 49 p.

SPANU, P., *Propositions de mise en valeur du torrent des Vachères*, Office National des Forêts, Embrun, 1998, 32 p.

ROMANEIX, C., *Entretien des petits cours d'eau, « guide pratique »*, Parc Naturel Régional Normandie Maine, Alençon, 1990, 64 p, ISBN 2-906260-03-07.

Pastoralisme

GARDE, L. (coordinateur), *Guide pastoral des espaces naturels du sud-est de la France*, Cerpam & Méthodes et communication, Gap, 1996, pp. 9-67, ISBN 2-9510823-0-4.

DECAIX, G., *Sylvo-pastoralisme : l'expérience du Haut-Verdon*, Les dossiers forestiers n°10, Cerpam & ONF, Fontainebleau, 2001, 124 p., ISBN 2-84207-222-7.

Paysage et friche, Chambre d'agriculture, juillet 1991, 28 p.

Routes forestières

FISCHESSER, B., *Insertion paysagère des routes de montagnes*, In : Routes de montagne et environnement, Acte du colloque d'Aix les Bains, Ministère de l'environnement, 1987, pp. 237-260.

Office National des Forêts, *Routes forestières, « Recommandations techniques »*, Paris, 2000, ISBN 2-84207-219-7, 140 p.

Câble

ROTARU, C., *Les couloirs d'exploitation par câble, « Rôle et importance »*, Centre Technique du Bois et de l'Ameublement, S.l., 1990, 82 p.

BARTOLI, M., LAURENT, V., VUILLERMOZ, M., *Le câble Zigzag : un outil original, simple et efficace de transport forestier; De la Suisse à la côte ouest des USA*, Rendez-vous techniques de l'ONF n° 12, non encore publié au moment de la rédaction.

Dépérissements

NORMAND, S., *Impact de la canicule et de la sécheresse de 2003 en région méditerranéenne*, in Info DFCI n°55, Cemagref, Aix en Provence, novembre 2005, pp. 2-3.

Stations de ski

Mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace méditerranéen, *Etude des impacts sur les forêts des Alpes du Sud de l'implantation des stations de sports d'hiver et de la pratique du ski hors piste*, Office National des Forêts, S.l., 1981, 67 p.

Forêt de l'intérieur

MOIGNEU, T., *Gérer les forêts périurbaines*, [CD-Rom], Office National des Forêts, 2005, ISBN 2-84207-298-7.

Sites internet

Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage* [en ligne], Florence, 2000 [consulté le 22/03/2005], 8p.
Disponible sur internet
URL : http://conventions.coe.int/FR/Treaties/Html/176.htm

DIREN Provence Alpes Côte D'Azur, *Cartopas* et *Atlas des paysages* [en ligne], [consulté en 2006]
Disponible sur internet
URL : http://www.paca.ecologie.gouv.fr/

Atlas paysagers : [en ligne], [consulté en 2006], Disponible sur internet
Alpes Maritimes :
URL : http://www.alpes-maritimes.equipement.gouv.fr/06_ENVIRONNEMENT/polesig/deroulant/Listefamille.htm
Hautes Alpes
URL : http://www.paca.ecologie.gouv.fr/docHTML/atlas05/index.html
Alpes de Hautes Provence
URL : http://www.paca.ecologie.gouv.fr/docHTML/atlas04/atlas.htm

Crédit photographique

CHAMBON, V.

Contacts

Correspondant ENGREF

Eric Lacombe
14 rue Girardet
F-54042 Nancy Cedex
03 83 39 68 70
lacombe@engref.fr

Office National des Forêts

Direction de l'Environnement et du Développement Durable

Peter Breman
Ingénieur paysagiste aménagement – Mission Paysage et Société
Boulevard de Constance – F77300 Fontainebleau
01 60 74 92 18
peter.breman@onf.fr

Michael Cardew
Chargé Développement Forêt – Paysage
Hôtel des administrations
9 quai Créqui F38026 Grenoble Cedex
04 76 86 39 66
michael.cardew@onf.fr

Direction Territoriale Méditerranée et Agence Interdépartementale Bouches du Rhône-Vaucluse

Philippe Boiseau
Responsable Territorial du Service Développement
Agence Interdépartementale Bouches du Rhône-Vaucluse
46 avenue Paul Cézanne
13098 Aix en Provence Cedex 02
philippe.boiseau@onf.fr

Laurence Le Legard Moreau
Responsable de l'Unité Spécialisée Etudes et Expertises
46 avenue Paul Cézanne
13098 Aix en Provence Cedex 02
04 42 17 57 22
laurence.le-legard-moreau@onf.fr

Alpes de Haute Provence

Sylvie Simon Teissier
Responsable de l'Unité Spécialisée Aménagement
Immeubles des Cordeliers
2 avenue du Gand
BP 76 04200 Sisteron
04 92 61 61 86
sylvie.simon-teissier@onf.fr

Lionel Mazoyer
Unité Spécialisée Etudes Expertises
Chef de projet spécialiste
M.F. de Beauséjour
04250 La Motte du Caire
04 92 68 31 68
lionel.mazoyer@onf.fr

Marc Delahaye-Panchout
Cellule appui et progrès technique
ACTI PLUS" B.P.n°612
Parc Industriel Saint-Joseph
04100 Manosque
marc.delahaye-panchout@onf.fr

Hautes Alpes

Guy Calès
Responsable cartographie, aménagement et projets complexes
5 rue des Silos
B.P. N° 96
05007 GAP CEDEX
guy.calès@onf.fr

Bruno Gauthier
Responsable de l'Unité Spécialisée Aménagement
5 rue des Silos
B.P. N° 96
05007 GAP CEDEX
bruno.gauthier@onf.fr

Alpes Maritimes

Walter Depétris
Responsable de l'Unité Spécialisée Aménagement
62, route de Grenoble
Nice-Leader BP 3260
06205 NICE CEDEX 3
walter.depetris@onf.fr

Frédéric Dentand
Unité Spécialisée Domaine forestier
62, route de Grenoble
Nice-Leader BP 3260
06205 NICE CEDEX 3
04 93 18 51 56
frédéric.dentand@onf.fr

Jean Marie Schuster
Unité Spécialisée Ingénierie-Développement
62, route de Grenoble
Nice-Leader BP 3260
06205 NICE CEDEX 3
04 93 18 51 57
jean-marie.schuster@onf.fr

Var

US Etudes Expertises
Pierre Quertier
101, Chemin de San Peyre
83220 LE PRADET
04 98 01 32 72

Centre Régional de la Propriété Forestière

Gilles Martinez
06 74 64 63 57
gilles.martinez@crpf.fr

Parcs Naturels Régionaux

Parc Naturel Régional du Queyras
Christophe Piana
Route de la gare BP3
05 600 Guillestre
04 92 46 88 21

Parc Naturel Régional du Verdon
Laure Dumaredelle
BP122 60, place Jean-Jaurès
84404 APT CEDEX
04 92 74 68 00

Parcs Nationaux

Parc National du Mercantour

Pierre Commenville
Directeur adjoint
23 rue d'Italie BP1316
06006 Nice cedex 1
04 93 16 78 88

Patrick Orméa
Maison du Parc Les Iris rue K. Serrurier
06450 St-Martin-Vésubie
Saint Martin de Vésubie
04 93 03 23 15

Parc National des Ecrins

Matthieu Villetard
Domaine de Charance
05000 GAP
04 92 40 20 56

Richard Bonet
Domaine de Charance
05000 GAP

Observatoire de la Forêt Méditerranéenne

Alain Lesturgez
Directeur
Pavillon du Roy René, Valabre
13 120 Gardanne
04 42 65 43 93
alain.lesturgez@ofme.org

Conservatoire Botanique de Gap-Charance

Jean-Pierre Dalmas
Domaine de Charance
05000 GAP
04 92 53 56 82

CERPAM

Laurent Garde
Ecologue régional
Route de la Durance
04100 Manosque
04 92 87 47 54

Annexes

ANNEXE 1 : Personnes rencontrées lors des enquêtes

Office National des forêts

Alpes de Haute Provence

US aménagement
Sylvie Simon Teissier

Service Ingénierie Financière et Travaux
Gérard Décaix
Régis Salvado

Service Qualité
Jean-Marie Demirdjian (thème des pistes)

US Etudes Expertises
Lionel Mazoyer

Cellule Appui et Progrès Technique
Marc Delahaye-Panchout

UT Sisteron
Responsable UT : Michel-Paul Liscoet
Agents : Jean Luc Michel, Laurent Lavaud, Jean Pierre Golé

UT Saint André
Responsable UT : Richard Fay
Agents : Olivier Helsmoortel, Jean Michel Tabard, Alain Reynaud, Pierre Lazarin, Jean Michel Placier

UT Seyne
Responsable UT : Gilbert Naldi
Agents : Jean François Charrière, Jean Marc Concordan, Eric Lapeine

UT Manosque
Responsable UT : Michel Ingrand
Agents : Gérard Peyrotti, Serge David, François Basset, Xavier Dufrêne

UT Colmars
Responsable UT : Jean-Claude Montagnon
Agents : Franck Barbier, Frédéric Peyre

UT Digne
Responsable UT : Jean-Luc Jardin
Agents : Gérard Philip, Emmanuel Lebre, Jean François Signoret

UT Forcalquier
Responsable : Vincent Brocheny

Agents : Gérard Rochet, Jean Claude Smaltz, André Moullet

UT Barcelonnette
Responsable : Serge Rumebe
Agents : Philippe Jaunay, Marc Engilberge, Jean Paul Abbes, Jean Laugier

Auxiliaire de Protection des Forêts Méditerranéenne
Gilles Dauvergne

Restauration des Terrains de Montagne
Henri Mathelin

Henri Dalbies
Ancien agent à l'UT Colmars, Président du Pays Asse-Verdon-Vaïre-Var

Hautes Alpes

Services et US Aménagement
Guy Calès
Bruno Gauthier
Christian Guieysse

Service travaux_Personnels de droits privés
Paul Spanu

UT Briançon
Responsable UT : Christophe Ruth
Agents : Jean Louis Psaume, Jean Claude Garambois

UT l'Argentière la Bessée
Responsable UT : Jacques Baubion
Agents : Gérard Sémion, Noël Jahier, Christian Ferrus, Jacques Vial, Jacques Cannat

UT Embruns
Responsable UT : Jean Albert Bernard
Agents : Jacky Arcis, Jean Louis Le Gall, Jean Marie Bournat, Eric Masnada, Dominique Delorme, Thierry Germain

UT Guillestre
Responsable : Christian Massa

UT Laragne
Responsable UT : Jean François Queyrel

UT Gap
Responsable UT : René Wittmann
Agents : Raymond Lhomme, Norbert Hubaud

UT Veynes
Responsable UT : Pascale Thomassin
Agents : André Pinet, Jean Luc Beurrier

Alpes Maritimes

US Aménagements
Walter Depétris
Nadège Maillard
Denis Sabatier

US Domaine forestier
Fréderic Dentand

US Ingénierie-Développement
Jean Marie Schuster

US DFCI
Bernard Raubion
Caroline Felhman

UT Roya
Agents : François Ottavi

UT Vésubie
Responsable UT : Bernard Weber

UT Tinée
Responsable UT : Guy Bour
Agents : Lucien Panigatti, Philippe Matigny, Jean Louis Nardini

UT Var Esteron
Responsable UT : Philippe Ponzo
Agents : Lionel Blanc, Fabrice Manzoni

Var

US Etudes Expertises
Pierre Quertier

UT Haut-Var Verdon
Responsable UT : Nicolas Fenart

Fédération de pêche

Fédérations des Alpes de Haute Provence
M. Raynaud

Fédérations des Hautes Alpes

Fédération de chasse

Fédérations des Alpes de Haute Provence

DIREN

Jean Pierre Bouilloud

COFOR

Gérôme Bonnet
Directeur adjoint de l'Union Régional des Cofor

CERPAM

Laurent Garde
Ecologue régional

Vincent Pergolizzi
Eleveur

Stations de ski

Jean Robert Richard
Président de la SAEA Les Ecrins (Société qui gère la station de ski de Puy Saint Vincent).

Maîtrise d'oeuvre et ingénierie en Transport par Câble et aménagement (MTC)

Parcs

PNR Queyras
Christophe Piana

PNR Verdon
Laure Dumaredelle

PN Mercantour
Pierre Commenville
Patrick Orméa

PN Ecrins
Matthieu Villetard
Richard Bonet

CRPF

Gilles Martinez

Observatoire de la Forêt Méditerranéenne

Alain Lesturgez
Directeur

ADRI

Bernard Lauzon
Directeur

Conservatoire Botanique de Gap-Charance

Jean-Pierre Dalmas

Alpes de Lumière

(Association de restauration de patrimoine bâti des Alpes de Haute Provence)
Nelly Chaix

ANNEXE 2 : Exemples de questionnaires

Canevas de questions destiné aux personnels d'UT de l'ONF

Nom :
Poste :
Lieu :
Date :

Généralités sur le paysage

1. Qu'est-ce pour vous que le paysage ? Définition rapide

2. Qu'est-ce qui est propre aux paysages du département ? Esprit des lieux

3. Qu'est-ce que la forêt apporte dans ce paysage?

4. Dans votre secteur, qu'est-ce pour vous qu'un beau paysage ?

5. Au contraire, dans votre secteur qu'est-ce qu'un paysage repoussant ?

Problématiques locales

6. Dans la gestion quotidienne, de quelle façon vous souciez-vous du paysage ? Même rapidement

7. Vous arrive-t-il de rencontrer des problèmes liés au paysage ? Quelles sont les situations les plus problématiques ? Avez-vous eu des réussites ou des échecs sur le paysage après des travaux ou des coupes ?

8. Quel est le type de population (locaux, citadins avec des résidences secondaires, touristes) ? Quelle est la fréquentation touristique de la zone ? Sur quels secteurs particulièrement ?

9. Avez-vous entendu des réflexions sur le paysage par les maires, le public, les services de l'Etat, les associations ?

10. Comment se passe l'évolution des paysages au cours de ces dernières années ? Quelle est l'évolution de la forêt ?

11. Comment les gens perçoivent l'évolution du paysage ?

12. Quelles sont vos contraintes techniques en forêt (régénération, dépérissements) ? Les maires ou la population ont-ils eu des remarques à ce sujet ?

13. Localement, comment fonctionne le pastoralisme ?

Besoin des gestionnaires

14. Dans les aménagements, trouvez-vous des paragraphes sur le paysage ? Si oui, trouvez-vous les informations nécessaires à la gestion forestière ? Serait-il utile d'en mettre davantage ? Sous quelle forme ?

15. Avez-vous reçu une formation quelconque vous sensibilisant au paysage ?

16. Si oui, laquelle et quand ? Si non, en auriez vous besoin ?

17. Avez-vous eu des documents outils d'aide à la gestion ?

18. Pour vous, est-ce que prendre en compte le paysage engendre un surcoût significatif (en temps ou en argent) ?

19. Avez-vous pensé à demander du soutien dans les cas difficiles en matière de paysage ? Si oui, de quel type de services ? Si non pourquoi ? Le coût est-il un frein ? Connaissez-vous les domaines d'intervention des chargés d'études paysage ?

Guide réalisé

20. Avez-vous eu le guide Bouche du Rhône-Vaucluse ?

21. La forme vous convient-elle (analyse, solutions à éviter et propositions) ?

22. Quel grands thèmes serait-t-il de rajouter ? *Coupes et travaux, lisières, RTM, sylvo-pastoralisme, pistes de ski, mitage…*

23. Avez-vous des exemples à apporter pour le guide ? *Paysages remarquables, problématiques ou repoussants*

Canevas de questions destiné aux aménagistes de l'ONF

Nom :
Poste :
Date :

Rédaction d'aménagement

1. Dans la rédaction des aménagements, insistez-vous particulièrement sur les paysages (plus que ce qu'il faut mettre dans le plan habituel) ? *Même rapidement*

2. Vous a-t-on demandé d'en mettre plus ?

3. Les aménagements traitent surtout des paysages sensibles, vous arrive-il de donner des recommandations pour des paysages courants ou moins visibles ?

4. Vous arrive-t-il de faire des cartes de sensibilité paysagère ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment faites-vous ?

5. Vous arrive-t-il de rencontrer des problèmes liés au paysage ? Quelles sont les situations les plus problématiques ?

6. Selon vous quels sont les liens entre la partie coupes-travaux et la partie paysage ? Faut-il davantage insister au niveau des coupes sur le paysage ? Trouvez-vous que les différents thèmes sont trop cloisonnés ?

Gestion pratiquée

7. Pour la sylviculture du Mélèze, y a-t-il des consignes sur le type de coupe (laisser des arbres, forme et taille des trouées, décapage) ?

8. Pour la sylviculture du Pin noir, où en est le renouvellement ? Y aura-t-il beaucoup de peuplements mélangés feuillus/Pin noir ? Quelles sont les consignes (type de coupe, surface) pour le renouvellement de ces peuplements ?

9. Y a-t-il des consignes particulières pour la gestion des abords de cours d'eau ? Pour les ouvertures le long de route ou sentier ? Pour la mise en valeur du petit et grand patrimoine ?

10. Y a-t-il des mesures de gestion particulière pour le domaine skiable ? Des aménagements conjoints avec les stations seraient-ils envisageables ?

11. Où en est le développement du Bois Energie dans la région ? Cela changerait-il de façon significative la gestion pratiquée (coupes sur de plus grandes surfaces, nouveaux travaux pour la desserte, choix d'essence à favoriser) ?

12. Les coupes sont-elles délimitées à l'échelle de la parcelle ou de l'unité de gestion ? Peut-on envisager des coupes qui soient davantage délimitées en fonction du relief, regroupant plusieurs parcelles ?

13. Y a-t-il des consignes spécifiques concernant les dépérissements ?

Besoin des gestionnaires

14. Avez-vous reçu une formation quelconque vous sensibilisant au paysage ?

15. Si oui, laquelle et quand ? Si non, en auriez vous besoin ?

16. Avez-vous eu des documents outils d'aide à la gestion ?

17. Pour vous, est-ce que prendre en compte le paysage engendre un surcoût significatif (en temps ou en argent) ?

18. Pensez-vous qu'avec des schémas, des photos et une autre approche, il serait possible d'aider les personnels de terrain à prendre plus facilement le paysage dans la gestion de tous les jours ?

Guide réalisé

19. Avez-vous eu le guide Bouche du Rhône-Vaucluse ?

20. La forme vous convient-elle (analyse, solutions à éviter et propositions) ?

21. Souhaitez-vous que ce guide vous apporte une aide technique qui permettrait de donner des propositions concrètes concernant les paysages ?

22. Quel grands thèmes serait-t-il de rajouter ? *Coupes et travaux, lisières, RTM, sylvo-pastoralisme, pistes de ski, mitage…*

23. Qui pourrais-je voir concernant ces thèmes ?

Vision rapprochée, vision interne de la forêt

Analyse de la situation

Problématique

Le public aime généralement la diversité des ambiances et des paysages, or, les peuplements sont souvent équiennes et monospécifiques.

L'objectif de cette fiche est de voir comment diversifier les peuplements, au moins localement, en jouant sur des éléments naturels ou patrimoniaux.

Ce sera aussi l'occasion d'aborder l'intégration d'une coupe grâce au traitement des lisières et des rémanents.

Trois approches pour ce paysage

- *Approche visuelle* : peuplements souvent sombres et denses en vision de près ou interne. Impression de monotonie.
- *Approche fonctionnelle* : milieu de liberté, de détente et de loisir.
- *Approche écologique* : la forêt est vue comme un réservoir de biodiversité, un des rares refuges pour la faune.

Enjeux	Ecologiques : préserver la diversité actuelle et même l'augmenter. Patrimoniaux : sauvegarder les éléments naturels ou anthropiques.
Atouts	Humains : existence d'associations pour cette sauvegarde. Patrimoniaux : les éléments de diversification en forêt ne sont pas rares.
Contraintes	Techniques : peuplements souvent régularisés, toute action est très perceptible à plus ou moins brève échéance. Ecologiques : dynamique de certains peuplements qui rend plus compliquées les actions. La sapinière et la hêtraie sont naturellement denses à certains stades ou avec certains traite-

Dans l'aménagement forestier...

Une partie sur les richesses culturelles et historiques, avec parfois quelques mesures pour les sauvegarder. Quelques éléments sur la forêt vécue.

Il serait intéressant de faire figurer les éléments patrimoniaux sur la carte des sensibilités paysagères, de référencer les zones à ouvrir pour du patrimoine ou un panorama et d'insister sur les séquences de paysage le long de certains axes.

Erreurs à ne plus commettre

FAIRE UNE COUPE SANS PENSER À LA LISIÈRE

Que ce soit en vision rapprochée ou éloignée, la lisière doit être traitée différemment, surtout en bord de route ou de sentier car la sensibilité paysagère y est plus forte.

FC de Saint Léger les Mélèzes dans le Champsaur

Ici, la rupture entre le peuplement restant et la plantation attire le regard car il n'y a pas de transition.

Erreurs à ne pas commettre

MAINTENIR UNE BANDE CONTINUE DE PEUPLEMENT DEVANT UNE COUPE

Pour atténuer l'impact d'une coupe en vision de près, il est possible de conserver du peuplement en bord de route. Mais maintenir celui-ci tout le long en une mince bande continue crée une barrière visuelle. Un observateur peut penser qu'on lui cache la coupe.

L'unique rangée de cépée le long du chemin constitue une barrière qui sous-entend qu'on cache la coupe. Un observateur se demande ce qu'il y a derrière, effet inverse de celui recherché.

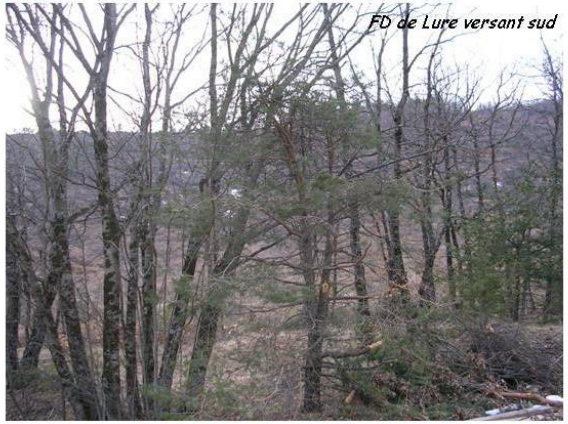

FD de Lure versant sud

-> Voir à ce sujet les fiches sur le taillis et les RTM de Pin noir.

Propositions

Principes généraux

Préparation du martelage : définir la zone qui va passer en coupe et délimiter les zones de transition ; voir aussi si des éléments patrimoniaux peuvent être mis en valeur.

En martelage : utiliser les lisières pour intégrer la coupe, profiter de celles-ci pour dégager les éléments patrimoniaux ou des points de vue. Favoriser différentes essences et classes d'âge le long des routes et sentiers.

Détails techniques

TRANSITIONS ENTRE PEUPLEMENTS

Beaucoup de futaies sont régularisées. Après une coupe, le changement est brutal avec le peuplement restant. Cette absence de transition souligne l'intervention et la lisière peut atténuer cet effet.

ATTÉNUER UNE COUPE GRÂCE À LA LISIÈRE

Entre le peuplement voisin non coupé et le peuplement éclairci, maintenir des arbres en lisière permet de créer une transition.

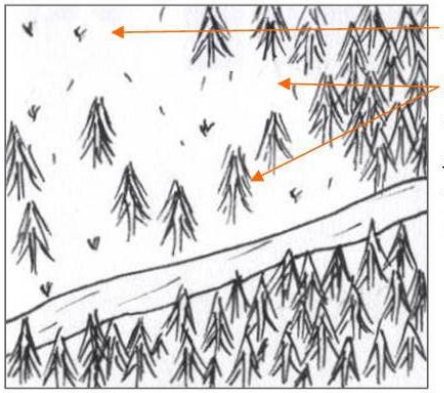

Zone coupée.

Zone de transition : essayer d'avoir une largeur et une densité variable pour éviter de faire une bande.

ATTÉNUER UNE COUPE PAR DES PLAGES BOISÉES

On peut aussi créer une transition en irrégularisant la lisière par la maintien de plages boisées.

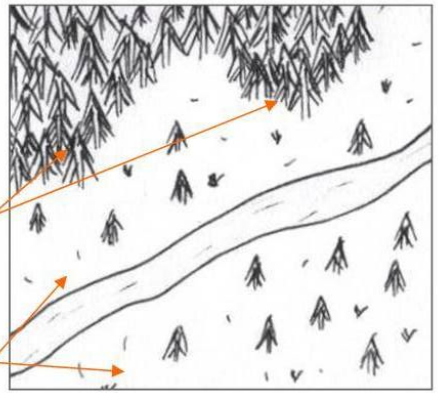

Plages dont l'espacement varie suivant la vitesse de cheminement

Coupe de part et d'autre du chemin

-> Pour le maintien de plages après coupe, voir fiches taillis et Pin noir.

DIVERSIFIER LE PAYSAGE LE LONG D'UNE ROUTE OU D'UN SENTIER

FD des Sauvas vers Gap

ECLAIRCIR AU MOINS LE LONG DE LA ROUTE OU DU SENTIER

Le long des routes ou des sentiers, le paysage peut être monotone ou très sombre.

Ici, le peuplement est fermé et est très proche de la route. On peut rapidement avoir une impression d'étouffement.

On peut faire une éclaircie sur 5 à 10m, de façon irrégulière. Il vaut mieux faire varier la densité le long du peuplement et de l'extérieur vers l'intérieur pour ne pas donner un effet artificiel.

Eclaircie de part et d'autre de la route ou du chemin de densité et profondeur variables.

Favoriser le mélange d'essences

Favoriser d'autres essences, en particulier les feuillus, permet de diversifier les formes, les hauteurs et les couleurs.
Les arbustes ont un grand intérêt écologique pour l'avifaune et fleurissent aux printemps.

Pour rompre la monotonie, on peut faire de petites trouées dont la longueur dépendra de la vitesse de cheminement : longues sur un axe de circulation, petites sur un sentier. Elles permettront aussi l'installation du recrû.

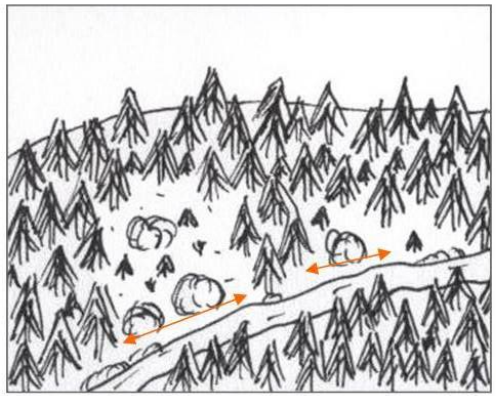

FD de Bellevue vers Manosque

Cette coupure combustible permet une variété de strate qui diversifie la peuplements.

Ouvrir sur un panorama

Au niveau des lacets ou des virages, on peut ouvrir « fortement » pour dégager un panorama ou un patrimoine remarquable. Il faut quand même maintenir des arbres pour ne pas découvrir le lacet.

> Si une parcelle doit passer en coupe, aller voir dans celle à côté si un point de vue ne peut pas être dégagé. Profiter de la coupe pour ouvrir d'autres parcelles.

Référencer ces zones sur la carte des sensibilités paysagère.

Il faudra sans doute entretenir l'ouverture régulièrement pour une essence comme le Sapin.

FD du Boscodon

Derrière, se trouve un panorama de la vallée de la Durance, mais la dynamique du Sapin bloque rapidement toute vue.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

De plus en plus d'associations ou de collectivités territoriales restaurent du patrimoine architectural (chapelle, moulin, ferme) et du petit patrimoine (puits, calvaires, ponts).

Il y a aussi beaucoup d'éléments en forêt (villages abandonnés, pépinières de la RTM). Ce sont à la fois des éléments de diversification du paysage et ils rassurent le promeneur.

DÉGAGER CE PATRIMOINE

Lors d'une coupe, s'il y a un patrimoine naturel (rocher, arbre remarquable, bord de ruisseau…) ou humain, le dégager pour le mettre en valeur.

Remarques : parfois, mieux vaut ne pas ouvrir si cela crée un danger ou s'il y a des risques de dégradations. Il faut protéger les traces archéologiques.

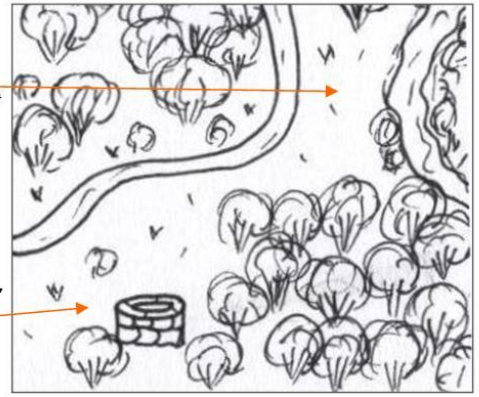

SE METTRE EN RELATION AVEC UNE ASSOCIATION CONCERNÉE

Le fait de restaurer du patrimoine en forêt permet aussi de faire de la sensibilisation. Ces associations ont un rôle pédagogique, on peut alors expliquer le rôle des coupes, les interventions en générales.

Exemple : Alpes de Lumière à Forcalquier

LA FORÊT COMME ÉCRIN À UN PATRIMOINE REMARQUABLE

Il est intéressant de favoriser la diversité des essences, en particulier feuillues car le paysage variera au cours des saisons (couleurs, feuilles caduques).

Le clocher de Méloans est un site classé visible depuis la départementale (D900). La forêt en arrière plan la met en valeur par le jeu de couleurs.

Eglise et clocher de Méolans

EVITER DE METTRE TROP DE PANNEAUX

Souvent, dégager suffit pour attirer l'attention.

LES COUPES ET TRAVAUX

LE SOIN APPORTÉ AUX COUPES ET TRAVAUX

Les élus y sont de plus en plus sensibles car c'est ce qui fait le plus réagir la population.

L'objectif est d'avoir un travail soigné en vision de près, surtout en zone de forte sensibilité paysagère.

Ne pas hésiter à être strict dans les clauses du cahier des charges.
Vérifier le respect de ces clauses.

FD de Lure versant sud

La casse et les chandelles qui en résultent peuvent être limitées si l'exploitation est soignée.

LES RÉMANENTS DE COUPES

C'est le point d'achoppement avec le public.

Voici quelques idées pour en limiter l'impact :

- Faire un broyage ou un démembrement dans les endroits à forte sensibilité paysagère, au moins le long d'un sentier ou d'une route.
- Laisser les bois et voir si un agriculteur ou un éleveur ne serait pas intéressé.
- Faire une campagne de communication de fond sur l'intérêt des rémanents. L'objectif est de changer la vision des usagers. En insistant sur le rôle des rémanents dans l'écologie de la forêt, la population leur trouverait un intérêt et changerait peut être de regard à leur sujet.

FC de Faucon du Caire vers Sisteron

Une coupe ressemble souvent à un champ de bataille à cause des rémanents. Pourtant ils sont très utiles (retour des éléments minéraux au sols, protection contre le tassement,...)

Différentes solutions suivant l'enjeu paysager

	Sensibilité forte	Sensibilité moyenne	Sensibilité faible
Idées à mettre en œuvre suivant la situation	Comme en sensibilité moyenne et faire du broyage de rémanents ou un démembrement vers les sentiers.	Travailler les lisières (essences, densité, hauteurs). Séquence de paysage le long d'une route ou d'un sentier, dégager des panoramas ou patrimoine naturel. Faire de la communication sur les rémanents.	Profiter de la diversité des essences pour diversifier la lisière.

Bilan

Confrontation de l'enjeu paysager avec d'autres enjeux

La diversité biologique est diversité paysagère, il n'y a donc pas de confrontation entre ces deux enjeux.

La valorisation du patrimoine va également dans le sens du paysage.

Evolutions prévisibles à court, moyen ou long terme

La remontée biologique des feuillus, déjà visible en sous-étage, permettra de diversifier les peuplements monospécifiques.

Limites des préconisations, mises en garde

Les exploitants peuvent être tentés de refuser une coupe s'ils l'estiment trop contraignante. Cela serait l'occasion de les sensibiliser au paysage et de leur faire comprendre que les mesures demandées ne compliqueront pas leur travail.

Certaines mesures peuvent être plus difficilement mises en œuvre avec des essences de très faible valeur comme le Pin noir ou le Pin sylvestre.

Voir aussi...

Toutes les fiches renvoient à celle-ci.

Pour plus d'informations...

P. Breman, *Approche paysagère des actions forestières.*

C. Guernigon, *Un guide paysager pour la forêt Limousine.*

ANNEXE 4 : Exemple de la forêt de Sisteron

Texte en annexe de l'aménagement de la forêt communale de Sisteron.

Analyse paysagère de la forêt de Sisteron

Les grandes zones paysagères

Trois massifs présentent un intérêt paysager fort : la forêt à proximité de la Citadelle, le Molard et la Baume. Il s'agit de forêts denses, résineuses pour l'essentiel, avec un peu de Chêne pubescent. Elles sont de toute part exposées aux regards et participent largement au cadre de vie des habitants. On peut les qualifier de forêt d'ambiance.

En vision interne, le « sentier découverte » du Molard est très apprécié : les habitants et les touristes aiment se promener dans cette haute futaie de Pin noir, fraîche en été, et ils apprécient particulièrement le sentiment de nature en pleine ville.

D'autre part, la Citadelle est un élément remarquable du paysage qui attire le regard, la forêt située à proximité présente donc un intérêt paysager fort.

Analyse des sensibilités paysagères

Points de vue privilégiés

Externes : la forêt perçue

Les points de vue statiques sont multiples :

De la Citadelle, le Molard et une partie de la Baume sont très visibles en vision tangentielle. On estime que 65 000 personnes ont visitées la Citadelle en 2005.

Vue du Mollard depuis le cimetière, proche de la Citadelle

Du plan d'eau, très fréquenté en été, La Baume est également très bien visible en vision dominée. Le GR6 traversant la Baume offre de nombreux points de vue sur le Molard et la Citadelle, en vision dominante cette fois-ci. Un camping au nord de la ville est également un point de vue privilégié sur la Baume et du centre ville enfin, on perçoit de façon partielle les trois massifs forestiers, en vision dominée.

De même, les points de vue dynamiques sont multiples. On peut retenir l'axe de la Durance, avec en particulier l'autoroute A51, la Nationale 85 et la voie ferrée. Ils permettent tous de voir soient les versants sud de la Baume et du Molard, soient le versant Nord de la Baume et le massif

près de la Citadelle. Ces voies de communication sont très empruntées, que ce soit en direction de Marseille, de Gap ou de Grenoble, la pression visuelle y est donc extrêmement forte.

Par ailleurs, de nombreux axes secondaires offrent également une vision de ces massifs.

- *Internes : la forêt vécue*

Le « sentier découverte » traversant le Molard est très fréquentés. En outre, le GR6 passe dans la Baume et on trouve un accrobranche vers la Citadelle. La forêt à proximité est donc paysagèrement très sensible.

Vue depuis le « sentier découverte » traversant le Mollard

Finalement, en raison de la multiplicité des points de vision (aussi bien internes qu'externes, statiques et dynamiques) et de la forte pression visuelle locale, on peut dire que la majeure partie de la forêt autour de Sisteron présente une très forte sensibilité paysagère, en particulier les versants est et nord est du Molard, les versants ouest et sud de la Baume et le massif entourant la Citadelle.

La zone au nord ouest du Molard et le versant nord de la Baume le sont un peu moins en raison de la topographie.

Points noirs paysagers

On peut citer à titre de points noirs la forme géométrique des parcelles résineuses sur la partie nord ouest du Molard. Mais cette zone est moins sensible paysagèrement.

Plantation sur le versant nord du Mollard

Par ailleurs, la zone incendiée en 2001 sur la Baume est encore très visible mais devrait se cicatriser rapidement. Elle fait ressortir la piste qui marque le paysage.

Carte des sensibilités paysagères

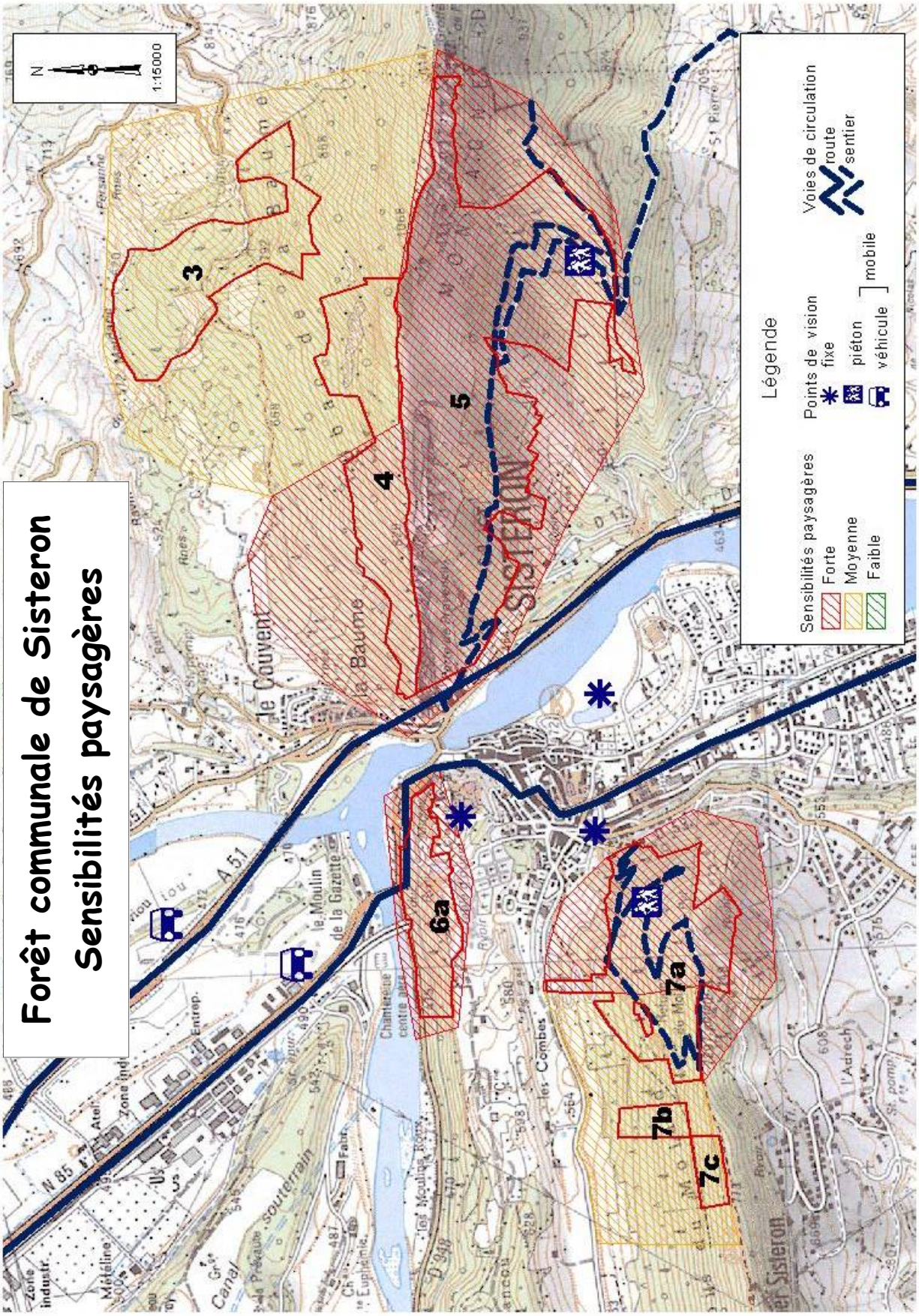

Préconisations de gestion en faveurs des paysages

Les sensibilités paysagères des trois massifs situés à proximité de la ville, le Mollard, la Baume et près de la Citadelle, sont dans l'ensemble fortes. Il sera donc nécessaire d'être vigilant lors des interventions.

Les propositions qui vont suivre concernent principalement le Mollard car les deux autres massifs ne subiront pas de modifications majeures. D'une manière générale, il sera important d'évaluer l'impact paysager des futures coupes en se positionnant aux différents points de vue privilégiés cités (voir la carte des sensibilités paysagères).

En vision éloignée et de près

Les coupes doivent en priorité s'appuyer sur le relief naturel et suivre les lignes de forces du paysage : mieux vaut privilégier les formes allongées et courbes.

Par ailleurs, leur surface doit s'accorder avec l'échelle du paysage. En vision de loin, une multitude de petites coupes donneraient un aspect mité au paysage ; en vision rapprochée, des coupes sur de grandes surfaces modifieraient brutalement le paysage et attireraient le regard.

En vision interne

Les coupes doivent également prendre en compte la vision interne de la forêt en raison du « sentier découverte » qui traverse le Mollard.

Pour atténuer l'impact des coupes à proximité du chemin, il faut penser à conserver des plages boisées discontinue et suffisamment profondes.

Ces coupes peuvent d'ailleurs être l'occasion de diversifier le paysage. D'une part, L'ouverture du milieu par des trouées peut permettre l'installation de feuillus divers dont la forme et les couleurs feront varier le paysage au cours des saisons. D'autre part, depuis le sentier, il n'y a presque aucun point de vue sur la ville, en particulier la Citadelle. Des trouées bien placées et ménageant un effet de surprise (lacets donnant vers le sud, sommet) devraient également diversifier le paysage.

Enfin, un broyage des rémanents à proximité du sentier peut permettre de limiter l'impact visuel des interventions.

Améliorer les points noirs

L'incendie sur la Baume reverdira peu à peu, les mesures allant dans le sens de l'amélioration de ce point noir ont déjà été prises (reboisements).

Concernant les plantations sur le versant nord du Mollard, des coupes pourraient être faites pour en atténuer la géométrie.

ANNEXE 5 : Cartes de la région PACA

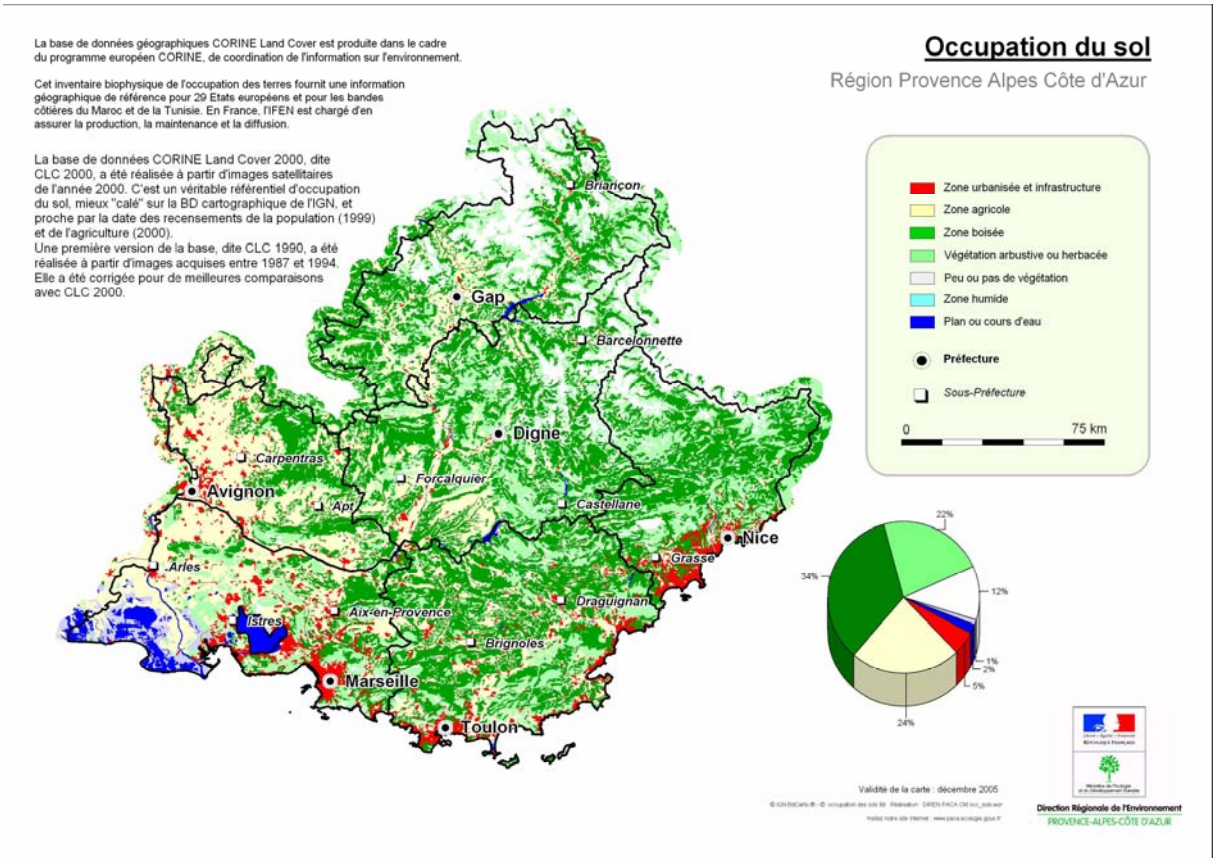

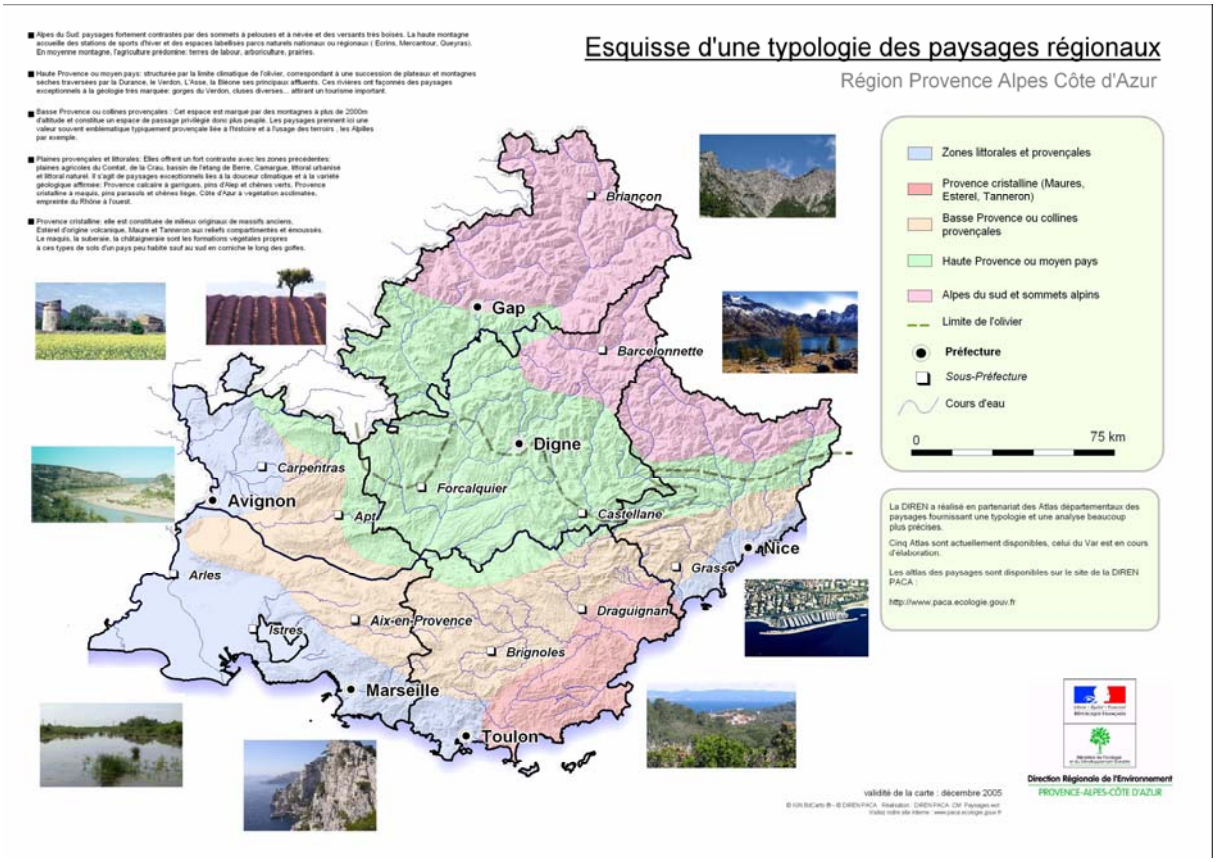

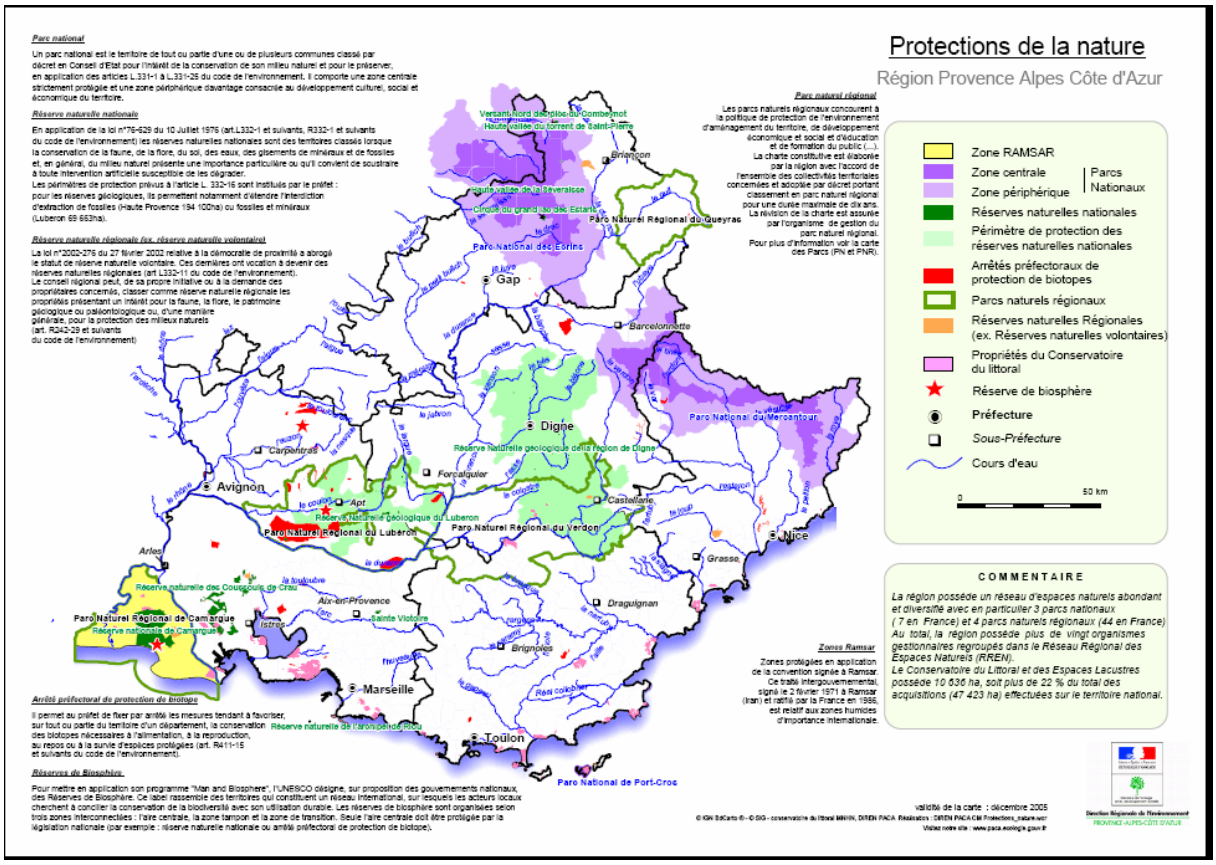
Protections de la nature
Région Provence Alpes Côte d'Azur
Parc national
Un parc national est le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes classé par décret en Conseil d'Etat pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver, en application des articles L.331-1 à L.331-25 du code de l'environnement. Il comporte une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
Réserve naturelle nationale
En application de la loi n°76-629 du 10 Juillet 1976 (art.L332-1 et suivants, R332-1 et suivants du code de l'environnement) les réserves naturelles nationales sont des territoires classés lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.
Les périmètres de protection prévus à l'article L. 332-16 sont institués par le préfet :
pour les réserves géologiques, ils permettent notamment d'étendre l'interdiction d'extraction de fossiles (Haute Provence 194 100ha) ou fossiles et minéraux (Luberon 69 663ha).
Réserve naturelle régionale (ex. réserve naturelle volontaire)
La loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a abrogé le statut de réserve naturelle volontaire. Ces dernières ont vocation à devenir des réserves naturelles régionales (art L332-11 du code de l'environnement).
Le conseil régional peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme réserve naturelle régionale les propriétés présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels (art. R242-29 et suivants du code de l'environnement)
Arrêté préfectoral de protection de biotope
Il permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d'un département, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées (art. R411-15 et suivants du code de l'environnement).
Réserves de Biosphère
Pour mettre en application son programme "Man and Biosphere", l'UNESCO désigne, sur proposition des gouvernements nationaux, des Réserves de Biosphère. Ce label rassemble des territoires qui constituent un réseau international, sur lesquels les acteurs locaux cherchent à concilier la conservation de la biodiversité avec son utilisation durable. Les réserves de biosphère sont organisées selon trois zones interconnectées : l'aire centrale, la zone tampon et la zone de transition. Seule l'aire centrale doit être protégée par la législation nationale (par exemple : réserve naturelle nationale ou arrêté préfectoral de protection de biotope).
Parc naturel régional
Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public (...).
La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord de l'ensemble des collectivités territoriales concernées et approuvée par décret portant classement en parc naturel régional pour une durée maximale de dix ans.
La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc naturel régional.
Pour plus d'information voir la carte des Parcs (PN et PNR).
Zone RAMSAR
Zone centrale
Zone périphérique
Parcs Nationaux
Réserves naturelles nationales
Périmètre de protection des réserves naturelles nationales
Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes
Parcs naturels régionaux
Réserves naturelles Régionales (ex. Réserves naturelles volontaires)
Propriétés du Conservatoire du littoral
Réserve de biosphère
Préfecture
Sous-Préfecture
Cours d'eau
0
50 km
COMMENTAIRE
La région possède un réseau d'espaces naturels abondant et diversifié avec en particulier 3 parcs nationaux (7 en France) et 4 parcs naturels régionaux (44 en France) Au total, la région possède plus de vingt organismes gestionnaires regroupés dans le Réseau Régional des Espaces Naturels (RREN).
Le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres possède 10 636 ha, soit plus de 22 % du total des acquisitions (47 423 ha) effectuées sur le territoire national.
Zones Ramsar
Zones protégées en application de la convention signée à Ramsar. Ce traité intergouvernemental, signé le 2 février 1971 à Ramsar (Iran) et ratifié par la France en 1986, est relatif aux zones humides d'importance internationale.
Versant nord du pic de Chamechaude
Haute vallée du torrent de Saint-Pierre
Briançon
Forêts vallée de la Béveraise
Cirques du grand Séolane
Parc Naturel Régional du Queyras
Parc National des Ecrins
Gap
Barcelonnette
Digne
Parc National du Mercantour
Réserve Naturelle géologique de la région de Digne
Carpentras
Forcalquier
Avignon
Apt
Réserve Naturelle Géologique du Luberon
Parc Naturel Régional du Luberon
Parc Naturel Régional du Verdon
Castellane
Nice
Grasse
Arles
Réserve naturelle des Coussouls de Crau
Aix-en-Provence
Draguignan
Sainte Victoire
Parc Naturel Régional de Camargue
Réserve nationale de Camargue
Istres
Brignoles
Marseille
Réserve naturelle de l'étang de Pourra
Toulon
Parc National de Port-Cros
validité de la carte : décembre 2005
Direction Régionale de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

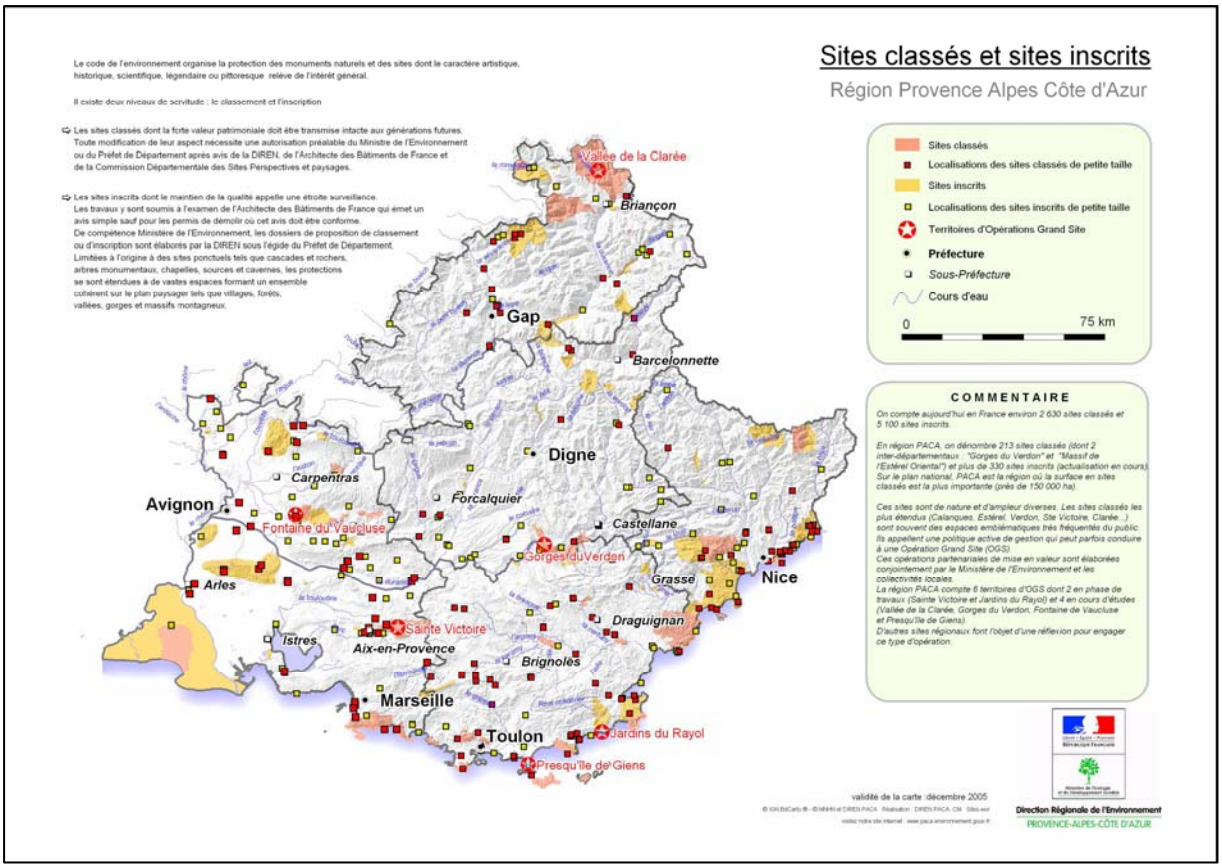
Sites classés et sites inscrits
Région Provence Alpes Côte d'Azur
Le code de l'environnement organise la protection des monuments naturels et des sites dont le caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque relève de l'intérêt général.
Il existe deux niveaux de servitude : le classement et l'inscription
Les sites classés dont la forte valeur patrimoniale doit être transmise intacte aux générations futures. Toute modification de leur aspect nécessite une autorisation préalable du Ministre de l'Environnement ou du Préfet de Département après avis de la DIREN, de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission Départementale des Sites Perspectives et paysages.
Les sites inscrits dont le maintien de la qualité appelle une étroite surveillance.
Les travaux y sont soumis à l'examen de l'Architecte des Bâtiments de France qui émet un avis simple sauf pour les permis de démolir où cet avis doit être conforme.
De compétence Ministère de l'Environnement, les dossiers de proposition de classement ou d'inscription sont élaborés par la DIREN sous l'égide du Préfet de Département.
Limitées à l'origine à des sites ponctuels tels que cascades et rochers, arbres monumentaux, chapelles, sources et cavernes, les protections se sont étendues à de vastes espaces formant un ensemble cohérent sur le plan paysager tels que villages, forêts, vallées, gorges et massifs montagneux.
Sites classés
Localisations des sites classés de petite taille
Sites inscrits
Localisations des sites inscrits de petite taille
Territoires d'Opérations Grand Site
Préfecture
Sous-Préfecture
Cours d'eau
0
75 km
COMMENTAIRE
On compte aujourd'hui en France environ 2 630 sites classés et 5 100 sites inscrits.
En région PACA, on dénombre 213 sites classés (dont 2 inter-départementaux : "Gorges du Verdon" et "Massif de l'Estérel Oriental") et plus de 330 sites inscrits (actualisation en cours). Sur le plan national, PACA est la région où la surface en sites classés est la plus importante (près de 150 000 ha).
Ces sites sont de nature et d'ampleur diverses. Les sites classés les plus étendus (Calanques, Estérel, Verdon, Ste Victoire, Clarée...) sont souvent des espaces emblématiques très fréquentés du public. Ils appellent une politique active de gestion qui peut parfois conduire à une Opération Grand Site (OGS).
Ces opérations partenariales de mise en valeur sont élaborées conjointement par le Ministère de l'Environnement et les collectivités locales.
La région PACA compte 6 territoires d'OGS dont 2 en phase de travaux (Sainte Victoire et Jardins du Rayol) et 4 en cours d'études (Vallée de la Clarée, Gorges du Verdon, Fontaine de Vaucluse et Presqu'île de Giens).
D'autres sites régionaux font l'objet d'une réflexion pour engager ce type d'opération.
Vallée de la Clarée
Briançon
Gap
Barcelonnette
Digne
Carpentras
Forcalquier
Avignon
Fontaine de Vaucluse
Castellane
Gorges du Verdon
Arles
Grasse
Nice
Draguignan
Sainte Victoire
Istres
Aix-en-Provence
Brignoles
Marseille
Toulon
Jardins du Rayol
Presqu'île de Giens
validité de la carte :décembre 2005
Direction Régionale de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Résumé

Afin d'aider les gestionnaires à prendre en compte quotidiennement le paysage, l'Office National des Forêts a souhaité l'élaboration d'un guide d'accompagnement paysager des actions forestières. Dans la continuité de la rédaction d'un premier guide pour les Bouches du Rhône et le Vaucluse, la zone d'étude du second document est la partie montagne de la région PACA (Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, zone de montagne des Alpes Maritimes et du Var). La phase de terrain a consisté en une enquête au sein de l'ONF, en particulier auprès des personnels des Unités Territoriales et des aménagistes, principaux destinataires de ce guide. Celle-ci a été suivie d'une enquête auprès d'organismes extérieurs. Le guide a ainsi été rédigé en prenant en compte le plus possible les demandes soulevées suite à ces entretiens et aux visites de terrain. Le stage a finalement été l'occasion de rencontrer de nombreux acteurs en lien avec la forêt et les milieux naturels associés, et de travailler sur des thèmes divers (le renouvellement du mélézin et des forêts RTM de Pin noir, le débardage par câble, les brûlages dirigés ou le pastoralisme).